



HABITAT & EXPÉRIMENTATION

Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2015

SOMMAIRE

- 4 NOTE INTRODUCTIVE**
Hélène Vacher

- 10 LA CITÉ DU WIESBERG À FORBACH D'EMILE AILLAUD**
Naissance, réalisation et mutation d'un grand ensemble expérimental
Lucile Pierron

- 26 L'ACTE DE CONSTRUIRE, UN SUPPORT DE L'INNOVATION TECHNIQUE ET CULTURELLE**
L'exemple des Balcons de Velchée de Jean-Luc André, 1981
Vianney Leheup

- 40 LA CITÉ EXPÉRIMENTALE DU CODAL, METZ-PLANTIÈRES, 1949-1950**
Une solution d'habitat individuel face à la crise du logement
Pierre Maurer

- 58 LA CITÉ DE LA MARSEILLE À THAON-LES-VOSGES**
Une recherche architecturale pour le logement paternaliste (1910-1925)
Sébastien Labruyère

- 74 L'AÉRO-HABITAT AU PRISME DES EXPÉRIMENTATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**
L'appropriation de l'unité résidentielle de Louis Miquel à Alger (1955-2014)
Wydad Tedjini-Baïliche

- 92 HABITER, C'EST AGIR SUR SON CADRE DE VIE**
Vers de nouvelles formes de participation en architecture ?
Thibaud Loegler

- 108 MAISONS INDIVIDUELLES INDUSTRIALISÉES, DE LA CONCEPTION À LA PRODUCTION**
L'exemple de Ferdinand Fillod (1891-1957)
Karine Thilleul

- 124 POUR UN NOUVEL ART DE VIVRE**
Dispositifs innovants dans l'habitat nancéien de l'Entre-deux-guerres
Gilles Marseille

- 140 PRÉSENTATION DES AUTEURS**

NOTE INTRODUCTIVE

Hélène Vacher, *directrice scientifique du LHAC*

4 Le second numéro des Cahiers du LHAC est principalement construit par des contributions de diplômés d'État architectes qui ont engagé un doctorat en histoire de l'architecture. Ces jeunes auteurs ont proposé un trait d'union à leurs questionnements de recherche en constituant ainsi une thématique axée sur les expérimentations en matière de logement ; on pense en particulier au logement social qui a stimulé l'exploration d'approches nouvelles, qu'il s'agisse de performances constructives ou d'innovations typologiques.

Ce faisant, ils s'inscrivent dans une démarche, celle entreprise par le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine qui s'est formé en 1985 autour de deux logiques de recherche. La première renvoie à l'étude des théories, des doctrines et des producteurs d'architecture au regard des transformations technologiques et culturelles au cours du XX^e siècle. La seconde s'articule plus étroitement à l'expression régionale, en l'occurrence lorraine, voire nancéienne, de ces questions. Il en est ainsi des enquêtes menées sur des architectes ou des constructeurs établis à Nancy, tel Jean Prouvé, mais dont les activités ont rayonné bien au delà. Les études qui en sont issues ont facilité de fructueux décloisonnements entre dimensions régionales et nationales. Les chercheurs du LHAC ont alors contribué à consolider une histoire de l'architecture du « temps présent » en questionnant, au-delà des biographies des Modernes héros, le marché de la commande ou la maîtrise d'ouvrage et, en corollaire, l'offre architecturale¹. Réservant une large place aux débats doctrinaux et aux « écoles », de même qu'aux échelles urbanistiques de l'architecture, ils ont interrogé les modali-

¹ La convention entre les Archives de France, l'Institut français d'architecture (IFA) et les Ministres chargés de la Culture et de l'Architecture, passée en 1986, a ouvert sur la création du Centre de traitement des archives de l'IFA, rue de Tolbiac, deux ans plus tard. Le LHAC collabora étroitement avec l'Association d'archives modernes de Lorraine à l'élaboration du Guide des sources d'archives de l'architecture du XX^e siècle en France. Voir le bulletin trimestriel *Colonnes* — organe de liaison avec les institutions concernées par la conservation des archives d'architecture —, n°5, 1992.

tés de réception des réalisations en ayant recours à la critique architecturale et se sont ainsi impliqués dans le devenir de la production architecturale du second XX^e siècle — autrement dit la reconnaissance du patrimoine architectural du Mouvement Moderne et de ses avatars.

Ces travaux, auxquels nous ne faisons qu'allusion, ont préparé de fortes synthèses sur l'architecture régionaliste ou sur la tradition rationaliste ; ils ont également participé d'analyses, aujourd'hui de référence, portant sur la seconde Reconstruction et la production massive des années de croissance économique qui ont vu augmenter de moitié le parc de logement en France. Autant d'outils intellectuels qui ont mis à jour les mécanismes ayant leur rationalité propre et, partant, ont permis le repérage de lignes de force contrastées ayant modelé ou modulé les projets d'architecture ; autant d'hypothèse utiles à l'évaluation critique des visions modélisantes et rationalisatrices et à une construction du Mouvement Moderne comme objet d'histoire.

Évoquer à très grands traits les jalons qui ont été posés durant une trentaine d'années d'activités du LHAC, c'est rappeler qu'investir l'architecture contemporaine à partir d'une approche historique ne relève pas seulement d'un choix de corpus mais constitue une question critique, pour paraphraser Dominique Viart². Une démarche parsemée de risques et d'écueils, d'aucuns les ont soulignés. Mais une œuvre d'architecture, tant qu'elle existe matériellement et qu'elle est appropriée, est-elle bien achevée, bien complète ? Que la discipline que portent les architectes, que ne recouvre ni l'érudition de l'histoire de l'art, ni la critique architecturale, prenne en charge son histoire, aussi proche du présent soit-elle, serait-ce un parti trop téméraire ?

Ce que l'on pourrait définir comme un périmètre de responsabilité de cette démarche historique vis-à-vis de l'architecture infère certainement des exigences propres. Une de ses premières responsabilités se rapporte à la constitution d'un savoir réflexif. L'étude de la période contemporaine qui s'étend à l'époque la plus récente est particulièrement pertinente pour dilater le champ d'expérience de l'activité professionnelle actuelle. Aussi l'histoire de l'architecture a-t-elle puissamment participé à la prise de conscience des carences des recherches sur la construction.

² Dominique Viart, *De la littérature contemporaine à l'Université : une question critique* ; texte en ligne sur www.fabula.org/atelier

Une autre exigence serait de contribuer à la constitution de l'expertise patrimoniale³. En effet, ce sont des analyses historiques qui pourront fonder la formulation du projet d'intervention sur un édifice, que le programme vise à une restauration ou à un remodelage, alors que les approches théoriques en la matière ne sont pas pléthores et que le projet sur les existants occupe une part de plus en plus importante dans les activités des architectes. Une troisième considération embrasse une sphère plus large. Se fixer l'objectif de déconstruire les représentations réductionnistes et leurs non-dits axiologiques à l'endroit d'une architecture qui constitue à ce jour une part écrasante de notre environnement bâti, c'est aussi suggérer des lignes d'évolution possible. Faire ressortir les enjeux contradictoires inscrits dans les productions architecturales, voilà de quoi occuper l'atelier des chercheurs en architecture. Ne pas détourner les yeux du « banal », des productions de second ordre, ni des échecs. Toujours revenir aux actes des hommes est sans doute la tâche indispensable pour contenir les histoires tunnels, friandes de certitudes et de complétude du passé.

Les huit articles qui constituent la présente livraison s'inscrivent dans l'un des champs d'exploration privilégié par le LHAC depuis sa création, celui de la production du logement et de son architecture. La majorité des auteurs traite d'expérimentations dans la seconde moitié du XX^e siècle, à partir de terrains situés en Lorraine.

La contribution de Lucile Pierron porte sur la cité du Wiesberg à Forbach, réalisée dans les années 1960, pour en faire ressortir trois dimensions d'expérimentation conduites par Emile Aillaud, architecte des Houillères du bassin de Lorraine entre 1946 et 1949.

Les expérimentations concernent le plan masse et son « ordre caché », le procédé constructif du coffrage glissant et la recherche, avec la collaboration du peintre Fabio Rieti, sur la coloration de façades et ses connotations pour un quartier urbain. A partir d'une analyse fine de cette réalisation, L. Pierron questionne le devenir d'un exemple d'habitat social depuis qu'il fut produit en recherchant le moindre coût et la rapidité de mise en œuvre jusqu'à son inscription au patrimoine du XX^e siècle en 2013.

³Pour exemple, Franz Graf et Yvan Delemontey, *Architecture industrialisée et préfabriquée, connaissance et sauvegarde*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011.

Vianney Leheup s'intéresse à une opération de logement à Malzéville, jouxtant Nancy, conduite par l'agence locale André au début des années 1980, pour mettre en avant un mécanisme de la commande du bailleur social, lié à la politique du Plan construction en matière d'expérimentation architecturale. La contribution invite à considérer les limites d'une recherche sur la performance énergétique — à partir de la mise en place de plusieurs systèmes de chauffage dont le bilan n'est pas cernable — qui annonce cependant une démarche devant prendre toute son importance dans les années suivantes.

Pour sa part, Pierre Maurer s'attache à une « cité expérimentale » à Metz, qu'il met en parallèle avec l'initiative de la cité de Merlan à Noisy-le-Sec. Ce sont les archives du Comité d'aide au logement (CODAL) constitué en 1949 qui informent la réflexion de l'auteur. Alors que les quinze pavillons proposés ne se sont pas démarqués par leur originalité dans leurs procédés de fabrication, traditionnels ou préfabriqués, et que l'organisation des chantiers a trahi de nombreuses défaillances, l'opération lancée en 1949 a en quelque sorte servi à placer la cité messine dans le concert national de la Reconstruction. Elle témoigne par ailleurs des hésitations dans la construction du logement social, avant qu'une réorientation ne s'opère en faveur du logement collectif en « grands ensembles ».

L'article de Sébastien Labruyère se singularise en traitant d'une « cité usine » qui est née de la perte de l'Alsace en 1871. L'usine, c'est la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon-les-Vosges, la cité, ou plus exactement les deux quartiers construits pour les ouvriers, sont greffés sur la bourgade dans le cadre d'un programme d'action sociale caractéristique du patronat protestant. Une première opération destinée à ceux qu'on appelait les « optants » est suivie par une seconde dans les années 1910, confiée à un architecte, Jean Walter, gravitant dans les cercles du Musée Social. L'auteur souligne la transcription des ambitions du maître d'ouvrage, le patron-maire, dans le programme architectural et urbanistique de l'architecte qui a aussi travaillé pour Peugeot et Japy et réalisé la plupart des « cité-jardins » ouvrières avant 1914.

Ce sont d'autres rives vers lesquelles nous invite Wydad Tedjini-Baïliche avec un immeuble emblématique d'Alger, l'Aéro-habitat. L'auteure, en effet, s'interroge sur l'appropriation d'un grand ensemble réalisé dans les années 1950 par des architectes dans la mouvance de la section CIAM-Alger. L'article questionne l'héritage du Mouvement Moderne au regard des usages des habitants actuels qui transforment l'agencement des espaces

intérieurs et des parties communes selon des critères a priori bien éloignés des conceptions d'un Louis Miquel. La contribution interroge ce qui semble une stratification pour dévoiler un nouveau langage qui, puisant dans l'habitat dit traditionnel comme dans l'urbanité de la ville d'Alger, se dessine dans l'écriture architecturale des années 1950. La relation qu'entretient le processus d'appropriation des habitants avec l'intentionnalité des concepteurs ouvre sur un défi théorique pour les historiens de l'architecture dans l'entre-deux de la quête d'un principe conceptuel et d'un principe ordonnateur du temps des oeuvres.

L'article de Thibaud Loegler y fait écho en convoquant plusieurs approches théoriques sur l'architecture participative en revenant sur les débats qui ont animé les années 1960-1970 : comment les « usagers » peuvent-ils agir sur le cadre construit pour en faire un habitat. Pour l'auteur, il s'agit d'un rapport au centre de la question architecturale qu'il éclaire à la lumière d'expérimentations actuelles. Mais ne s'agit-il pas aujourd'hui d'une nouvelle organisation du travail de l'architecture, nonobstant les passerelles avec les interrogations des années 1970 et la « crise du fonctionnalisme », l'architecte étant appelé, avant tout, à servir de conseiller de la production du bâti ?

Les deux contributions qui closent ce numéro présentent quelques aspects de recherches liées à des thèses déjà finalisées. Karine Thilleul revient ainsi sur la production du constructeur Ferdinand Fillod (1891-1957). En brossant le parcours de ce chaudronnier qui sut intéresser les puissants maîtres de forge De Wendel à son brevet de maison à cadre métallique, suffisamment pour installer à Florange, l'usine de Constructions Métalliques Fillod, l'auteure propose une analyse du passage de l'invention ou de l'expérimentation d'un habitacle « tout acier », de quelques seize mètres carrés, planté dans une petite commune du Jura, à l'industrialisation d'un procédé de préfabrication. L'auteure conclut par un parallèle entre le constructeur jurassien et Jean Prouvé, deux protagonistes de la tôle et de la maison usinée. On conviendra avec Karine Thilleul que l'architecture industrielle et la construction métallique méritent plus qu'un simple détour.

Gilles Marseille nous ramène à Nancy pour explorer « un nouvel art de vivre », une dimension difficilement décelable des évolutions de l'habitat de la bourgeoisie de cette ville de province durant l'Entre-deux-guerres. L'article examine les relations entre les dispositifs d'agencement des es-

paces et les pratiques qui organisent la vie quotidienne au foyer pour en faire ressortir le caractère nouveau. Les architectes nancéiens, nous dit l'auteur pour qualifier leur production, s'emploient à « faire circuler la lumière, le corps, le regard ». Il relève des caractères de ces innovations dans l'habitat, comme le décroisement des pièces de séjour, le soin apporté aux salles de la toilette, mais aussi la recherche de points de vue sur le paysage pour ces nouvelles villas. Certes, il ne s'agit tout au plus que d'une trentaine de réalisations qui peuvent témoigner de ces recherches architecturales. Mais ce qui intéresse l'auteur, c'est de montrer que l'avant-garde architecturale à cette époque a pu avoir plusieurs foyers.

Le numéro a été réalisé avec la collaboration de Valérie Balthazard qui a effectué le secrétariat de rédaction.

LA CITÉ DU WIESBERG À FORBACH D'EMILE AILLAUD

Naissance, réalisation et mutation d'un grand ensemble expérimental

Lucile Pierron

10



L'habitat social de masse construit à partir de 1945 est loin d'être unanimement reconnu comme patrimonial au sens culturel du terme. Pourtant, par son importance, il représente sans aucun doute l'un des enjeux majeurs des politiques à venir. Au-delà des appréciations qui ont pu être portées sur l'ensemble de cette production au cours des dernières décennies, il est désormais possible, avec le recul dont nous disposons, d'en mesurer toute la richesse et la diversité.

Ill. 1 : carte postale du quartier du Wiesberg de Forbach, architecte Emile Aillaud, vers 1970.
Cliché anonyme © tous droits réservés

La cité du Wiesberg à Forbach fait partie de ces réalisations d'exception, où l'architecte Emile Aillaud est parvenu à définir le cadre d'un nouveau mode d'urbanisation, malgré les contraintes qui s'imposaient à lui : construire vite, en nombre et à moindre coût. Cet ensemble, construit entre 1959 et 1972, correspond à une facette peu connue du travail de l'architecte, dont la pratique reste principalement associée à ses opérations de logements collectifs situées en région parisienne. Le quartier du Wiesberg est pourtant, à l'instar des cités de l'Abreuvoir à Bobigny (1952-1964) et des Courtilières à Pantin (1955-1965), l'une de ses premières réalisations d'envergure. Il marque, à ce titre, une étape fondamentale dans la définition de sa conception en matière d'urbanisme et d'habitat, illustrée par l'emploi à grande échelle de tours et d'unités plus réduites, judicieusement étudiées pour favoriser le développement d'une vie individuelle de qualité. Grande et petite échelles se trouvent ainsi convoquées dans l'expérimentation d'un même projet, à la fois rationnel et sensible. Du point de vue constructif, ces explorations sont assurées par une utilisation innovante du béton armé qui repose sur la mise en œuvre d'un nouveau type de coffrage, le coffrage glissant.

En 2013, la cité du Wiesberg reçoit le label « Patrimoine du XX^e siècle »¹. Malgré cette distinction², le quartier continue à perdre son caractère original. Au regard des transformations urbaines et architecturales initiées dès les années 1970 et encouragées par les politiques en cours de rénovation urbaine menées par certains bailleurs sociaux, cet article se propose de faire état des principales spécificités historiques, formelles et constructives, ayant forgé le caractère expérimental de ce quartier³.

(1959-1960) Naissance d'une cité expérimentale

Emile Aillaud (1902-1988) s'impose au sortir de la Seconde Guerre mondiale comme une figure majeure des transformations qui ont mar-

¹ Décision prise par arrêté préfectoral, DRAC Lorraine, Metz, CRPS du 18 décembre 2013

² Lancé par le ministère de la Culture et de la Communication en 1999, ce label a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public les constructions et ensembles urbains dont l'intérêt architectural et urbain justifie de les transmettre aux générations futures comme éléments à part entière du patrimoine du XX^e siècle.

³ Cet article est le fruit d'une recherche menée par Lucile Pierron en collaboration avec l'agence « Benoît Carrié Architecture » (Paris) mandatée par le Ministère de la Culture et de la Communication pour une étude de dix ensembles urbains de logements collectifs construits entre 1940 et 1980.

11

qué le paysage du bassin de vie de Moselle Est. Architecte et urbaniste des Houillères du bassin de Lorraine entre 1946 et 1949, c'est à ce titre qu'il s'investit dans la reconstruction de l'appareil industriel détruit et dans la conception de cités-jardins d'urgence⁴. En Moselle, il est ainsi l'auteur de plusieurs bâtiments industriels (Carling, Silos et bâtiments pour la cimenterie, 1948), équipements (Saint-Avold, immeuble de bureaux pour les Houillères du bassin de Lorraine, 1947-1949) et ensembles de logements individuels (Creutzwald, Cité Bellevue, 1945-1947 ; Saint-Avold, Cité Emile Huchet, 1947-1949).

Fort de ces expériences, Emile Aillaud se voit naturellement confier, en 1959, par l'Office Public Départemental d'HLM (OPDHLM) de la Moselle et deux sociétés houillères (les Charbonnages de France⁵ et les Houillères du bassin de Lorraine) le projet d'une ZUP pour Forbach, destinée à répondre aux besoins grandissants de la population ouvrière. En effet, la cité forbachoise connaît au sortir de la guerre de profondes mutations liées à l'expansion de son industrie charbonnière et au développement de ses principaux puits d'extraction. Cette relance économique, initiée dès la Libération, s'accompagne d'une intense croissance démographique : la commune voit sa population doubler entre 1945 (où l'on recense environ 10 000 habitants) et le milieu des années 1950, où la population avoisine alors les 22 000 habitants⁶.

Dans les premières esquisses, le périmètre réservé à la construction de la ZUP du Wiesberg est nettement supérieur à celui qui lui sera finalement accordé. Le programme défini en 1959 annonçait en effet la construction de 2645 logements⁷ répartis sur un terrain de 55,9 hectares, soit plus du double de la surface que le quartier occupe aujourd'hui.

En outre, le site historique d'implantation est libre de toute urbanisation, à l'exception de quelques embryons pavillonnaires qui s'étendent de part et d'autre de la route nationale. Comme en témoigne la photographie aérienne prise en 1958, le terrain est à l'époque occupé par des

⁴ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, *Emile Aillaud*, Paris, Infolio, « *Carnets d'architectes* », 2011, p. 20.

⁵ Entreprise créée en 1946 suite à la nationalisation des compagnies minières privées.

⁶ Données issues de la base Cassini de l'EHESS et de la base INSEE

⁷ Plan d'ensemble de la Cité du Wiesberg, 1959, fonds d'archives d'Emile Aillaud © Institut français d'architecture

terrains agricoles qui se développent en bandes successives selon un axe Nord-Sud, depuis la colline arborée du Wiesberg jusqu'aux limites parcellaires des habitations individuelles implantées le long de la route nationale.

Avant 1959, le site est également très peu viabilisé, à l'exception de deux chemins forestiers qui permettaient de relier le Mont Wiesberg aux quartiers résidentiels et aux anciennes casernes situées à l'Est de l'opération. Conservé par Emile Aillaud dans le projet d'aménagement de la ZUP, le tracé de ces deux voies historiques correspond actuellement à l'avenue de l'Europe – l'axe majeur du quartier – et à l'une de ses tangentes, la rue du Wiesberg. Ce site en léger relief bénéficie enfin d'un contact direct avec la colline arborée du Wiesberg. La mise en valeur de l'environnement naturel, considéré par l'architecte comme l'un des principaux enjeux du projet, n'est plus perceptible depuis 1971, année de mise en service du tronçon d'auto-route reliant Morsbach à Stiring-Wendel.

Mais au-delà de ces premières données géomorphologiques, c'est sans doute la nature même du sol qui a le plus d'impact dans les orientations du futur projet. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, le site est en effet destiné à l'extraction du charbon⁸ qui a profondément fragilisé les propriétés physiques du sous-sol.

Pour ce projet, Emile Aillaud doit ainsi faire face à deux problèmes majeurs liés d'une part, aux risques d'affaissement du sol, et d'autre part, à la menace d'infiltration d'eau dans les anciennes galeries souterraines d'extraction.

Conscient de ces difficultés, l'architecte prévoit dès 1959, année d'élaboration du premier plan d'ensemble, des dispositifs constructifs permettant de prévenir les tassements variables du sol :

« Les sujétions qu'impliquait l'exploitation minière sous le terrain affecté à la réalisation de cette opération ont une influence déterminante sur le plan masse : c'est ainsi que M. Aillaud a été amené à placer les 2/3 des logements dans 103 petits bâtiments R+3 pratiquement indépendants. »⁹

⁸ L'extraction du charbon au Wiesberg était réalisée à l'époque par la société des Houillères du bassin de Lorraine.
⁹ « *Urbanisme forbachois : le Wiesberg* », observations du Ministère de la Construction à propos du Wiesberg, extraites de Sélection Construction du C.S.T.B., s.d.

Emile Aillaud opte en effet pour un système de fondations autonomes correspondant à chacun des immeubles bas, pouvant toutefois être assemblés les uns avec les autres grâce à des rotules destinées à accueillir des séchoirs. Les tours de logements, qui correspondent quantitativement au tiers restant, sont également conçues, dès 1959, pour être facilement redressées, à l'aide de vérins placés en sous-sol.

Si le temps de la conception est ainsi marqué par une intense réflexion sur les dispositifs constructifs à mettre en œuvre, il constitue également pour Emile Aillaud une occasion de poursuivre ses recherches sur la ville et l'habitat, initiées dès 1952 pour la conception de la cité de l'Abreuvoir à Bobigny. Celles-ci se concluent en 1975 avec la publication d'un ouvrage intitulé *Désordre apparent, ordre caché*¹⁰.

Conçue dès 1959, la cité du Wiesberg intervient donc relativement tôt dans ce cheminement théorique qui vise, par le biais de l'écriture et du projet architectural, à définir les contours d'une ville nouvelle compatible avec les conditions et les attentes de la période.

Ce que poursuit Emile Aillaud à Forbach, et qu'il réalisera à plus grande échelle à la Grande Borne à Grigny ou encore à la Noé à Chanteloup-les-Vignes, c'est bien le rêve d'une ville labyrinthique constituée « de multiples lieux clos, replis, clôtures et ouvertures »¹¹. Dans cette perspective, Emile Aillaud rompt avec l'orthogonalité habituelle des grands ensembles, dont il déplore « la rationalité, l'obsession, la répétition dont nous portons l'empreinte, comme l'escalope celle du gril »¹². Se tenant ainsi à l'écart de l'urbanisme rationnel dominant, l'architecte puise ses principales références dans les villes plus anciennes, dont il apprécie « l'impossible finitude, leur caractère incompréhensible et pas toujours lisible »¹³.

« L'essence même de la ville, partout et toujours est d'être confuse, chargée d'interrogations, de mystères. [...] Il faudrait que les lieux soient si étranges qu'ils surprennent toujours et que l'on continue, on se sait pourquoi, à s'y intéresser. Qu'il y ait, certes, des raisons de créer, mais que, ces

¹⁰ Emile Aillaud, *Désordre apparent, ordre caché*, Paris, Fayard, 1975.² Entreprise créée en 1946 suite à la nationalisation des compagnies minières privées.

¹¹ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, *Emile Aillaud*, op. cit., 2011, p. 25

¹² Emile Aillaud, *Désordre apparent, ordre caché*, op. cit., 1975, p. 129.

¹³ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, *Emile Aillaud*, op. cit., 2011, p. 25.

raisons, les gens ne les comprennent pas. Il faudrait, en somme, avoir une idée assez précise de ce que l'on veut obtenir et en effacer la trace. Lentement arriver à l'effet irrationnel, par des raisons rationnelles et secrètes. Car c'est le sens secret de la création qui importe. »¹⁴

Pour le projet de la cité du Wiesberg, cette recherche d'un « ordre caché », selon le titre de son ouvrage, entraîne inévitablement un bouleversement fondamental dans les méthodes de conception :

« Il s'agit de remplacer le principe d'une vision totale par le déplacement continu d'une vision partielle. L'urbaniste doit donc abandonner la recherche du « plan d'ensemble » traditionnel, image fixe de la totalité, pour la recherche d'un arrangement selon l'ordre et la succession, c'est-à-dire dans le temps. »¹⁵

Pour la composition du plan-masse, Emile Aillaud ne travaille donc pas en deux dimensions mais combine, grâce à la maquette, de multiples volumes, en s'efforçant de préserver « la notion d'humanité : échelle humaine, environnement familier et ce que l'on nomme « microclimats » »¹⁶. Pour atteindre ces objectifs, il expérimente plusieurs solutions d'implantation en modifiant l'éclairage, qu'il immobilise par une série de photographies [Ill.2]. La combinaison choisie ne constitue néanmoins pas à ses yeux « une solution « meilleure », « un parti » »¹⁷ mais uniquement l'une des possibilités d'agencements, répondant aux effets désirés.



Ill. 2 : photographies de maquettes d'étude, 1959. Emile Aillaud, « Réflexions sur l'urbanisme », in *Techniques et architecture*, nov. 1962, p. 105 © tous droits réservés

¹⁴ Ibid.

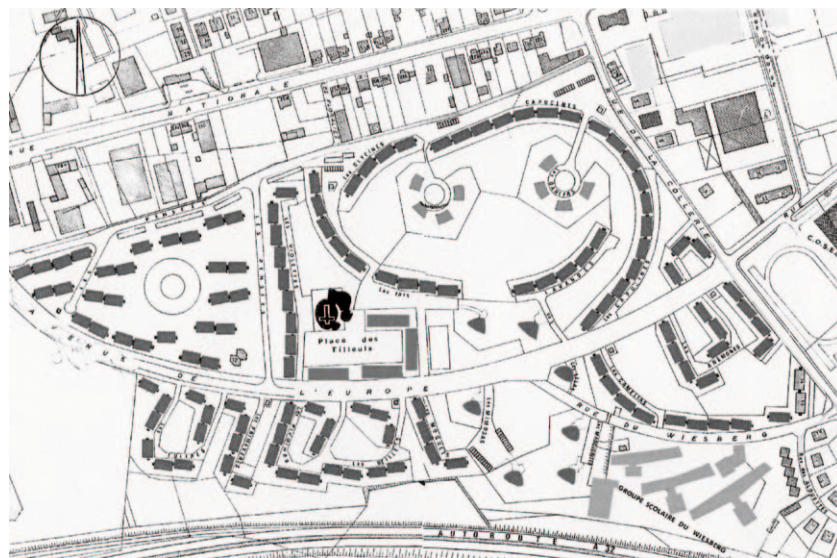
¹⁵ Emile Aillaud, « Réflexions sur l'urbanisme », in *Techniques et architecture*, nov. 1962, p. 112.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibidem.

La conception du quartier du Wiesberg relève ainsi d'un va-et-vient entre grande et petite échelles, répondant aux nécessités de structurer le grand territoire, tout en préservant le développement de l'individu. Emile Aillaud écrit en effet que sa vision sur la ville repose sur une conception de l'homme, d'un homme apte à l'ennui et à la solitude.

Le dessin des espaces extérieurs du quartier du Wiesberg marque une première étape dans cette prospective. Si l'architecte privilégie le développement de squares fermés générés par le regroupement de plusieurs unités de logements permettant l'établissement d'une vie communautaire de qualité, celui-ci est néanmoins contrebalancé par le développement d'un large espace ouvert au cœur du quartier [ill.3], dont l'absence d'aménagements paysagers semble conduire inévitablement à l'errance et à la déambulation.



À l'échelle du logement, Emile Aillaud porte une attention identique au développement de l'homme car il « estime que ce qu'[il] désire [...], c'est la possibilité de pouvoir s'isoler »¹⁸.

Ill. 3 : plan d'ensemble actuel de la Cité du Wiesberg © Service urbanisme de la mairie de Forbach

¹⁸ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, *Emile Aillaud*, op. cit., 2011, p. 26.

« Il faudrait vivre dans un repli, écrit-il. Et le logement est par nature une retraite. La fenêtre, comme l'œil de l'objectif, doit être petite pour être lumineuse »¹⁹.

Les baies qu'il conçoit pour les immeubles du Wiesberg sont ainsi de taille réduite [ill.4], en opposition aux fenêtres panoramiques généralement employées à l'époque pour les grands ensembles. Par ce dispositif, Emile Aillaud propose donc à ses habitants une vision partielle, fragmentée et changeante du paysage qui les entoure.

L'affirmation de l'individu au sein de la communauté s'illustre également dans le choix d'une disposition a priori aléatoire des ouvertures. Grâce à la technique du coffrage glissant, les percements, qui n'ont plus à tenir compte des descentes de charges, peuvent être disposés sans souci de superposition :

« L'architecte a désiré utiliser cette possibilité pour en tirer une esthétique propre, selon lui, à caractériser le grand nombre, ainsi qu'à préserver l'anonymat de l'habitant que la superposition indiscrète des fonctions découvre ; le soir, la pile des séjours, puis celle des cuisines s'éteignent, enfin celle des chambres quand les lits sont pleins. Cette apparente négation de l'architecture peut permettre de trouver une nouvelle matière architecturale ; image possible de l'accession à la vie publique de l'innombrable. »²⁰



Ill. 4 : carte postale du quartier du Wiesberg, les tours cintrées vers 1970. Cliché anonyme © tous droits réservés.

¹⁹ Emile Aillaud, *Désordre apparent, ordre caché*, op. cit., 1975, p. 37.

²⁰ Emile Aillaud, « Forbach, tours d'habitation », in *Techniques et architecture*, n°3, avr. 1965, p. 125.

(1960-1972) Le temps du chantier

18

La définition du projet de la cité du Wiesberg est arrêtée en 1960. Son ambition initiale est conservée, même si l'architecte est contraint de ne réaliser qu'une partie du programme initialement prévu. Le programme défini en 1959 envisageait en effet la construction de 2645 logements répartis en cinq tranches, ainsi que plusieurs équipements (groupe scolaire, église, commerces), assurant l'autonomie du quartier. Faute de moyens financiers suffisants, seule la tranche A, correspondant à 1004 logements, est finalement réalisée entre 1960 et 1965. Le projet de la ZUP est relancé en 1971 : 224 logements supplémentaires voient le jour et s'implantent sur le périmètre de la tranche B défini en 1959.

Les logements de la première phase de construction se répartissent en deux typologies principales : d'une part, des immeubles bas constitués de deux ou trois étages sur un rez-de-chaussée de garages ; d'autre part, des tours de dix étages conçues à partir d'un plan semi-circulaire ou cintré. Pour la seconde phase, Emile Aillaud poursuit la même logique typologique, écartant néanmoins de son dispositif les tours en R+9.

Les 135 immeubles bas, réalisés entre 1960 et 1972, sont conçus à partir d'un module de six logements pouvant être assemblés les uns avec les autres, de manière à former des rubans continus. L'articulation entre chacune de ces entités est assurée par des rotules destinés à accueillir des séchoirs ou des locaux pour les vides ordures. L'architecte dispose chacun des immeubles suivant plusieurs modes d'assemblage : « en spirale pour délimiter de vastes espaces verts, en quadrilatères pour constituer de petites cours ou des jardins résidentiels, ou en ligne lorsqu'il s'agit de structurer des fonctions collectives, tel un terrain de sport ou une place commerciale²¹ ».

Tels les wagons d'un train ondulant, les immeubles bas assemblés en spirales constituent « une sorte de fond sur lequel peuvent se déployer deux modèles de tours à dix étages²² ». Le premier modèle, de type parabolique, concerne sept tours réalisées à partir d'un plan semi-circulaire et librement disposées au centre du quartier ; le second, de type cintré, rassemble huit

tours conçues à partir d'un plan trapézoïdal et regroupées par famille de quatre, délimitant ainsi deux placettes au cœur de l'espace vert central.

19

La réalisation du projet du Wiesberg correspond à deux phases d'une durée de cinq ans pour la première, et seulement d'une année pour la seconde. Cette rapidité d'exécution est permise par l'emploi de techniques de construction préfabriquées. Le programme établi se caractérise en effet par « l'industrialisation poussée du gros œuvre, qui prend l'allure du travail à la chaîne, par la suppression des finitions onéreuses pour le gros œuvre et les corps d'état, par la possibilité d'économie par préfabrication, simplification et incorporation »²³.

Ainsi, les murs, façades et refends ont été exécutés en voile de béton, à l'aide de coffrages glissants. L'opération du Wiesberg constitue d'ailleurs la première expérience française dans l'emploi de ce procédé²⁴, utilisé à Helsinki pour la première fois après la guerre, et repris quelques années plus tard à Nanterre, pour la réalisation des tours de logements du quartier Pablo Picasso. Ce projet est ainsi l'occasion pour l'architecte de mettre au point, en collaboration avec l'ingénieur-conseil Asthon Azais et l'entreprise Jardin et Billard, les conditions de mise en œuvre de ce type de coffrage.

« Un coffrage de 1,20 mètres de hauteur, construit au sol, enveloppe tous les murs des bâtiments. Les deux parois de ce coffrage sont tenues par l'écartement voulu par des étriers. Des vérins hydrauliques soulèvent ces étriers en prenant appui sur des tiges d'acier verticales qui sont allongées au fur et à mesure du levage. (...) Le levage du coffrage se fait de façon continue, sans interruption de bétonnage. (...) Les parois extérieures du béton, légèrement striées, ont été conservées telles quelles avec application d'un revêtement polyester polymérisé sur place. Enfin, les parois intérieures ont été surfacées à la taloche sous le coffrage, au fur et à mesure qu'il s'élève. »²⁵

Ce procédé a ainsi permis d'obtenir une esthétique de la matière moulée, sans recourir à une structure traditionnelle poteau-poutre.

²¹ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, *Emile Aillaud*, op. cit., 2011, p. 83.

²² Ibid.

²³ Emile Aillaud, « Z.U.P. de Forbach-le-Wiesberg », in *Techniques et architecture*, nov. 1962, p. 110.

²⁴ Jean-François Dhuy, « 1960-1965 - Forbach, Le Wiesberg », in *L'Architecture selon Emile Aillaud*, Paris, Dunod, 1983, p. 134.

²⁵ Emile Aillaud, « Z.U.P. de Forbach-le-Wiesberg », op. cit., 1962, p. 110.

Au-delà de ces considérations techniques et constructives, le caractère expérimental de la cité du Wiesberg s'exprime dans la mise en œuvre d'un plan de colorimétrie, dont les teintes ont été choisies par Emile Aillaud en collaboration avec l'artiste-peintre Fabio Rieti, ami et gendre de l'architecte. Il s'agit de la seconde opération de logements collectifs construite par Emile Aillaud à laquelle participe l'artiste, après celle de 1952 pour la réalisation de la cité de l'Abreuvoir à Bobigny. Elle marque, à ce titre, une étape importante dans cette collaboration artiste-architecte, dont les deux grandes opérations parisiennes réalisées par Emile Aillaud et Fabio Rieti – le quartier de la Grande Borne construit à Grigny et le quartier Pablo Picasso à Nanterre –, constituent les points culminants de cette association. Pour la ZUP du Wiesberg, Fabio Rieti (né en 1927) signe une composition originale où les façades de chaque ensemble d'immeubles bas ou de tours sont peintes « d'une couleur différente, couleurs lourdes et sourdes [...] relevées d'intense notes allant du noir au vermillon et à l'outremer »²⁶. Ce dégradé de nuances est systématiquement rompu par une teinte étrangère, « de manière à perturber la lisibilité de l'ensemble »²⁷. Comme Emile Aillaud, Fabio Rieti conçoit la ville comme une entité complexe, dont l'essence est d'être chargée de mystères et d'interrogations. En effet, l'emploi du coffrage glissant pour les constructions de la Cité Wiesberg ne permet pas à l'artiste d'expérimenter la technique de la mosaïque tramée en fond de moule, utilisée par ailleurs à Chanteloup-les-Vignes, Grigny et Nanterre. Cette technique, particulièrement chère à l'artiste, repose sur le collage de petits éléments en pâte de verre ou en gré cérame, « disposés suivant une trame orthogonale à l'instar des canevas de broderies »²⁸.

La préfabrication traditionnelle des panneaux de façades est une donnée incontournable pour réaliser ces mosaïques : en effet, les petits éléments sont collés directement dans le moule du coffrage. Cette technique n'a donc pas pu être employée à Forbach, car les façades sont réalisées à partir d'un coffrage unique. A cette raison constructive s'ajoute l'éloignement géographique de Forbach par rapport à Paris, lieu de résidence de l'artiste, qui réalisait ces mosaïques *in situ*.

²⁶ Emile Aillaud, « Forbach, tours d'habitation », *op. cit.*, 1965, p. 125.

²⁷ Extrait de l'entretien avec Fabio Rieti mené par L. Pierron, Paris, 9 décembre 2011.

²⁸ Richard Crevier, *Fabio Rieti, Peintures, textes et errances*, Paris, Herscher, 1992.

L'utilisation de la mosaïque tramée qui est, comme l'écrit Fabio Rieti, « la technique la plus résistante pour les œuvres d'art à deux dimensions »²⁹ aurait sans doute permis d'assurer la pérennité de son œuvre, qui connaîtra à Forbach une très courte postérité.

(1972) Un ensemble en mutation

Au cours des années 1970, le dynamisme qui caractérise la jeune cité du Wiesberg durant la décennie précédente s'essouffle, ouvrant la voie à une période de profondes mutations, sans que son importance au regard de l'histoire de la construction, de l'habitat ou de l'urbanisme soit prise en considération.

La première campagne de rénovation des immeubles du Wiesberg intervient moins de dix ans après l'achèvement de l'opération en 1972. Face à la pression des habitants du quartier qui ne souhaitent plus « en voir de toutes les couleurs »³⁰, les teintes sourdes des tours et vives des immeubles bas sont en effet remplacées par des nuances pastel allant du rose clair au beige. Des motifs de nuages, pâle écho aux tours éponymes construites à Nanterre entre 1973 et 1981, sont également préférés aux couleurs uniques des tours cintrées et paraboliques du projet d'origine [ill. 5]. Dans le cas des tours cintrées, l'opposition entre les façades principales lisses, et celles latérales rythmées par les stries dues au coffrage glissant n'est aujourd'hui plus perceptible.

À partir de 2011, la réflexion sur la colorimétrie des immeubles ressurgit, avec le lancement d'un projet de rénovation visant à améliorer la performance technique des logements jugée trop insuffisante. Les travaux, menés par la Société immobilière Sainte-Barbe – l'un des principaux gestionnaires du quartier –, consistent en la mise en place d'une isolation extérieure (12 à 15 cm) sur une partie des immeubles bas. Mais au-delà de cette visée technique, l'objectif de la présente rénovation est, pour le bailleur, la revalorisation de l'image de son parc immobilier qu'il souhaite désormais plus résidentielle. Pour ce faire, une identité colorimétrique singulière est prévue pour chaque unité de logements, en réaction à l'uniformité générale qui caractérisait le quartier depuis les années 1980.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Auteur inconnu, « Les habitants du Wiesberg ne veulent plus en voir de toutes les couleurs », in *Forbach*, 25 mars 1972.



En outre, la lecture des façades, telles qu'elles se présentaient au moment de la construction du quartier, a été profondément perturbée par le changement de la majorité des menuiseries initiales. Les fins cadres métalliques ont en effet été remplacés par des menuiseries en PVC plus épaisses, « tandis que les occultations par stores vénitiens ont laissé la place à de bien plus banals volets roulants »³¹. Ainsi, les typologies des baies sont aujourd'hui extrêmement diverses dans leurs formes et dans les matériaux employés, conséquence de l'absence d'un cadre réglementaire visant à garantir un traitement harmonieux des ouvertures.

Les séchoirs des bâtiments bas isolés ou groupés ont également subi de nombreuses transformations. À l'origine, les séchoirs situés entre deux unités de logements étaient conçus comme des espaces ouverts sur l'extérieur, dont les façades en béton strié étaient caractérisées par la présence de fines meurtrières. Les séchoirs implantés à l'extrémité de ces unités étaient quant à eux traités comme de véritables coques en béton moulé dont l'une des façades était entièrement ouverte sur l'extérieur.

Ill. 5 : photographie de tours cintrées, la colorimétrie initiale imaginée par F. Rieti n'est aujourd'hui plus perceptible. Ph. L. Pierron (2011)

³¹ Dominique Lefrançois, Paul Landauer, Emile Aillaud, *op. cit.*, 2011, p. 84.

Cette conception originale est aujourd'hui mise à mal par la fermeture quasi généralisée de ces séchoirs, désormais utilisés par les habitants comme des espaces de stockage supplémentaires, voire comme des vide-ordures. À l'instar des baies, cette tendance n'a jusqu'alors pas fait l'objet d'une réglementation spécifique, comme l'illustre aujourd'hui la diversité des procédés de fermeture (bardage bois, tôles, etc.) [ill. 6].

Face à ces mutations, la Société immobilière Sainte-Barbe engage en 2011 un projet de fermeture des séchoirs, afin de permettre aux habitants de bénéficier d'une véritable pièce supplémentaire. Si l'aspect strié des anciens séchoirs est conservé dans ce projet, la verticalité des percements initiaux (meurtrières) ne semble pas avoir été reprise dans la conception des nouvelles ouvertures.



Enfin, dans le cas des immeubles gérés en copropriété, une tendance à la privatisation des espaces attenants aux logements se matérialise par la mise en place de clôtures minérales et végétales. La structure foncière mise en place à l'origine, qui visait à assurer une maîtrise publique du sol pour créer un vaste parc ouvert dans lequel les bâtiments sont implantés sans clôture, laisse aujourd'hui place à une gestion fragmentée de ces espaces et à une réelle mixité de ses statuts d'occupation.

Ill. 6 : les séchoirs implantés à l'extrémité des immeubles bas : des dispositifs multiples de fermeture. Photo : L. Pierron (2011)

Vers un processus de patrimonialisation ?

24

Alerté par les pouvoirs publics des nombreuses transformations effectuées ou en cours, le service de l'Architecture du Ministère de la Culture et de la Communication a porté une attention particulière à la cité du Wiesberg : en 2011, il a décidé d'intégrer celle-ci au corpus d'une étude portant sur dix ensembles de logements collectifs construits entre 1940 et 1980, et répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette recherche, qui fait suite à la publication de l'ouvrage *Les grands ensembles, une architecture du XX^e siècle*, est confiée à l'agence Benoît Carrié Architecture Urbanisme (Paris) qui assure un double objectif : « créer une connaissance aussi exhaustive que possible sur les aspects architecturaux, urbanistiques, techniques, historiques et paysagers » ; d'autre part, « évaluer les possibilités pratiques d'évolution des ensembles urbains pour leur adaptation aux usages et normes actuelles »³².

La réalisation de cette étude coïncide également avec la labellisation de la cité du Wiesberg « Patrimoine du XX^e siècle ». Sans incidence juridique spécifique, cette mesure permet néanmoins de mettre en lumière la double valeur de représentativité de ce projet : d'une part, au regard de son histoire en tant qu'opération témoin d'une période enthousiaste de la production des grands ensembles au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; d'autre part, au regard de la posture originale occupée par Emile Aillaud en matière d'habitat social. La cité du Wiesberg illustre l'engagement d'un architecte pour combiner les exigences liées à la production de masse de cette période à celles de l'individu, intégrées dans un processus de conception sensible et poétique.

Par ses formes audacieuses et par les réflexions théoriques qu'il représente, ce quartier apparaît ainsi comme une opération exemplaire des politiques patrimoniales à venir, qui tendent à renouveler l'approche des programmes de rénovation urbaine au vu des exigences actuelles en matière d'usage et de réglementation, tout en préservant les caractéristiques patrimoniales essentielles de ces opérations.

³² www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Architecture/Architecture-et-cadre-de-vie/Architecture-du-XXe-siecle/Etude-architecturale-de-10-ensembles-urbains [consulté le 13/09/15]

L'ACTE DE CONSTRUIRE, UN SUPPORT DE L'INNOVATION TECHNIQUE ET CULTURELLE

L'exemple des Balcons de Velchée de Jean-Luc André, 1981

Vianney Leheup

26

En 2012, l'organisation d'une exposition sur la Société Industrielle de Recherche et de Réalisation de l'Habitat, développée autour d'un procédé constructif expérimental de Claude Prouvé datant de 1973, a été l'occasion de mettre en lumière le rôle de Jean-Luc André dans cette aventure. Acteur du projet, Jean-Luc André est associé à Claude Prouvé au sein de l'agence de Jacques et Michel André, place Stanislas à Nancy, dès 1963. Les problématiques soulevées dans les différents projets de Jean-Luc André sont variées ; cependant, on retrouve dans un nombre important de ses premières réalisations ce désir d'expérimenter, de confronter au réel une idée développée sur le papier. Porter attention à la production de cet architecte nancéien, riche, variée et profondément ancrée dans le paysage architectural local est donc tout légitime. Les Balcons de Velchée, opération de logements réalisée à Malzéville en 1981, est un des projets les plus représentatifs de ce désir d'innover. Son analyse ne peut se faire sans envisager le terreau professionnel et familial dans lequel Jean-Luc André a évolué. Il faut également s'intéresser au contexte politique en faveur de l'architecture dans les décennies 1970 et 1980 (Plan Construction incitant aux opérations expérimentales) ainsi qu'au contexte économique (premier choc pétrolier de 1973) pour saisir les enjeux de cette réalisation.

Jean-Luc André, une tradition d'innovation

Lorsque plusieurs générations d'architectes appartenant à la même famille se succèdent en laissant une empreinte aussi importante dans une ville, le terme de tradition peut être choisi sans risque. La réputation d'Emile André, architecte du mouvement de l'Ecole de Nancy, n'est plus à faire. Jacques et Michel André, les deux fils d'Emile, commencent aujourd'hui à sortir de l'ombre de leur père. Lorsqu'en 1933, ils construisent le musée

de zoologie de Nancy, commandé par l'université, ils répondent d'une manière admirable à la question de traiter une façade borgne, en imaginant un procédé constructif innovant d'assemblage de panneaux préfabriqués en béton. Exemple de modernité pour l'Union des Artistes Modernes, admiré par Tony Garnier, cet important édifice de l'entre-deux-guerres abrite aujourd'hui encore le Muséum-Aquarium de la ville. Jacques et Michel André travaillent également avec d'autres architectes locaux, comme Dominique-Alexandre Louis. C'est ensemble qu'ils conçoivent en 1965 la nouvelle Institution Saint Joseph de Laxou, en utilisant des panneaux CCC des constructions Jean Prouvé pour développer la trame des façades. Cet ensemble a aujourd'hui totalement disparu.

27



Il est difficile de parler d'innovation et de la famille André sans évoquer une autre famille qui compte de nombreux artistes novateurs, les Prouvé. Contemporain d'Emile André, Victor Prouvé est l'une des têtes de file du mouvement Ecole de Nancy, avant d'en devenir le président à la mort d'Emile Gallé en 1904. De ses sept enfants, deux ont particulièrement œuvré à Nancy. Jean, né en 1901, est devenu en quelques années une icône de la vie nancéienne. Ferronnier d'art de formation, il met rapidement son savoir-faire au service de l'avant-garde architecturale dans les années

1920, avant de concevoir et de produire ses propres éléments de mobilier, et d'imaginer une architecture préfabriquée métallique. Henri, frère de Jean et de quatorze ans son cadet, est décédé en 2012. La production de cet architecte a profondément marqué l'agglomération nancéienne. En 1958, il construit l'église Saint-François-d'Assise à Vandoeuvre, protégée au titre des monuments historiques en 2012. Henri Prouvé participe également à la rénovation du quartier Saint-Sébastien de Nancy, avec la construction en 1960 de la tour Joffre-Saint-Thiébaud, d'une hauteur de 80 mètres. Claude Prouvé enfin, fils de Jean, est le membre de cette famille qui a le plus travaillé avec Jean-Luc André. Né en 1929, Claude Prouvé mène ses études aux Beaux-Arts de Nancy, participe à certains projets de son père et travaille en parallèle dans le cabinet de Dominique Louis. Après son mariage avec Claudine André, fille de Jacques André, Claude Prouvé rejoint l'agence André et soutient son diplôme en 1965, diplôme qui sera à l'origine du procédé d'industrialisation SIRH. C'est à partir de 1969 que le projet de Société Industrielle de Recherche et de Réalisation de l'Habitat se concrétise, mais il est rapidement interrompu en 1974. Claude Prouvé continue son activité au sein de l'agence André, en tant qu'associé, jusqu'en 1992, avant de se consacrer davantage au dessin, passion qui l'a suivi toute sa vie.

La formation¹ de Jean-Luc André pourrait être qualifiée d'académique, s'il fallait par exemple la comparer au parcours de Jean Prouvé. Après deux années préparatoires aux Beaux-Arts de Nancy en 1958-1959 - il participe à l'atelier de l'architecte Michel Folliasson, Grand Prix de Rome à qui l'on doit la tour Thiers à Nancy -, Jean-Luc André rejoint l'atelier d'Othello Zavaroni aux Beaux-Arts de Paris. Une fois son service militaire effectué, Jean-Luc André rejoint l'agence de son père et de son oncle place Stanislas à Nancy, où travaille déjà Claude Prouvé. Parmi ses premières réalisations, on compte sa propre maison, construite en 1970 en proche banlieue de Nancy. Il utilise les panneaux Rousseau, comme l'avait fait auparavant Jean Prouvé pour sa propre maison, mais ils sont employés ici pour la toiture comme pour les façades. Cet édifice rappelle par son échelle et ses formes les expérimentations américaines des Case Study Houses. La même année sort de terre l'immeuble de la Société Nancéienne et Varin-Bernier (SNVB), des-

¹ Entretien réalisé avec Jean-Luc André le 25 mars 2013 à Nancy, dans les locaux de l'agence André et Moulet place Stanislas.

siné en collaboration avec son père Michel, architecte attiré de cette société bancaire. Jean-Luc André décide de s'emparer du projet et de proposer un immeuble pyramidal composé de cellules hexagonales à la structure de béton et aux façades métalliques. Le directeur de la banque accueille très favorablement cette idée, après la présentation d'une maquette composée de boulons assemblés les uns aux autres. Pour la conception des panneaux de façade, Jean-Luc André se tourne alors vers Jean Prouvé et la Compagnie Industrielle de Matériel de Transport, alors en charge de la réalisation de rames du métro parisien. La production de Jean-Luc André se concentre autour de Nancy, allant des opérations de logements aux immeubles tertiaires, en passant par l'hospitalier. C'est dans les premières décennies de sa longue carrière (toujours en cours) que l'on peut chercher les opérations les plus innovantes, portées par un contexte politique et économique favorable.



Ill. 2 : l'immeuble de la Société Nancéienne et Varin-Bernier, Michel André, 1970. Photo : V. Leheup, 2013

Le foisonnement d'expérimentations architecturales en France dans les années 1970-1980

30

Dans les années 1970 s'ouvre une série de programmes ministériels dont le but est d'encadrer la production architecturale alors jugée insatisfaisante par le gouvernement, en particulier les opérations de grands ensembles. Dès la seconde reconstruction et pendant les années 1950, les innovations techniques permettant de construire rapidement de nombreux logements reçoivent l'aide du gouvernement, dans une France dévastée et ruinée. L'industrialisation lourde est mise en place et la technique du chemin de grue se démocratise alors dans toutes les villes sinistrées de France. Cette solution a été préférée à des projets de logements provisoires, dont les expérimentations de Jean Prouvé. La production en béton armé, plus robuste, séduit davantage l'Etat et les entrepreneurs, alors que la pénurie persistante de matériaux retarde encore la filière métallique². Le Plan Construction voit le jour le 19 mai 1971, soutenu par le premier ministre Jacques Chaban-Delmas ; sa mise en place est confiée à Paul Delouvrier, homme politique français qui a notamment pris part au Plan Monnet destiné à redresser l'économie et l'industrie françaises après la seconde guerre mondiale. La première mission consiste alors à mettre en place un comité directeur en charge « d'établir les priorités de la recherche, du développement et de l'expérimentation »³.

La force du Plan Construction réside certainement dans sa capacité à s'adapter aux évolutions rapides de la société. Si la réflexion est d'abord globale et s'intéresse à tous les aspects de l'habitat, trois domaines vont rapidement émerger pour devenir le centre d'attention des recherches durant une dizaine d'années : la qualité et l'innovation architecturales, l'industrialisation ouverte et les économies d'énergie. Pour chaque domaine, des concours permettent aux acteurs de la construction (architectes, bureaux d'études, ingénieurs) de répondre à des cas réels pour proposer leurs visions de l'architecture et pour tester des dispositions innovantes.

Un des chantiers du Plan Construction est de proposer des solutions alternatives à l'industrialisation lourde, critiquée pour son manque de souplesse

² Collectif, *Jean Prouvé : catalogue publié à l'occasion de l'événement « Jean Prouvé Nancy, Grand Nancy 2012 »*, Paris : Somogy éditions d'art, 2012, p. 203.

³ ASCHER François, *Le Plan Construction et Architecture : résultats, acquis et projets*, Paris-la-Défense : Plan Construction et Architecture, 1990, p. 5.

d'utilisation et la rigueur du produit architectural obtenu. Ce procédé est alors mis en cause dans la baisse de qualité de l'habitat. Pour autant, l'industrialisation n'est pas exclue, mais corrigée. Le terme d'« industrialisation ouverte » apparaît dès 1971 et est défini par la construction de bâtiments, y compris leur gros œuvre, par l'assemblage sur chantiers de composants de taille relativement modeste et surtout, de composants de caractéristiques normalisées, permettant de les marier entre eux quels qu'en soient les fabricants⁴. La volonté de retrouver une architecture à l'échelle humaine prime sur la rationalisation extrême des procédés constructifs.

31

Le Plan Construction, avant la première crise pétrolière de 1973, accorde des financements à plusieurs expérimentations thermiques. Ces projets testent différents modes de chauffage et permettent de calculer les économies réalisables en étant moins dépendant au fioul. La crise de 1973 donne un coup d'accélérateur aux recherches dans le domaine de l'énergie avec la mise en place du concours Habitat Original par la Thermique en 1974. Celui-ci se tourne exclusivement vers les économies d'énergie en finançant des opérations utilisant des procédés d'isolation thermique performants ou des matériaux à faible consommation énergétique. La même année est créée l'Agence pour les Economies d'Énergie, destinée à diminuer la dépendance au pétrole et à réduire la demande en énergie. A la fin des années 1970, on compte déjà plus de soixante réalisations expérimentales représentant 4200 logements, dont plusieurs concernent l'expérimentation des pompes à chaleur dans l'habitat⁵.

Si la ville de Nancy compte un certain nombre d'exemples d'opérations expérimentales soutenues par le Plan Construction, aucune à l'exception des Balcons de Velchée ne traite de la question énergétique. Ainsi, les immeubles baptisés GAMMA construits en 1973 par l'agence Parisot selon un procédé technique innovant présentent un défaut important en terme d'isolation thermique. Les projets nancéiens de reconquêtes urbaines sont pour leur part bien reçus par le public et les professionnels de la construction. Alain Sarfati installe un « village »⁶ en 1980 dans ce qui deviendra le quartier Meurthe-Canal, avec l'aide d'une équipe de sociologues, tandis

⁴ ASCHER François, op. Cit. , p. 12

⁵ ASCHER François, op. Cit. , p. 14

⁶ CONAN Michel, *Composer les différences : les logements boulevard Lobau à Nancy, Alain Sarfati, architecte ; évaluation à plusieurs voix*, Paris : Plan Construction, 1987, p. 15

que Laurent Beaudouin, Christine Rousselot et Jean-Marie Roussel investissent en 1981 une pointe d'îlot dans la ville de Charles III, avec le projet de redynamiser ce quartier⁷.

Les Balcons de Velchée, opération à expérimentations multiples

32 Jean-Luc André est à l'origine du choix du site d'implantation de l'opération, une ancienne carrière occupée à Malzéville, dans un environnement accidenté. Le directeur général de la Société Anonyme des HLM de l'Est donne carte blanche à l'architecte pour élaborer un projet de logements au travers d'un concours d'idées. La réponse de Jean-Luc André est totalement guidée par le site et son environnement. Le front de taille de l'ancienne carrière est stabilisé, mais peu modifié. Les bâtiments en suivent donc les courbes en plan, grâce à la disposition d'appartements en « parts de tartes », pour reprendre l'expression même de l'architecte. Le nombre de niveaux des bâtiments collectifs est également déterminé par la hauteur de l'ancienne carrière, par une « composition épousant le front de taille et accentuant les caractéristiques du site » et des « hauteurs décroissantes restant dans l'enveloppe générale du coteau »⁸. Des appartements de plain-pied ou en duplex composent les plus hauts ensembles, tandis que des maisons individuelles accolées occupent la partie basse du terrain. On peut rapprocher le travail de Jean-Luc André de celui du Team Ten, groupement d'architectes influent dès les années 1950 ou des travaux de l'Atelier de Montrouge. Selon Pierre Riboulet, membre de cet atelier d'architecture, « on ne peut faire de l'architecture que dans un moment donné, dans un lieu donné, si on veut lui donner une base ancrée dans la question même de l'architecture »⁹, balayant ainsi les conceptions de l'architecture objet et de série. En 1980, le projet de l'hôpital pour enfants Robert-Debré à Paris compose ainsi avec son environnement. Tournant le dos au périphérique, la conception en gradins du bâtiment permet de profiter au maximum d'une orientation sud

⁷ Ibid.

⁸ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Annexe du permis de construire, Fonds André, cote 199 J 925

⁹ Pierre Riboulet, cité dans : ABRAM Joseph, BLAIN Catherine, DELAUNAY Dominique, DOUROUX Xavier, MOSCOVICI Serge, VOLDMAN Danièle, *L'Atelier de Montrouge, la modernité à l'oeuvre (1958-1981)*, Paris : Acte Sud / Cité de l'architecture et du patrimoine, 2008, p. 232

et ouest, tout en proposant des façades animées par des balcons, des serres et des toitures végétalisées.

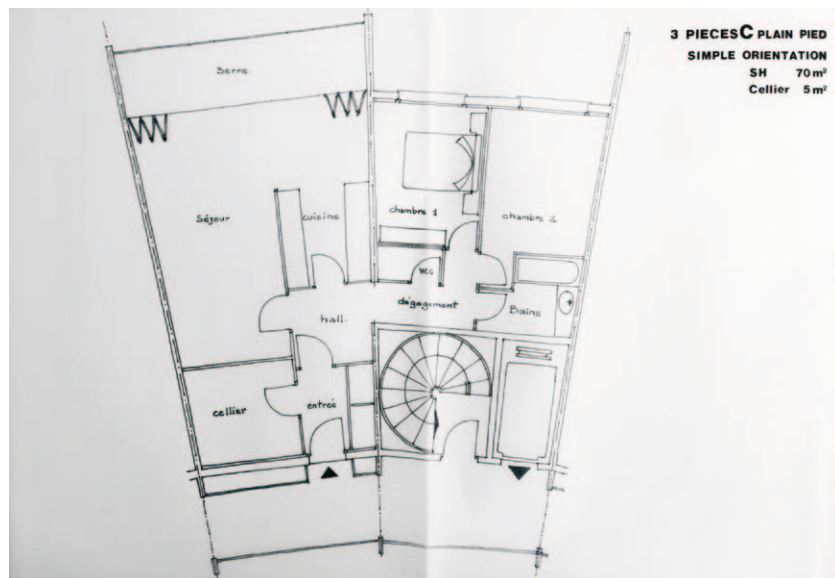
La dimension sociale est très importante pour ces architectes, comme pour Jean-Luc André. L'ensemble des bâtiments des Balcons de Velchée est disposé autour d'une place circulaire occupée en son milieu par un bassin et une fontaine. Cette place de village devait donner accès à un local social aménagé dans un tunnel existant, qui ne sera finalement pas aménagé. Travaillant sur les différences de niveaux, l'architecte propose des jardins privés, des espaces de rencontres et des cheminements qui s'entremêlent, permettant de multiplier les croisements et les rencontres entre habitants.

33



Ill. 3 : la fontaine, surnommée le volcan par certains habitants - malheureusement éteint faute d'entretien
Photo : V. Leheup, 2013

L'opération de Jean-Luc André présente également des qualités climatiques importantes, l'orientation des bâtiments en premier lieu. L'architecte privilégie les façades sud, dispose les pièces à vivre selon cette orientation, repousse au nord les cuisines et les salles de bain et limite ainsi les percements sur la mauvaise orientation. Toutes les pièces au sud disposent soit d'une loggia (un espace extérieur, mais couvert), soit d'une serre (ce même espace étant fermé par des vitres). La loggia forme une casquette pour limiter l'apport solaire en été, la serre ajoute l'intérêt de créer un espace intermédiaire d'un point de vue thermique. L'air y est réchauffé en hiver, avant de pénétrer dans la pièce donnant sur la véranda. En été, celle-ci peut être ouverte pour que l'air circule librement. Les circulations communes en coursives sont repoussées en façade nord. Ces coursives sont détachées de la façade, ce qui permet de limiter les vues dans les pièces des appartements donnant au nord (surtout les cuisines), et d'un point de vue structurel, de limiter les ponts thermiques entre le béton des coursives, à l'air libre, et la structure isolée des logements.



Ill. 4 : exemple d'un appartement 3 pièces. En bas, la coursive extérieure et l'accès aux circulations communes verticales. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Fonds André, cote 199 J 925

Dans un courrier de mars 1978 qui accompagne le dossier relatif au concours d'idées pour le terrain Ganaye, Jean-Luc André écrit : « cette opération pourrait bénéficier (...) de la procédure "industrialisation ouverte par composants" ». Il ajoute que « cette procédure permet, d'une part de bénéficier de financements préférentiels tirés du budget spécial du plan construction, d'autre part le dépassement des plafonds de l'ordre ». ¹⁰ Il n'est pas encore question d'une expérimentation thermique, mais plutôt d'un travail qui semble s'intéresser à la technique de construction, comme avait pu en profiter Claude Prouvé avec les « Modèles Innovations » en 1973 pour la SIRH. Les entretiens avec Jean-Luc André n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse. Néanmoins, cette évocation du Plan Construction peut avoir éveillé la curiosité du maître d'ouvrage et il est clair que Jean-Luc André voulait inscrire son opération de logements dans cette dynamique.

L'accompagnement technique de l'expérimentation énergétique des Balcons de Velchée

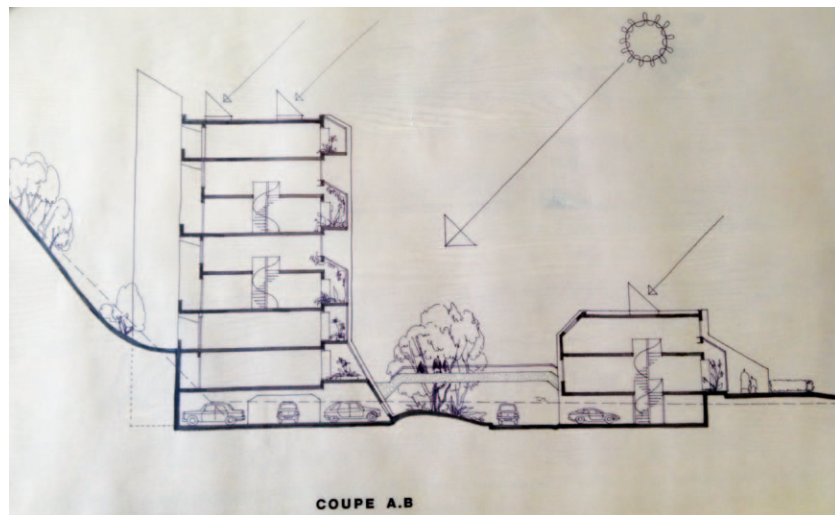
En 1974, le programme « Climat, architecture de l'habitat et formes urbaines », axé principalement sur le confort thermique des édifices, est lancé par l'Etat. Le directeur général de la Société Anonyme des HLM de l'Est, J.-R. Schwartz, contacte dès 1978 le secrétariat à la recherche architecturale du ministère de l'environnement et du cadre de vie pour envisager la possibilité d'inscrire le projet de Jean-Luc André dans ce programme : « Notre Architecte, M. Jean-Luc André, nous transmet le dernier appel d'offres du Plan Construction "Climat, Architecture de l'Habitat". Nous aimerions avoir votre avis sur l'intérêt qu'il y aurait à inscrire dans cette consultation une réalisation que nous étudions en ce moment dans une commune de la banlieue immédiate de Nancy ¹¹ ». Le thème de ces expérimentations était « l'intégration climatique des édifices, la réhabilitation climatique des bâtiments existants, la micro-climatique des villes et formes urbaines » ¹².

¹⁰ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Fonds André, cote 199 J 920

¹¹ Lettre de J.R. Schwartz, directeur général de la SA d'HLM de l'Est à Monsieur Lesterlin du 16 Juin 1978.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds André, cote 119 J 920.

¹² CHAUVIN-MICHEL Marion, *Architectures solaires et politiques énergétiques en France de 1973 à 1985*, Paris, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Centre de recherche Histoire Culturelle et Sociale de l'Art, 2012, p. 194.



Les Balcons de Velchée font donc figure d'exception, comme le souligne Jean-Charles Chevrier, ancien professeur de l'École des Mines de Nancy en charge du suivi de l'expérimentation thermique pour cette opération : « Il y avait deux choses qui sortaient un peu de l'ordinaire. D'une part, c'était dans des logements sociaux et il était peu fréquent d'investir dans des systèmes très sophistiqués. D'autre part, c'était innovant d'aller instrumenter pour aller vérifier que des calculs se passaient bien¹³ ».

La décision de la mise en place de l'expérimentation technique, le choix des systèmes de chauffage et le suivi des résultats reviennent à la société d'HLM de l'Est et à son directeur général, Mr. Schvartz, sur les conseils de leur bureau d'études techniques (O.T.H. Est) et semble-t-il, sans concertation avec l'architecte. Un document, édité en décembre 1978 par la société d'HLM de l'Est, présente les équipements thermiques qui seront mis en place aux Balcons de Velchée en fonction des ensembles de logements. Puisque cette opération se compose de plusieurs bâtiments, abritant soit des logements collectifs soit des logements individuels, elle est l'occasion d'implanter différents modes de chauffage dans des logements similaires, ce qui permet de les comparer dans le temps.

Ill. 5 : coupe de principe des logements et apport solaire. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds André, cote 119 J 925

¹³ Entretien avec Jean-Charles Chevrier réalisé à Nancy le 7 Février 2013.

Cependant, la société d'HLM de l'Est ne s'arrête pas là et le but de l'opération est bien d'expérimenter de nouveaux systèmes devant aboutir à des économies d'énergie, afin de les intégrer dans de futures opérations. Ces nouveaux moyens résident en fait dans des combinaisons de plusieurs techniques de chauffage : chaudière mixte et pompe à chaleur, chauffage par le sol, V.M.C. et pompe à chaleur ou encore capteurs solaires. Les différentes combinaisons permettent d'observer le comportement de chaque source de production d'énergie, non sans quelques surprises, comme la nécessité en plein mois de février d'ouvrir les fenêtres pour les premiers locataires, qui constatent une température de 26°C dans les appartements.

La mise sous surveillance technique est confiée à l'École des Mines de Nancy, à la fin du chantier. Un courrier non daté de la direction technique de la Société Anonyme des HLM de l'Est, adressé à Jean-Luc André, comporte en pièce jointe un document intitulé « Suivi de bilan d'opération devant aboutir à des économies d'énergie »¹⁴. On y apprend qu'« il s'agit de mettre en place les structures nécessaires au suivi du fonctionnement des différents types de chauffage et production d'eau chaude sanitaire. L'ensemble de ce travail a pour but de vérifier les consommations des différents types de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, et de les comparer aux consommations de bâtiments classiques »¹⁵. Le bilan définitif de cette expérimentation reste introuvable. Dès les premiers entretiens, Jean-Luc André semblait évoquer un possible échec de ce suivi. Selon Jean-Charles Chevrier, ce bilan n'aurait en fait pas eu de résultats véritablement probants. Malgré des systèmes de mesures sophistiqués - des capteurs avaient, par exemple, été mis en place pour savoir si la porte-fenêtre du séjour vers la véranda était ouverte ou fermée - les mesures variaient du simple au double en fonction des habitudes des résidents. Des portes laissées ouvertes ou fermées, une aération trop importante du logement ou une température différente de quelques degrés faisaient varier la consommation énergétique entre deux appartements disposant pourtant des mêmes moyens de chauffage. La conséquence est qu'il est très difficile, voire impossible d'en tirer des conclusions utilisables pour concevoir de nouvelles opérations de

¹⁴ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Fonds André, cote 199 J 920 consultée le 22 janvier 2013

¹⁵ Rapport "Suivi de bilan d'opération devant aboutir à des économies d'énergie" (chauffage - E.C.S.), Fonds André, cote 199 J 920

logements. Fort de son expérience, Jean-Charles Chevrier observe que plus la technique est sophistiquée, plus il est nécessaire d'éduquer les utilisateurs. Pour réaliser des économies d'énergie, il ne suffit pas de mettre en place des moyens à la pointe de la technique : encore faut-il que les utilisateurs sachent s'en servir et connaissent les comportements à adopter face à cette technique, ou aujourd'hui, ces technologies.

38

Si l'analyse et l'expérimentation technique de 1980 n'ont pas dégagé les résultats espérés, on peut saluer la performance en terme de consommation du bâtiment, bien en deçà des normes alors en vigueur. La révision des systèmes de chauffage en 2006-2007, l'installation de nouveaux capteurs solaires et de pompes à chaleur couvrant 30 à 40% des besoins permettent de répondre aux normes actuelles¹⁶. La conception même du bâtiment n'a pas été modifiée, ce qui souligne la qualité des Balcons de Velchée. Les moyens constructifs utilisés en 1981, comme la préfabrication des panneaux de façade en béton, accompagnent le projet et l'esthétique voulue par l'architecte, sans le contraindre. Les qualités d'implantation, d'orientation, de densité priment sur un simple raisonnement de performance économique du chantier. Ces qualités sociales, environnementales, techniques, écologiques au sens large du terme n'étaient pas dans l'air du temps en 1978, lors de la première esquisse du projet. Elles sont saluées dès 1982 par la commission du palmarès national de l'habitat, réunie par le ministre de l'urbanisme et du logement. Les utilisateurs actuels partagent encore l'avis des premiers arrivés : le logement est apprécié pour la taille, la conception interne, le mode de chauffage, la modicité des charges, la qualité de l'entretien des espaces communs et l'isolation phonique¹⁷. Les Balcons de Velchée restent donc, pour quiconque s'intéresse à l'architecture, une leçon sur l'investissement total du maître d'œuvre dans l'intelligence d'un projet, qu'elle soit constructive, technique, climatique ou esthétique.

¹⁶ Résidence Les Balcons de Velchée à Malzéville (54), in Lorraine Qualité Environnement, Fiche Opérations, Disponible sur : www.lqe.fr (page consultée le 13 avril 2013)

¹⁷ Ministère de l'urbanisme et du logement, Livre d'or de l'habitat, 1982



39

Ill. 6 : depuis le bas de Malzéville, les Balcons de Velchée émergent discrètement. Photo : V. Leheup, 2013.

LA CITÉ EXPÉRIMENTALE DU CODAL, METZ-PLANTIÈRES, 1949-1950

Une solution d'habitat individuel face à la crise du logement

Pierre Maurer

40



Le promeneur messin qui décide de flâner dans le quartier de Plantières ne manquera pas d'être séduit par l'une ou l'autre maison au charme discret et parfois même désuet autour de la rue Alcan, en contrebas de l'avenue de Strasbourg. Mais, passant son chemin, il n'aura sans doute pas conscience qu'une soixantaine d'années plus tôt, celles-ci étaient des prototypes expérimentaux destinés à promouvoir la construction d'habitations individuelles¹.

Alors que la France manque tout particulièrement de logements à l'issue du second conflit mondial, ces maisons posent la question de la place de l'habitat individuel dans les politiques de construction.

Ill. 1 : pavillon EOE, Aimé Bercier architecte, 1949. Archives Municipales de Metz, 104 W1, droits réservés.

¹ Cette recherche s'appuie principalement sur l'étude du fonds 104 W1 des archives municipales de Metz (AM Metz).

Après la Seconde Guerre mondiale : faire face à la crise du logement

La crise du logement n'épargne aucunement la ville de Metz. Si elle n'est finalement que peu touchée par les destructions liées aux bombardements, une grande partie de ses habitations présente des problèmes de vétusté. Il reste 13900 logements pour loger la population messine, qui comptait 82900 habitants en 1939². Si une partie de cette population a été expulsée pendant la guerre, elle revient alors s'installer à Metz et il faut trouver des solutions pour l'héberger.

Au 26 octobre 1949, le chiffre total de logements manquant à Metz s'élève à 1723, sachant que les différents chantiers d'Habitations à bon marché (HBM)³ en cours d'achèvement à cette même date représentent seulement 378 logements. Le problème se pose particulièrement pour les jeunes ménages qui se voient bien souvent contraints d'habiter chez leurs parents, durant les premières années de leur mariage.

Le CODAL : un comité d'aide au logement mis en place par le préfet

Le contexte messin est cependant loin d'être un cas isolé et l'ensemble du département de la Moselle s'avère présenter de graves lacunes en ce qui concerne la construction de logements.

Dans ce contexte, Louis Périllier (1900-1986), inspecteur général de l'Administration et préfet de la Moselle, décide de mettre en place un nouvel organisme pour faire face à cette crise du logement dans le département : le Comité d'aide au logement (CODAL). Créé le 1^{er} décembre 1948, il a son siège à la préfecture de la Moselle. Ses statuts sont élaborés le 18 janvier 1949 et il est inscrit au registre des associations le 4 février de cette même année. Il comprend « toutes les personnes physiques ou morales » ayant adhéré aux statuts de l'association⁴.

² François-Yves LE MOINE (dir.), *Histoire de Metz*, Éditions Privat, 1986, p. 397-398.

³ Les HBM deviennent Habitations à Loyer Modéré (HLM) en 1951.

⁴ Statuts du CODAL, Article 3.

41

Il se fonde sur le principe « que dans le domaine de la construction il est désormais tout à fait impossible de s'en remettre entièrement soit à l'initiative privée soit à l'État. L'aide de l'État n'est pas négligeable, mais il faut la compléter. Isolés, les capitaux privés sont presque toujours impuissants ; groupés, ils deviennent efficaces. Il s'agit de les drainer vers la construction⁵. »

42

Le but du CODAL est « d'apporter sa contribution à la solution de la crise du logement dans l'intérêt économique, social et de l'hygiène⁶. » Il présente quatre objets clairement définis dans l'article 2 de ses statuts :

- Étudier les différentes formules de financement des constructions immobilières, pour déterminer les modalités les plus avantageuses et présenter toutes suggestions utiles aux pouvoirs publics⁷.
- Faciliter le financement des constructions et l'amélioration des maisons d'habitation destinées à toute autre personne susceptible de bénéficier de la législation sur les HBM et plus particulièrement, d'aider à l'accession à la petite propriété.
- Coordonner les activités des différents organismes d'HBM et leur accorder des prêts ou subventions, notamment dans un but d'hygiène sociale.
- Étudier les différents types de logement réalisables selon les procédés les plus modernes en vue de déterminer ceux dont le coût de construction est le plus avantageux, tout en répondant aux exigences de salubrité et aux conditions locales.

Le quatrième objet nous intéresse particulièrement ici. Dans son exposé du 6 décembre 1948 devant le conseil général de la Moselle, le préfet Périllier argumente d'ailleurs sur ce point :

⁵ Louis PÉRILLIER, « Exposé fait devant le conseil général de la Moselle par M. Périllier, inspecteur Général de l'Administration, préfet de la Moselle, au sujet de la création d'un " Comité d'aide au logement " (CODAL), pour aider au financement des constructions immobilières », Metz, le 6 décembre 1948, AM Metz, 104 W1.

⁶ Statuts du CODAL, Article 1er.

⁷ Le CODAL se rend ainsi acquéreur de dommages de guerres, qu'il rachète à un certain taux (30% au maximum en 1949, d'après le procès-verbal de la réunion de la commission exécutive du CODAL du 17 août 1949).

« Les ressources de la technique moderne (et notamment la fabrication d'éléments métalliques) permettent en effet d'abaisser sensiblement le prix de revient. Il ne s'agit pas d'imposer la préfabrication ; mais n'oublions pas que c'est en l'organisant industriellement sur une grande échelle que les pays Anglo Saxons ont pu réaliser en quelques années un très gros programme de logement. La France est encore restée assez routinière sur ce chapitre⁸. »

43

Pour reprendre les mots de Louis Périllier, il était auparavant impossible de mettre en œuvre une initiative à caractère général telle que celle proposée par la création du CODAL. Les matériaux étaient alors contingentés et réservés aux sinistrés, mais avec la fin de ces mesures, la reconstruction peut déjà laisser place à la construction. Le CODAL a ainsi pour objectif de provoquer des opportunités constructives.

Le choix de construire une cité expérimentale

Parmi les premiers projets mis en œuvre par le tout nouveau CODAL, le plus emblématique s'avère être celui d'une cité expérimentale à Metz-Plantières. Il reprend le concept lancé trois ans plus tôt par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) pour la cité expérimentale de Merlan à Noisy-le-Sec⁹.

La cité messine vient s'inscrire au sein du lotissement de Plantières, qui s'étend sur 11,5 hectares dont la viabilisation a commencé avant la guerre et qui va accueillir près de 147 familles entre 1947 et 1957¹⁰. Si les premières constructions qui y sont édifiées sont des chalets, les dernières sont cinq collectifs HLM, illustrant l'importance que prend alors la construction d'habitations collectives dans la politique du logement.

Afin de provoquer l'émulation des architectes¹¹, le CODAL organise, dès le mois de janvier 1949, une exposition de différents types d'habitations. Des maquettes, plans et devis sont ainsi présentés durant tout le mois à la préfecture.

⁸ Louis PÉRILLIER, op. cit.

⁹ Opération expérimentale de construction de logements individuels dans la ville de Noisy-le-Sec, fortement meurtrie durant la Seconde Guerre mondiale. Elle se compose de prototypes de maisons préfabriquées, édifiées entre 1945 et 1953.

¹⁰ Collectif, *Dix ans de vie municipale 1947-1957*, Metz, Paul Even, 1958, p. 29-1949).

¹¹ « L'Habitat : souci majeur des collectivités », *Le Lorrain*, 13 juillet 1949.

Dans sa séance du 7 mars 1949, la commission technique¹² doit choisir parmi les prototypes présentés ceux qu'elle souhaite voir construire. Le prix de chaque pavillon est plafonné à une somme de 1800000 francs. Le CODAL se propose en effet d'apporter un complément de 300000 francs à la somme de 1500000 francs, maximum pouvant être accordé, selon la loi, par un établissement de crédit immobilier. Le futur habitant du prototype devra ensuite fournir, de son côté, un cinquième du montant total de la construction, puis rembourser cette dernière par mensualités¹³.

La commission demande à chaque participant d'établir un projet sur des bases communes en y ajoutant une cave, un moyen de chauffage général, ainsi qu'un chauffe-eau.

Les réponses sont demandées aux exposants pour le 17 mars, afin de pouvoir faire des propositions à la Commission exécutive qui doit siéger le 21 mars¹⁴.

Chaque équipe doit comprendre un architecte et un entrepreneur. Cependant, il semble que cette règle initiale n'ait pas été suivie à la lettre et que des entreprises aient porté seules certains des pavillons. Suivant les règles établies par la Société Départementale de Crédit Immobilier de la Moselle, il est demandé que les constructions nouvelles répondent à des types définis, allant du type II au type IV, dont le nom est pondéré par une lettre A ou B, qui est fonction de la surface du logement, tandis que le chiffre fait référence au nombre de pièces de l'habitation. Ainsi, la plupart des habitations du CODAL à Plantières sont de type IV B, ce qui correspond à quatre pièces principales, avec une surface totale minimale de 73 m².

Le 21 mars 1949, le conseil d'administration du CODAL décide, à l'unanimité, d'engager trente millions de francs pour la construction de la cité expérimentale. Celle-ci doit alors accueillir quinze pavillons-types. Le terrain est fourni gratuitement par la ville de Metz, qui s'associe par ce biais à cette opération.

¹² Dès sa création, une commission technique est mise en place, pour suivre les projets mis en œuvre par le CODAL, sous la présidence de Roger Berrier (1897-1960), architecte, directeur des services techniques de la Ville de Metz.

¹³ « L'expérience du CODAL à Plantières : une nouvelle phase de la lutte pour la reconstruction », *Le Républicain Lorrain*, 28 avril 1949.

¹⁴ « Procès-verbal de la réunion de la Commission technique, le 7 mars 1949 à la Préfecture de Metz », AM Metz, 104 W1.



Les différents prototypes : expérimentations

La cité expérimentale est construite en un temps assez court, puisque toutes les maisons sont conçues et réalisées entre 1949 et 1950. L'objectif est en effet d'ouvrir les différentes habitations réceptionnées à l'occasion de la Foire Exposition en octobre 1949. Si les contrats stipulent que les maisons doivent être achevées en un maximum de six mois, certains entrepreneurs pensent initialement pouvoir le faire en trois ou quatre mois. Certains, qui utilisent des procédés nouveaux, laissent même entendre qu'ils pourront édifier leur prototype en quinze jours¹⁵. Cependant, seule une partie des pavillons est finalement ouverte en octobre ; l'intégralité de la cité expérimentale est achevée au cours de l'année 1950¹⁶.

Ill. 2 : pavillon Rutard, Jean Zimmermann architecte, 1949. Archives Municipales de Metz, 104 W1, droits réservés.

¹⁵ « L'expérience du CODAL à Plantières : une nouvelle phase de la lutte pour la reconstruction », *Le Républicain Lorrain*, 28 avril 1949.

¹⁶ Seuls quatre pavillons sont réceptionnés définitivement en 1949 : EGRU et SNCR (le 21 octobre), Zimmermann (7 novembre) et Lecorche (15 décembre).

La cité expérimentale de Plantières compte au final huit prototypes individuels du type IV B et neuf jumelés dont un de 5 pièces, cuisine, salle de bain, destiné à des familles nombreuses, soit au total 26 logements¹⁷.

46

La construction de ces derniers revient aux entreprises suivantes : l'Entreprise Oise et Est (EOE), de Metz ; l'entreprise Tosi & Fils, de Metz ; les Établissements Lecorche & Cie, de Saint-Dié-des-Vosges ; la Société des Entreprises Rutard, de Paris ; l'entreprise Sartore & Cie, d'Insming ; l'entreprise Kirsch, de Metz ; l'Entreprise Générale de Reconstruction et d'Urbanisme (EGRU), de Lyon ; l'entreprise Jules Cauvet, de Toulon ; la Société Nationale des Chantiers de Reconstruction (SNCR), de Paris ; le Comptoir Commercial et Industriel de la Métropole (COCIM), de Paris ; l'entreprise Bouton, à Savigne-lès-Mines.

La plupart des entreprises non implantées à Metz possèdent une succursale sur place ou alors s'associent à un entrepreneur local. Mais si elles réalisent ces habitations sous leur seul nom, avec des projets et des procédés propres, la plupart de ces entreprises travaille tout de même en collaboration avec un architecte, selon la demande initiale : Pierre Pagnon (Paris) ; Michel et Gérard Escande (Paris) ; Georges Goldberg (Paris), membre de la Société des Architectes Modernes ; Marc Gire (Paris) ; Aimé Bercier (Metz) ; Jean Compagnon (Neuilly-sur-Seine) ; Jean Zimmermann (Longwy) ; François Dupupet (Morhange), architecte en chef de la Reconstruction.

Sont ainsi édifiées des maisons à un ou deux niveaux, jumelées ou non, extensibles dans certains cas, utilisant des procédés traditionnels ou de préfabrication : procédés Cauvet, Lemay, système Corneloup-Corneille...

Ainsi, le pavillon construit par la SNCR est une maison individuelle de type IV B, dont la réception définitive a lieu le 21 octobre 1949. Si ses murs de soubassement, ainsi que ceux de la cave, sont en béton vibré, les murs extérieurs sont en pierre reconstituée de Lorraine et son isolation thermique est assurée par des plaques de plâtre. Une des caractéristiques principales de cette habitation reste son délai de construction extrêmement court, puisqu'elle est édifiée en l'espace de six semaines.

¹⁷ Ces données chiffrées sont présentées dans le « Rapport moral présenté à l'Assemblée Générale du CODAL en date du 28 mai 1951 », AM Metz, 104 W1.

Un autre pavillon aurait pu être construit en un temps encore plus rapide, à savoir celui bâti par le COCIM. En effet, le 21 octobre 1949, alors que les fondations ont été creusées trois semaines plus tôt, le propriétaire pourra prendre possession de son habitation la semaine suivante. C'est un prototype extrêmement intéressant, conçu pour être habitable par un jeune ménage ne possédant que peu de mobilier. Outre ses nombreux placards et la présence requise par le CODAL du chauffage central, il comprend en effet une buanderie avec machine à laver et essoreuse électrique, une cuisine équipée et enfin une salle de bain¹⁸. Mais la construction est interrompue à la suite d'une visite de chantier : la société est mise en demeure de recommencer les travaux de couverture avec les matériaux originaux. Toutefois, faute d'accord amiable avec l'entreprise, le contrat avec cette dernière est finalement rompu quelques mois plus tard ; l'achèvement de la construction est alors confié à un entrepreneur local¹⁹.

47

Parmi les prototypes expérimentaux de cette cité de Plantières, la société Sartore est l'entreprise la plus prolifique, puisqu'elle travaille sur trois pavillons différents. Si le premier est réalisé en son nom propre, les deux autres le sont pour les architectes François Dupupet et Gérard Escande. Le pavillon Sartore, qui bénéficie de crédits de dommages de guerre, est finalisé en premier.

L'entreprise travaille principalement avec des parpaings en béton moulé, vibré et damé. Cependant, la construction de pavillons jumeaux, édifiés sous la direction de Gérard Escande, est réalisée en pierre prétaillée.

Le pavillon construit par la société EGRU est l'un des deux pavillons finalisés pour le mois d'octobre 1949. Dans la mesure où il donne pleine satisfaction au CODAL, ce dernier attribue, deux mois plus tard, à la société lyonnaise huit nouvelles maisons, dont une jumelée, basées sur un procédé de construction accéléré en appareillage spécial de parpaings en béton vibré. Les travaux de quatre de ces huit maisons commencent le 12 août 1950, mais la société, en proie à des difficultés, va finalement abandonner le chantier.

¹⁸ « La commission technique du CODAL a remis hier matin à leurs propriétaires deux nouvelles habitations de la cité de Plantières », *Le Républicain Lorrain*, 22 octobre 1949.

¹⁹ Rapport moral présenté à l'Assemblée générale du CODAL, 28 mai 1951. AM Metz, 104 W1.



Si le pavillon jumelé construit par l'architecte Georges Goldberg²⁰ bénéficie de publications dans la presse spécialisée nationale²¹ du fait de son intéressant processus constructif, sa construction n'en demeure pas moins difficile.

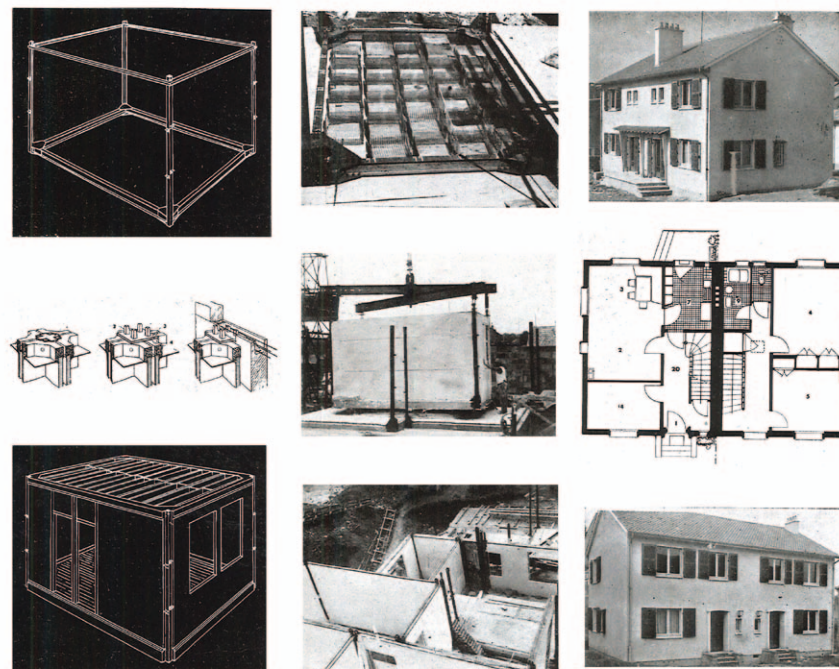
Recommandé à Roger Berrier, président de la commission technique du CODAL, par un courrier du 23 février 1949 émanant du président de la Société des Architectes Modernes, Georges Goldberg – qui est l'un des membres de celle-ci – est alors en pleine compétition restreinte pour la cité expérimentale.

Il s'agit de deux pavillons individuels mitoyens, de type III B, construits selon le procédé Corneloup-Corneille de SECIBAT, par agencement de cellules préfabriquées. Chacune d'elles représente une pièce et est constituée d'un plancher en béton armé, entouré de poutrelles sur lesquelles viennent se fixer, aux quatre angles, des poteaux profilés métalliques. Ceux-ci servent d'appui aux cloisons en panneaux plâtre, ces dernières étant au préalable coulées sur une surface plane après réserve pour les encadrements des baies.

Ill. 3 : pavillon Sartore, 1949. Archives Municipales de Metz, 104 W1, droits réservés.

²⁰ On lui doit plusieurs constructions à Paris, la plus célèbre d'entre elles restant le mémorial de la Shoah (1952-1956), pour lequel il est associé à Alexandre Persitz (1910-1975).

²¹ Se référer au chapitre *Réception critique*.



Un chaînage en béton courant sur la partie supérieure de la cellule permet d'en assurer la rigidité. Les cellules sont ensuite assemblées, grâce à un appareil de levage, sur le terrain. Un pont roulant est construit à cet effet par l'entreprise d'échafaudages Mils. Les cellules ne constituent cependant que la structure interne de l'édifice ; des murs en « maçonnerie traditionnelle » constituent la structure extérieure de la maison. D'après *L'Architecture d'aujourd'hui*, ce système de construction « est destiné à la réalisation de grands ensembles de cités²² ».

Toutefois, l'entreprise, les Maîtres Artisans Maçons Réunis, de Paris, va vite se retrouver en difficulté pour son premier chantier expérimental, allant jusqu'à être déclarée en faillite, laissant impayés certains fournisseurs régionaux²³.

Ill. 4 : pavillon construit par l'architecte Georges Goldberg, selon le procédé Corneloup-Corneille de SECIBAT. Illustrations issues de « Maison d'habitation à la cité expérimentale de Plantières à Metz », paru page XIX du numéro 32 de *L'Architecture d'aujourd'hui* (octobre-novembre 1950), droits réservés.

²² « Maison d'habitation à la cité expérimentale de Plantières à Metz », in *L'Architecture d'aujourd'hui* n°32, oct.-nov. 1950, p. XIX.

²³ Rapport moral présenté à l'Assemblée générale du CODAL en date du 28 mai 1951. AM Metz, 104 W1.

L'architecte, qui est signataire du contrat tout comme l'entreprise, doit lui-même s'engager davantage pour permettre la réalisation effective du projet et parer au dépassement du prix, qu'il impute à la maison SECIBAT, mais aussi aux pillages sur le chantier.

50

S'il fallait identifier une construction manquant à Plantières, ce serait un pavillon conçu par Jean Prouvé (1901-1984). Certains membres du CODAL auraient en effet souhaité y associer ce dernier. Son nom est cité dans la liste des prototypes exposés à la préfecture en janvier 1949. Roger Berrier l'invite lui-même pas moins de quatre fois, mais il décline toujours les offres qui lui sont faites au nom du CODAL. Pourtant, le préfet souhaiterait lui confier la construction de deux cents pavillons et par là-même, diminuer sensiblement le prix de construction de ces derniers. Mais Jean Prouvé n'est pas intéressé par le projet du CODAL. Il a abandonné quelque temps auparavant la construction d'un pavillon préfabriqué à la cité de Noisy-le-Sec²⁴. Cette dernière expérience, qui ne l'a pas satisfait, l'a sans doute découragé de retenter une opération trop similaire.

Sur l'ensemble des vingt-six logements réalisés, dix-huit le sont à la charge du CODAL, qui engage 31 444 888 francs en frais de construction pour ce projet, tandis que huit millions sont supportés par la Société de Crédit Immobilier.

Les premiers pavillons sont attribués dès le mois d'août 1949. Pour répartir ces logements, la commission exécutive du CODAL tient compte des choix des candidats, ainsi que de leur situation familiale et sociale et des conditions dans lesquelles ils sont alors logés. Ils doivent également être agréés par la Société de Crédit Immobilier.

Ces pavillons sont tous affectés à des couples avec enfant(s) voire avec une personne à charge, exception faite du pavillon Sartore, attribué à une institutrice, veuve de guerre, mère d'un enfant, à la condition expresse que celle-ci « s'engage à prendre avec elle sa famille, de façon à ce que ce pavillon soit normalement occupé²⁵ ».

Les pavillons de la cité expérimentale sont remis à leurs propriétaires les uns après les autres, après délivrance par la commission technique du CODAL du certificat de réception des travaux²⁶.

²⁴ Procès-verbal de la commission exécutive du CODAL du 17 août 1949. AM Metz, 104 W1.

²⁵ Ibid.

²⁶ « La commission technique du CODAL a remis hier matin à leurs propriétaires deux nouvelles habitations de la cité de Plantières », *Le Républicain Lorrain*, 22 octobre 1949.



51



Ill. 5 : prototype construit par l'entreprise Sartore et les architectes Dupupet et Escande, 1949. Archives Municipales de Metz, 104 W1, droits réservés.

Au coeur des deux journées de l'habitat de 1949

La première journée de l'habitat, qui a lieu le 11 juillet 1949, est l'occasion de présenter au public la nouvelle cité expérimentale. Pour le préfet Périllier qui en est à l'initiative, « en matière de construction de maisons d'habitation, un effort particulièrement important est actuellement tenté dans le département de la Moselle. » Cette journée est donc organisée « afin de le faire connaître et par là même, de créer un climat favorable à son développement au cours de l'année prochaine ».²⁷

52

La journée, qui réunit des représentants des ministères ou encore de la presse parisienne, commence le matin par un court temps de travail, suivi par une visite organisée des principaux chantiers et des réalisations déjà effectuées dans le département de la Moselle.

Dans l'agglomération messine, la visite comprend neuf opérations, parmi lesquelles la cité expérimentale du CODAL, mais aussi la cité de la rue Georges Ducrocq, portée par l'Office Départemental d'HBM nouvellement créé, avec le soutien actif du CODAL.

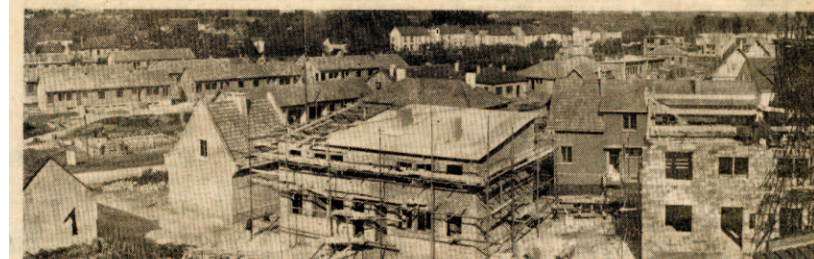
En effet, l'objectif du CODAL est assez rapidement de réaliser deux cités expérimentales : l'une à Plantières, composée de pavillons individuels et l'autre, d'immeubles collectifs, qui prendra le nom de Cité Louis Périllier.

La presse se fait largement l'écho de cette journée. Ainsi, le journal *France-Soir* du 12 juillet va même jusqu'à titrer « Les Messins vont pouvoir choisir le logement de leurs rêves et... ils l'obtiendront d'ici deux ans au plus tard ». Et de citer Raymond Mondon (1914-1970), maire de Metz, qui annonce que : « Dans deux ans la crise du logement sera résolue à Metz ». Ce vœu pieux, qui s'avèrera un peu prématuré, laisse tout de même augurer de l'espoir que procure la politique du logement. Et au cœur de ces espoirs, c'est bel et bien la cité expérimentale de Plantières qui tire son épingle du jeu. Jacqueline Salmon, la journaliste de *France-Soir* s'enthousiasme :

« Mais l'idée la plus audacieuse et la plus originale a consisté à réaliser, autour de Metz, une cité expérimentale : au lieu d'une exposition sur papier, 24 types de logements, tous différents, ont été édifiés et seront terminés en octobre. A ce moment, les Messins pourront visiter, plusieurs jours durant, ces 24 conceptions de l'habitat moderne et dire leur préférence. »

²⁷ Courrier de Louis Périllier à Roger Berrier, 5 juillet 1949. AM Metz, 104 W1.

La cité expérimentale du C.O.D.A.L. à Plantières a accueilli dimanche de nombreux visiteurs



53

La seconde journée de l'habitat est organisée le dimanche 9 octobre, à l'occasion de la Foire Internationale de Metz. Les concepteurs des différents pavillons sont invités à les ouvrir au public, qui vient les visiter en nombre, guidé par les différents architectes et entrepreneurs eux-mêmes.

Ill. 6 : extrait du journal *Le Républicain Lorrain* du 11 octobre 1949. Archives Municipales de Metz, 104 W1, droits réservés.

Réception critique

Les réactions enthousiastes des journalistes, à la suite des journées de l'habitat de 1949, illustrent assez bien l'intérêt porté à cette opération durant tout son processus de construction.

La Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française a visité avec beaucoup d'intérêt le chantier de la cité expérimentale :

54

« Cette réalisation nous a permis, en effet, de confronter avec la réalité du chantier, un certain nombre de procédés que nous avons étudiés pour le concours de la Sidérurgie. Nous pensons qu'il sera intéressant de poursuivre ces études et visites de chantier pour toucher du doigt les difficultés que rencontrent l'industrialisation du bâtiment et la préfabrication :

- Plans insuffisamment détaillés ou mal compris des exécutants
- Manque de rigueur dans la préparation d'éléments préfabriqués qui doivent être retouchés sur le chantier
- Médiocre qualité de certaines maçonneries, pour lesquelles le bourrage à la caillasse est un peu trop employé (résultat du travail donné à la tâche et surveillé de trop loin)
- Manque de moyens de levage
- Mauvaise qualité des constituants et mauvaise fabrication de certains agglomérés, fabriqués de façon plus ou moins artisanale²⁸. »

En avril 1949, il est question d'une vingtaine de jeunes ménages désirant se faire construire une maison de type méridional extensible les ayant séduits parmi les projets présentés par le CODAL²⁹. En août de la même année, la commission exécutive du CODAL approuve la construction de différents prototypes choisis par des candidats-constructeurs particuliers, parmi ceux de la cité expérimentale sur vingt parcelles mises à disposition par le CODAL³⁰.

²⁸ Courrier de P. Philippe à Roger Berrier, 14 juin 1949. AM Metz, 104 W1.

²⁹ « L'expérience du CODAL à Plantières : une nouvelle phase de la lutte pour la reconstruction », *Le Républicain Lorrain*, 28 avril 1949.

³⁰ Procès-verbal de la réunion de la commission exécutive du CODAL du 17 août 1949. AM Metz, 104 W1.

En octobre 1949, ce sont des agents du MRU qui, au vu de l'expérience de la cité expérimentale de Plantières, émettent le souhait d'édifier dix pavillons jumelés sur un même îlot. L'économie du prix de construction est citée comme argument (1 700 000 francs la construction de pavillons de cinq pièces avec chauffage central, soit un prix inférieur aux maisons expérimentales, avec une pièce en plus)³¹. Ces agents du MRU obtiennent une dispense de permis de construire³², étant donné le caractère expérimental de ce chantier groupé. Cependant, cette expérience s'avère plus difficile qu'il n'y paraît et les difficultés pour ne pas dépasser la somme de 1 800 000 francs obligent finalement plusieurs participants à abandonner le projet.

55

Si la presse régionale se fait largement l'écho de l'édification de la cité expérimentale, diverses publications nationales s'intéressent également à celle-ci. Il semble que le pavillon construit par Georges Goldberg tire particulièrement son épingle du jeu ici, puisqu'il est publié non seulement dans la revue *La journée du Bâtiment* en date du 13 avril 1950, mais aussi dans un numéro de *L'Architecture d'aujourd'hui*³³. De nombreux courriers envoyés à la Ville de Metz témoignent de l'intérêt réel suscité par la construction de la cité expérimentale de Plantières, qu'ils proviennent du maire d'Arles ou de celui de Nantes. Il est indéniable que cette expérience intéresse...

Quel bilan pour cette opération et quelles perspectives pour l'habitat individuel au début des années 1950 ?

Raymond Mondon, dans le bilan de la première décennie passée à la tête de la mairie de Metz³⁴, déclare :

« N'oubliant pas que la faveur du Français va à la maison individuelle, la Ville s'efforça de satisfaire largement de telles ambitions. Mais il fallut aussi pourvoir les organismes publics ou semi-publics auxquels incombait la mission de faire de l'habitat en grand. »

³¹ Courrier à M. L'Inspecteur Général de l'Administration, Metz, le 6 octobre 1949. AM Metz, 104 W1.

³² Cette disposition est permise par l'arrêté ministériel du 25 juillet 1949.

³³ « Maison d'habitation à la cité expérimentale de Plantières à Metz », in *L'Architecture d'aujourd'hui* n°32, oct.-nov. 1950, p. XIX.

³⁴ Collectif, *Dix ans de vie municipale 1947-1957*, Paul Even, 1958, p. 29.

Telles semblent être les limites de la construction de maisons individuelles au début des Trente glorieuses. En termes d'initiative collective, l'expérience du CODAL ainsi que les lotissements des Castors³⁵ sont des exemples assez originaux au milieu d'initiatives de plus en plus orientées vers l'habitat collectif. Là où le but initial était que chaque jeune ménage puisse s'offrir sa maison, pour une somme de 1 800 000 francs, la pression du manque de logement et de foncier pousse les collectivités publiques à soutenir prioritairement la construction de logements collectifs. L'opération du CODAL en ressent déjà les effets, puisque le chantier de Plantières est jumelé à celui de la rue Georges Ducrocq, lui-même constitué d'habitat collectif, tout comme les derniers logements construits dans le lotissement de Plantières. Cela ne sonne toutefois pas le glas de la construction de logements individuels, bien au contraire.³⁶

Dans l'ensemble, la majorité des entreprises a donné satisfaction dans la réalisation des pavillons de la cité expérimentale de Plantières³⁷.

Si, en France, le manque de ressources comme le charbon ou le bois entraîne celui du ciment, de la brique ou encore de l'acier, les constructeurs français n'en proposent pas moins le plus souvent des procédés faisant appel à des matériaux lourds³⁸. Si les deux opérations n'ont pas la même ampleur, ni ne bénéficient du même écho, un constat similaire peut être établi à la cité de Merlan de Noisy-le-Sec et à Metz.

Si les maisons du CODAL ne sont pas les prototypes d'habitat individuel qui proposent les innovations formelles et techniques les plus originales, elles n'en présentent pas moins un intérêt historique certain, dont témoignent les visites et les publications dont elles ont pu faire l'objet au moment de leur construction. La cité expérimentale du CODAL est toutefois bien vite tombée dans l'oubli³⁹. Le présent article souhaite donc participer modestement à faire renaître le souvenir de cette expérimentation d'habitat individuel.

Le CODAL, créé en 1948, a définitivement cessé son activité en 2015, après soixante-sept années d'aide active à la construction de logements.

³⁵ Les Castors correspondent à un mouvement d'autoconstruction, qui émerge en France après la Seconde Guerre mondiale.

³⁶ Voir l'article de Karine Thilleul dans ce numéro, p.108

³⁷ Rapport moral présenté à l'Assemblée générale du CODAL en date du 28 mai 1951. AM Metz, 104 W1.

³⁸ CAUE de Seine-Saint-Denis, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Ville de Noisy-le-Sec, *La cité expérimentale de Merlan : Noisy-le-Sec*, Noisy-le-Sec : Ville de Noisy-le-Sec, 2008, 64 p.

[En ligne] Disponible sur : www.noisyselec.net/kiosque/_48cofae06c59b.pdf

³⁹ Une fois édifiée, elle semble d'ailleurs susciter moins d'enthousiasme et d'intérêt que durant sa construction où elle participait à nourrir de nombreux espoirs.



Ill. 7 : la cité expérimentale du CODAL aujourd'hui : la rue Guillebert de Metz. Photo : P. Maurer, 2015.

LA CITÉ DE LA MARSEILLE À THAON-LES-VOSGES

Une recherche architecturale pour le logement paternaliste (1910-1925)

Sébastien Labruyère

58

Avec la Révolution industrielle qui s'opère au milieu du XIX^e siècle, les patrons d'usine deviennent non seulement les porteurs de l'expansion économique, mais également des acteurs du développement local.

À Thaon-les-Vosges, localité importante du marché textile vosgien à partir de 1872, Armand Lederlin a fait partie de ces patrons qui ont visé à bâtir les systèmes les plus complets possibles dans la régie de la vie des ouvriers hors de leur travail, y voyant un moyen de stabiliser une population mobile et de la rallier à leur cause, mais aussi et surtout de promouvoir leur firme par une autre voie que la seule production industrielle. Le logement a pris une part considérable dans ce rôle de vitrine qu'ont tenu les œuvres sociales dans la politique thaonnaise : c'est ce qu'on tentera de dépeindre à travers l'étude de la cité-jardin ouvrière de la Marseille.

Thaon-les-Vosges, fief paternaliste

Genèse d'une ville-usine

Après la défaite française de 1871 qui voit l'Alsace-Moselle échoir à la Prusse, le marché du textile qui fait vivre la majorité de l'industrie dans l'Est de la France doit profondément se réorganiser. Schématiquement, le massif montagneux vosgien représentait une délimitation entre les filatures et tissages, majoritairement implantés dans les Vosges, qui assuraient les premières transformations du coton, et les manufactures alsaciennes qui se livraient aux activités d'ennoblissement (blanchiment et teinture).

Dans ce contexte de nouvelles barrières douanières qui rendent impensable la continuation des échanges entre des usines pareillement localisées,

¹ G. POULL, *L'Industrie textile vosgienne (1765-1981)*, Rupt-sur-Moselle, 1982.

² La commune sera rebaptisée Thaon-les-Vosges pour éviter la confusion avec un village homonyme du Calvados.

il est décidé par un groupe d'industriels et de décideurs politiques de créer dans le département des Vosges une usine capable d'assurer les opérations d'ennoblissement du tissu produit par les filatures et tissages locaux, afin d'éviter le passage par les frontières¹.

La délégation en charge du projet se met à la recherche du site le plus adapté ; son choix se porte sur Thaon², village lorrain d'environ 550 habitants, situé à une dizaine de kilomètres d'Épinal, sur le tracé des principales voies de transport routières, fluviales et ferroviaires. L'usine, baptisée Blanchisserie et Teinturerie de Thaon, débute son activité en 1872, en étant commandée dans un premier temps par un tandem de directeurs, en les personnes de Jacques-Christophe Dieterlen et d'Armand Lederlin³.

L'organigramme est assez complexe et plusieurs tensions portant sur la gestion de l'entreprise provoquent dès 1874 la démission de Jacques-Christophe Dieterlen. Les administrateurs prennent la décision de laisser Armand Lederlin (1836-1919) seul aux commandes. Il conservera son poste jusqu'en 1909, date à laquelle il passe le relais à son fils Paul (1868-1949)⁴.

Armand Lederlin, patron protestant et paternaliste

Celui qui se fait appeler à Thaon « Monsieur Armand » montre dès son arrivée une attention particulière à la construction d'une vie ouvrière dans la commune, qui soit dans l'esprit des grandes réalisations paternalistes de cette époque⁵. Sous son égide, la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon va être à l'origine d'un certain nombre d'œuvres sociales, qui lui vaudront d'ailleurs de multiples récompenses dans les concours internationaux. En guise d'exemple, la lutte contre l'alcoolisme est l'un des chevaux de bataille de la direction qui instaure très rapidement des distributions de café, d'eau et de vin à proximité de l'usine⁶.

³ La BTT fonctionne, dans ses premières années, en partenariat étroit avec les usines alsaciennes Gros, Roman, Marozeau et Cie, de Wesserling (Haut-Rhin) et Steinheil, Dieterlen et Cie de Rothau (Bas-Rhin), dans les domaines respectifs du blanchiment et de la teinture. Ce partenariat comprenait des apports matériels, logistiques, mais aussi et surtout de savoir-faire. Jacques-Christophe Dieterlen est l'un des anciens patrons de l'usine de Rothau, et Armand Lederlin, le directeur de la filière teinture de cette même maison.

⁴ C. FERRY, *La Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (1870-1914)*, thèse de doctorat, sous la dir. P. BARRAL, Université de Nancy 2, 1990, 2 vol., 418 p.

⁵ A titre de comparaison, le Familistère de Guise, commandé par Jean-Baptiste André Godin, est construit entre 1858 et 1883.

⁶ C. FERRY, *La Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (1870-1914)*, op. cit., pp. 239-243.

59

L'éducation est également un domaine incontournable dont le directeur de la BTT s'occupe en personne. Armand Lederlin est protestant, ce qui le différencie de beaucoup de patrons de son époque, catholiques pour leur part : si ces derniers sont généralement favorables à ce que les enfants soient instruits par les institutions religieuses, « Monsieur Armand » fait partie des partisans de l'école républicaine, en laquelle il voit également un moyen de former du personnel qualifié pour son usine. En 1882, Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique et ami personnel du directeur de la BTT, vient en personne inaugurer l'école supérieure. Armand Lederlin n'est pas encore maire⁷, il intervient en tant que président du comité de patronage de l'école primaire. Il prononce un discours « très applaudi » auquel le ministre répond par un éloge assez long⁸, montrant ainsi l'étendue de son influence.

La liste et la diversité des œuvres sociales sont vastes. On pourrait mentionner, entre autres, l'implantation d'une caisse d'épargne et d'un bureau de poste, dans les premières années d'activité, ou la possession de plusieurs fermes-modèles, qui maintenaient un rapport à la tradition agricole et permettaient en outre d'assurer une grande partie des besoins en denrées de la ville. Preuve de leur importance pour l'image de marque de l'usine, elles feront l'objet d'un ouvrage signé par Paul Lederlin en 1919⁹.

Les œuvres sociales à Thaon-les-Vosges

Il n'est toutefois encore pas question de considérer le cas thaonnais comme exceptionnel. Si l'on admet que le paternalisme concerne tout ce qu'un patron réalise pour ses ouvriers en dehors du travail à l'usine, c'est alors une notion très ancienne, puisque les forges des XVII^e et XVIII^e siècles prévoyaient déjà des logements pour les travailleurs¹⁰. Ce que l'on peut en revanche dire de l'exemple de Thaon-les-Vosges, c'est qu'il est diversifié, complet.

⁷ Il le deviendra en 1884 et restera premier magistrat jusqu'à son décès en 1919.

⁸ « Discours de M. Jules Ferry à Thaon », *Le Temps*, 31 août 1882.

⁹ P. LEDERLIN, *Les Œuvres sociales de la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon*, Paris, 1923 (réédition), 46 p.

¹⁰ Entretien avec Jean-Pierre Doyen, historien. Cf. S. LABRUYERE, *De la cité-jardin au paternalisme industriel, l'exemple du quartier ouvrier de la Marseille, Thaon-les-Vosges, 1910-1925*, MFE, sous la dir. C. BAUER, Ecole d'Architecture de Nancy, 2014, pp. 252-260. Cf. également J.-P. DOYEN, « Les villes-usines de la vallée de la moyenne Moselle », in *Annales de la Société d'Emulation du Département des Vosges*, 1983, pp. 52-71.

Le XIX^e siècle est celui de la révolution industrielle en France et de l'éclosion de la classe ouvrière. L'activité manufacturière engendre des mutations géographiques et les ouvriers ont pour caractéristique d'être mobiles ; les changements d'employeur sont fréquents. Ainsi, le paternalisme de cette époque constitue un moyen de fixer la main-d'œuvre à un endroit donné. Cela passe en premier lieu par le logement et par la forme urbaine qui va naître et se propager en nombre : la cité ouvrière. Aussi la plupart des usines en activité à cette époque, et c'est le cas du textile, ont-elles fait construire du logement ouvrier.

Ce qui diffère selon les patrons, c'est le degré auquel ils poussent ce paternalisme. Soit c'est un simple moyen d'éviter que les ouvriers ne se trouvent dans des conditions de vie qui entravent leur production à l'usine, soit cela devient un argument de communication interne et externe : c'est alors, d'une part, un instrument destiné à obtenir un sentiment positif et une pleine approbation de la part des ouvriers et d'autre part, la construction d'une renommée qui, dans les cas les plus aboutis, égale quasiment celle de l'usine elle-même.

On a indiqué précédemment que cette dernière position était celle pleinement revendiquée à Thaon-les-Vosges, dont les réalisations sociales sont primées dans des concours. Ceci est d'autant plus vrai que la ville compte deux autres usines depuis la fin du XIX^e siècle¹¹, dont l'une sera rachetée à Paul Cuny par Marcel Boussac en 1917.

C'est l'une des premières acquisitions de ce jeune industriel qui s'apprête à construire un empire textile particulièrement présent dans les Vosges¹² et qui mise également beaucoup sur la création d'œuvres sociales en tous genres.

Premières cités ouvrières, un geste fort

Thaon-les-Vosges présente donc deux véritables cas de quartiers de cités ouvrières, c'est-à-dire deux compositions de plusieurs nouvelles rues et d'un nombre de maisons conséquent. Tous deux ont été réalisés par la

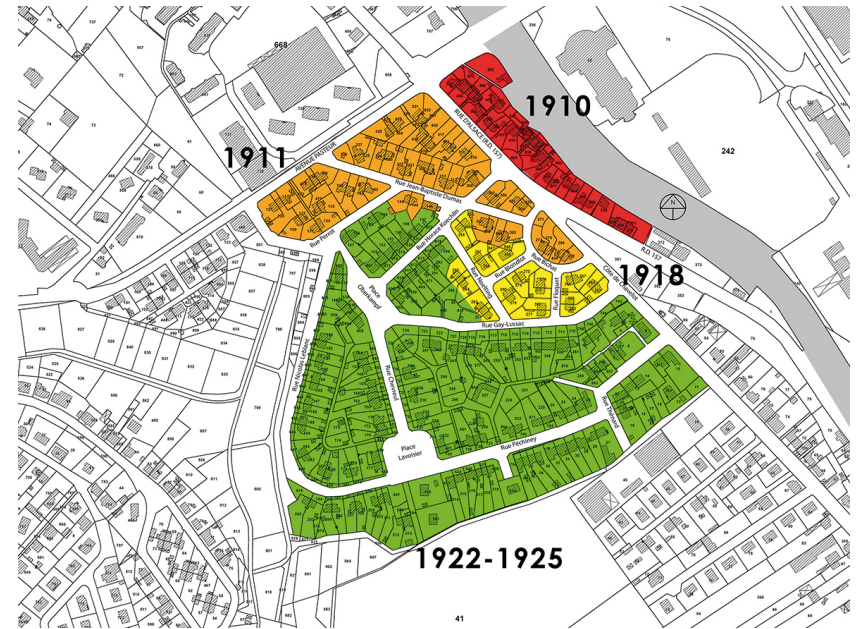
¹¹ La filature Cuny et le tissage Germain Willig et Cie, dont *L'Immeuble et la Construction dans l'Est* rapporte que les implantations sont décidées en 1893 ou 1894. *L'Immeuble et la Construction dans l'Est*, dimanche 14 janvier 1894, « Vosges : quelques mots sur la prochaine campagne », Jean La Hière, pp. 250-251.

¹² G. POUILL, *L'Industrie textile vosgienne (1765-1981)*, op. cit.

Blanchisserie et Teinturerie de Thaon et jouent, à leurs époques respectives, un rôle important dans la politique d'œuvres sociales mise en place par la direction.

Le premier de ces deux exemples est le quartier dit de la Corvée. Il est commencé quasi-immédiatement après l'implantation de la Blanchisserie à Thaon, en 1872 ; des maisons y seront construites jusqu'au début du XX^e siècle¹³. Son édification est censée répondre à l'arrivée des premiers ouvriers, qui pour la plupart ne sont pas originaires du secteur, mais d'Alsace : si la création de la BTT est en grande partie une conséquence économique de l'annexion prussienne, elle est aussi encouragée par le phénomène migratoire de ceux qui furent couramment nommés les « optants », c'est-à-dire ceux qui refusent le changement de nationalité et qui traversent la frontière pour rester français¹⁴. Ceci concerne plusieurs des administrateurs, mais aussi des ouvriers qui sont amenés des usines de Rothau et Wesserling. Le quartier de la Corvée conserve la mémoire de cet esprit patriotique dans le nom de ses rues, qui évoquent pour la plupart des villes alsaciennes : Mulhouse, Colmar, Strasbourg, etc. , auxquelles il convient d'ajouter la « rue du Souvenir ».

Le premier fait notable concernant ce projet de cités est sa localisation dans le bourg. En effet, les logements ouvriers sont d'ordinaire situés à proximité de l'usine, mais à une distance respectable des habitants non-ouvriers, de manière à éviter les conflits entre une population souvent rurale, qui penche pour une philosophie conservatrice, et une population ouvrière plus sensible au socialisme et moins liée au territoire. Les directeurs de l'usine prennent ici le contrepied parfait de cette idée, en construisant les cités au plus près possible du bourg existant, préférant la prévision optimiste d'une alchimie entre anciens et nouveaux résidents à la crainte de tensions irréversibles. Jacques-Christophe Dieterlen, alors co-directeur de la BTT, espère alors que « l'esprit conservateur et économe des agriculteurs sera bienfaisant pour l'élément industriel qui arrivera et aidera à transformer les prolétaires du dehors en propriétaires »¹⁵. Ceci nous amène à la seconde particularité de cet ensemble de cités, qui sera appliquée dans d'autres opérations ultérieures de logement ouvrier : des parcelles



sont vendues pour des ouvriers qui souhaitent construire leur propre maison et en être propriétaires¹⁶. C'est pour cette raison qu'au cœur du paysage des rues parallèles et des maisons en série, on trouve dans le quartier de la Corvée plusieurs rues le long desquelles sont bâties des maisons uniques.

En ce qui concerne celles qui sont construites par l'usine, deux campagnes de réalisations successives, entre 1872 et 1914, constituent le principal du parc bâti du quartier, dont on peut faire ressortir deux modèles récurrents. Le premier est le plus rustique et semble correspondre aux maisons les plus anciennes : la maison comporte deux logements mitoyens avec un rez-de-chaussée et un niveau de pièces sous combles ; la façade comprend une seule fenêtre et une porte. Le second modèle est une version améliorée du premier, qui distribue toujours deux logements mitoyens mais avec une pièce supplémentaire. En tant que premières cités construites, et donc plus rudimentaires, elles sont certainement l'ensemble le plus impacté à l'heure actuelle par les modifications des habitants devenus propriétaires.

¹³ C. FERRY, *La Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (1870-1914)*, op. cit., pp. 228-238.

¹⁴ Le traité de Francfort qui définit les termes de la fin de la guerre, en 1871, prévoit en effet de laisser aux habitants des territoires transfrontaliers la possibilité de choisir leur nationalité jusqu'à la date butoir du 1er octobre 1872.

¹⁵ C. FERRY, *La Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (1870-1914)*, op. cit., pp. 228-238.

Ill. 1 : le phasage de la construction d'un quartier ouvrier de plus de 100 maisons. Plan : S. Labruyère, 2015.

¹⁶ Ibid.

Des cités-jardins ouvrières à Thaon-les-Vosges

Un architecte et un commanditaire au tempérament innovateur

64

Le second quartier est celui dénommé La Marseille, réalisé de 1910 à 1925. Il s'implante au sud de la ville existante, le long de la route qui relie Nancy à Epinal et sur laquelle est greffé le village de Thaon. Si l'on identifie encore de nos jours un ensemble clairement délimité dans l'espace, il s'agit en fait d'une succession de plusieurs phases de conception et de construction, dont chacune prévoit l'arrivée de la suivante sans connaître exactement ce qui sera ajouté.

On distingue quatre grandes étapes dans la réalisation du quartier, dont la première intervient en 1910. [ill. 1] La BTT se trouve face à une augmentation importante de ses effectifs et la petite opération de vingt logements qu'elle a fait ériger en 1909¹⁷ semble insuffisante.

La direction fait appel à un architecte dont le seul curriculum vitae est signe d'une volonté d'innovation et de recherche : Jean Walter.

Né à Montbéliard (Doubs) en 1883, décédé à Dordives (Loiret) en 1957, il s'est illustré en bâtissant le premier hôpital de France conçu en hauteur, à Clichy (1932-1935), ainsi qu'en étant l'architecte référent, entre 1911 et 1925, de la Cité Coopérative Paris-Jardins à Draveil. Sa polyvalence l'amènera également à fonder un empire industriel à Zellidja Boubker (Maroc), ainsi que les bourses d'étude Zellidja, et à enrichir une collection d'art nommée Walter-Guillaume et exposée au Musée de l'Orangerie à Paris.

Pour s'en tenir à son travail dans l'architecture ouvrière, disons à son sujet qu'il s'intéresse de très près à la mouvance anglaise des cités-jardins, nées du concept théorisé par Ebenezer Howard en 1898 et mises en formes pour la première fois en 1904 à Letchworth, dans la banlieue londonienne, par Raymond Unwin et Barry Parker¹⁸.

¹⁷ Dix cités à deux logements sont construites au lieu-dit du Tournant de l'Etang. Elles sont reprises du même modèle que les dernières maisons édifiées au quartier de la Corvée. C'est la première étape de la conquête urbaine de la frange sud de la ville, marquée jusqu' alors par la voie de chemin de fer qui relie la gare à la Blanchisserie, devenue aujourd'hui l'avenue Pasteur.

¹⁸ E. HOWARD, *Tomorrow : a peaceful path to real reform*, 1898. R. UNWIN, *Etude pratique des plans de villes, introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, Coll. Eupalinos, Ed. Parenthèses, Marseille, 2012 (réédition)



65

En France, le Musée Social, qui consiste en un groupe de réflexion autour des questions du logement, est déjà formé et il comporte des membres aux noms illustres tels que Jules Siegfried, Emile Cheysson et Henri Sellier, qui seront à l'origine à partir des années 1910 de plusieurs lois sur le logement social. Ils auront en commun avec Jean Walter le fait de fréquenter l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, un cercle protestant, à Paris. Georges Benoît-Lévy commence à voyager en Angleterre et à écrire au sujet des cités-jardins, dès le milieu des années 1900.

Walter ne tarde pas à travailler sur leur adaptation possible aux cités ouvrières en France : il s'y emploie entre 1905 et 1912¹⁹ avec les quartiers nommés Sous-Roches et Les Longines à Valentigney (Doubs), pour les usines Peugeot. On s'en tiendra à une statistique qui reflète le poids de son travail dans ce domaine : en 1911, vingt-deux cités-jardins ouvrières existent et dix-neuf seraient signées par Walter²⁰.

Ill. 2 : une maison de 1910, l'apparition du travail stylistique régionaliste dans l'habitat ouvrier. Photo : S. Labruyère, 2013.

¹⁹ Des réserves sont émises sur les dates de réalisation de ces deux opérations et sur leur éventuelle antériorité aux cités de Dourges (Nord), usuellement considérées comme les premières cités-jardins ouvrières de France. Cf. également J.-P. FLAMAND, *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social*, éd. La Découverte, Paris, 1989, 369 p.

²⁰ P. KAMOUN, «Cité-jardin de rêve à Draveil : Paris-Jardins», *Habitat et société*, n°26, 2002, pp. 54-57.

En Franche-Comté, il est en relation avec le milieu patronal : outre la famille Peugeot, il travaille aussi pour les usines Japy, basées à Beaucourt (Territoire de Belfort). Les industriels au service desquels il œuvre ont presque tous en commun d'être protestants, ce qui est également le cas d'Armand Lederlin à Thaon-les-Vosges. Si l'on ajoute à cette hypothèse l'influence dans le Grand Est de la BTT au début du XX^e siècle, on peut affirmer de manière certaine que les relations entre les grands industriels ont permis à Walter d'être recommandé à la famille Lederlin²¹.

66

Ce que l'on peut également établir avec certitude, c'est que la rencontre entre l'industriel thaonnais et l'architecte s'effectue au plus tard en 1909, au moment de l'Exposition Internationale de l'Est de la France, qui se tient à Nancy. La BTT, comme Jean Walter, y sont présents, pour recevoir des prix ou pour participer aux jurys. De plus, Armand Lederlin est l'un des vice-présidents de la Société Industrielle de l'Est, une organisation regroupant les grands capitaines d'industrie de la région, qui pèse donc corollairement de tout son poids sur la manifestation. Walter y adhère d'ailleurs en décembre de la même année et installe une antenne de son agence dans les bureaux nancéiens d'Emile André. La première esquisse connue pour la cité de la Marseille date de janvier 1910...

Une cité, quatre projets...

La première tranche de construction présente donc treize maisons aux modèles et au langage architectural variés, qui comprennent entre un et quatre logements. [ill. 2] La composition se développe le long de la route d'Epinal, ce que Jean Walter traite avec des symétries entre trois ou quatre maisons. L'une d'elles amorce un dispositif en rond-point : l'architecte indique déjà son souhait de le compléter, dans ses plans de 1910²². Il met son idée en œuvre l'année suivante, lorsqu'une extension du quartier est commandée.

Dans ce projet de 1911, il commence à déployer les idées de composition urbaine de la cité-jardin anglaise, dont l'un des grands principes est de subs-

²¹ Le fonds documentaire de l'Association du Patrimoine Thaonnais comporte d'ailleurs des courriers adressés aux services de la BTT, émanant d'industriels lorrains qui demandent des visites ou des informations (prix et nom de l'architecte) au sujet des cités.

²² Les plans et autres documents graphiques dont il est question concernant les cités ouvrières de Thaon-les-Vosges sont tirés du fonds documentaire de l'Association du Patrimoine Thaonnais, fondée en 2009. Le fonds étudié comprend environ 120 documents graphiques et 900 pages de courriers provenant des services techniques de l'usine, un temps reversés aux services municipaux.



67

tituer aux grandes rues rectilignes des successions de perspectives closes. La proximité d'un talus l'y aide : il trace une rue qui longe cet élément topographique²³, dont l'une des extrémités débouche sur le curieux dispositif d'une rue curviligne²⁴, là encore prévue pour recevoir plusieurs voiries dans le futur.

L'un des points à souligner est le travail sur la desserte de l'un des îlots²⁵ : l'architecte fait accéder tous les habitants par la même rue (la seule existant à l'époque), créant ainsi deux fronts successifs de maisons et une configuration parcellaire particulière.

Après la Première Guerre mondiale, une nouvelle phase fait son apparition, bien moins vaste. Les maisons y sont plus compactes et les parcelles, plus restreintes. Au-delà du contexte de reconstruction qui limite sans doute les ambitions architecturales de la direction, l'explication en est également que cette extension nécessite l'excavation du terrain naturel²⁶, et tente donc certainement de se montrer économe en espace à terrasser. A noter que la paternité de cette phase de construction n'a pas pu être déterminée à partir des documents accessibles²⁷.

Ill. 3 : une maison de 1922-1925, réinterprétation plus locale du régionalisme, avec des gabarits plus longs que hauts et un caractère de ferme lorraine. Photo : S. Labruyère, 2013.

²³ La future rue Jean-Baptiste Dumas.

²⁴ La rue Bichat.

²⁵ Cerné par les actuelles avenue Pasteur et rue Perrot.

²⁶ Un relevé du terrain naturel existant avant la construction des cités se trouve dans le fonds documentaire de l'Association du Patrimoine Thaonnais.

²⁷ Le fonds de la BTT aux Archives Départementales des Vosges n'est pas encore consultable en 2015.



Enfin, entre 1922 et 1925 vont se dérouler plusieurs campagnes de construction successives, au rythme approximatif d'une par an, mais qui semblent alors être projetées en une seule fois²⁸. C'est un nouvel architecte, Henry Clayette, qui les réalise²⁹. Elles vont faire doubler la superficie du quartier, ainsi que le nombre de maisons. C'est à ce moment que se déploie la plus grande diversité de typologies et de modèles de maisons : il est en effet très difficile de trouver deux constructions exactement identiques, la variation fût-elle minime. Le style architectural s'oriente vers un régionalisme plus assumé, qui met en scène des façades aux proportions horizontales qui, combinées à la présence répétée d'arches et de toitures à multiples pans, peuvent être aisément mises en parallèle avec les fermes locales traditionnelles. [ill. 3]

Mais ce qui scelle définitivement le statut des cités de la Marseille comme exemple probant d'adaptation des idées de la cité-jardin à l'habitat ouvrier, c'est la composition urbaine imaginée dans cette dernière phase du projet. Et pour cause, le principe des perspectives closes et des successions de rues et places sert à résoudre une problématique incontournable

Ill. 4 : une maison et son extension des années 1960-1980 : des logements évolutifs, marque d'un certain confort. Photo : S. Labruyère, 2013.

²⁸ On trouve dans le fonds de l'Association du Patrimoine Thaonnais un plan daté de 1923 où apparaît déjà l'ensemble des maisons, alors que des courriers font état de travaux jusqu'en 1925.

²⁹ Les seules informations qui soient connues sur cet architecte consistent dans le fait qu'il a réalisé des constructions pour la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, mention qui figure sur l'en-tête de ses courriers.

sur le site thaonnais : le relief. Si dans un premier temps, on s'était contenté d'arrêter les constructions au pied du talus, puis de l'excaver partiellement pour y construire des maisons sur un niveau bas artificiel, la taille du projet ne permet de considérer comme raisonnable que le seul choix de composer avec la déclivité du terrain. Le cœur du travail d'Henry Clayette consiste à créer deux placettes, respectivement au niveau haut et au niveau bas du talus, et à les relier par une rue creusée dans la pente³⁰. L'une des autres rues du quartier est également remarquable par le fait qu'elle se situe au niveau bas, mais qu'elle distribue des maisons au niveau haut : ainsi, des escaliers sont aménagés pour accéder aux logements et fabriquent le paysage le plus identifiable de l'ensemble.

...et un siècle de vies humaines

L'intérêt que l'on peut trouver de nos jours à la cité de la Marseille, et d'une manière plus large à ce que l'on a choisi d'appeler les « cités-jardins ouvrières », c'est que son architecture et sa composition urbaine sont encore nettement lisibles. Autrement dit, elle est en bon état de conservation, surtout au regard de certaines cités classiques qui ont été l'objet de modifications bien plus conséquentes.

L'explication première que l'on est tenté d'apporter est celle de l'espace disponible dans les logements : ceux-ci comportent un plus grand nombre de pièces, ainsi que les équipements modernes que sont les toilettes et les accès à l'eau. Comparées aux cités antérieures (ou même parfois à des logements plus récents, mais construits à l'économie), ces maisons ont réussi à répondre à l'évolution des modes de vie pendant un siècle, tant au niveau des équipements sanitaires que de l'augmentation du nombre de pièces à vivre. Les ajouts de WC, d'éviers, ou les extensions sont les modifications les plus répandues dans les cités ouvrières.

L'autre grande famille de changements apportés aux maisons est plus universelle : elle concerne tous les types de cités, quels que soient leur ancienneté et leur niveau de sophistication.

³⁰ Il s'agit des places Lavoisier et Oberkampf et de la rue Chevreul.



Ill. 5 : l'emprise de 10 ensembles d'habitat ouvrier sur le cadastre actuel d'une ville de 8500 habitants.
Plan : S. Labruyère, 2015.

Il s'agit de ce que l'on pourrait appeler les modes, les tendances des époques successives. Ceci inclut en majorité les ravalements de façade et les menuiseries (volets y compris), dont le choix des coloris et des matériaux est facilement datable. Il peut s'agir aussi d'extensions : on pense évidemment aux garages, liés à l'hégémonie de la voiture individuelle, mais aussi aux vérandas. [ill. 4]

D'une manière générale, si les éléments relevant de l'esthétique sont réversibles et peuvent donc facilement être désignés comme appartenant à la mode d'une époque donnée, les extensions, surtout celles qui sont maçonnées, sont plus durables. Aussi le critère principal d'appréciation n'est-il pas le volume de l'extension, mais son emplacement sur la maison. Autrement dit, celles qui se greffent sur le côté ou à l'arrière préservent la façade sur rue, ce qui est essentiel pour la lecture d'une architecture basée sur des jeux de symétrie.

Un parc bâti révélateur d'une politique

Ainsi, si l'on rassemble les trois usines qui se tenaient sur le territoire communal, on recense encore de nos jours dix ensembles de cités ouvrières et une cinquantaine de bâtiments et d'autres ouvrages, tels que des ponts et des lavoirs, directement construits par les industries ou en rapport indirect avec elles (c'est notamment le cas des édifices religieux dont la construction est une conséquence de l'accroissement de la population majoritairement ouvrière). [ill. 5]

Dans le domaine du bâti, c'est la BTT qui se montre la plus prolifique. Le tissage Germain Willig et Cie possédait une envergure et des moyens bien moindres ; quant à la direction de la filature Boussac, elle s'est davantage concentrée sur ce qu'on peut appeler les œuvres sociales non bâties. La Blanchisserie et Teinturerie de Thaon est la première à apparaître ; en outre, trois générations de Lederlin occupent la fonction de maire³¹, ce qui donne un poids considérable à l'usine pour la réalisation de ses projets architecturaux et urbains.

³¹ Armand entre 1884 et 1919, Paul entre 1919 et 1924, et Sacha (fils de Paul) entre 1929 et 1934.

De plus, l'usine Boussac est un groupe industriel dont Thaon-les-Vosges est une succursale, alors que la BTT est basée dans la commune ; c'est donc dans cette localité que la direction concentre ses efforts³².

Pour ce qui est de l'habitat, on peut dresser une comptabilité sous deux angles différents : en nombre de maisons, la Blanchisserie est sans conteste la plus productive, avec environ trois cents maisons, qui peuvent comporter de un à quatre logements, contre une cinquantaine réalisées par la filature Cuny puis Boussac. Cependant, si l'on compare le nombre d'opérations distinctes, d'ensembles bâtis identifiables, on constate une quasi-égalité. Ceci s'explique par le fait que deux des cités de la BTT comportent plus d'une centaine de maisons chacune, prenant l'allure de véritables quartiers. Les autres séries de cités que l'on trouve dans la commune comportent toutes moins de vingt maisons.

Les réalisations architecturales des patrons de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle concernent des postes de la vie quotidienne de leurs ouvriers : habitat, loisirs, éducation, etc. A ce titre, rares sont les édifices qui peuvent être dits uniques, car dans la plupart des autres villes-usines existent des bâtiments répondant au même usage. Ceci dit, là où certains exemples se distinguent, c'est par la manière dont ils sont pensés par rapport aux autres, qui les rendent particuliers et/ou novateurs sur un certain nombre de points.

À Thaon-les-Vosges, la présence de plusieurs usines sur le même territoire communal a été l'occasion de développer des politiques de logement à différentes vitesses : si l'on trouve des cités que l'on pourrait appeler ordinaires, on en compte aussi qui sont les résultats d'expérimentations à plusieurs titres, en particulier sur le confort d'habitat. La cité de la Marseille, en étant l'objet de recherches sur le style architectural, sur l'urbanisme et sur la sophistication intérieure des logements, en est un excellent exemple.

³² Par exemple, l'étude de plans et courriers conservés par l'Eglise réformée de Thaon-les-Vosges a mis en évidence l'exigence d'Armand Lederlin pour la réalisation du temple protestant en 1909. Le directeur avait montré l'importance qu'il accordait à l'éducation religieuse en célébrant lui-même le culte dans le jardin de sa maison, pendant ses premières années à Thaon-les-Vosges. Pour le temple, plusieurs cabinets d'architectes sont mis en concurrence entre 1905 et 1909. Plusieurs avant-projets seront étudiés par l'agence retenue, Preiswerk & Cie de Bâle, pour un édifice de dimensions finalement assez restreintes.

L'AÉRO-HABITAT AU PRISME DES EXPÉRIMENTATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

L'appropriation de l'unité résidentielle de Louis Miquel à Alger (1955-2014)

74

Wydad Tedjini-Baïliche

Notre habitat n'est-il qu'un objet de perception, un objet dont on contemple la beauté bien fondée, ou n'est-il pas, également, un lieu sur lequel on puisse greffer et projeter nos désirs, nos besoins et notre imagination ?

Ne sommes-nous que spectateurs de notre habitat ? N'existe-t-il pas, de notre part, une volonté et un besoin d'intervenir sur une conception achevée et donnée, afin de lui insuffler plus de vie et de nous la rendre accessible et habitable ?

Si tel était le cas, cette volonté d'intervention, voire cet acte de création architecturale à travers des interventions personnelles et collectives ne seraient, alors, que le reflet de ce qu'on appelle « habiter » et « s'approprier ». Cette problématique a inspiré cet article, qui propose d'examiner le phénomène à travers l'analyse des différents modes de vie des habitants algériens actuels de l'unité résidentielle « Aéro-habitat ».

Pourquoi avoir choisi cet édifice ? Il a été construit à Alger entre 1950 et 1955 par l'architecte français Louis Miquel, disciple de Le Corbusier. Mon oncle loge au 17^{ème} étage de cette unité d'habitation : je l'ai donc fréquentée souvent, ce qui m'a permis de l'observer et, surtout, d'assister à sa métamorphose.

En effet, au fil des années, la conception d'origine de l'aéro-habitat a été constamment modifiée et révisée par ses habitants qui ont su animer et apporter un supplément d'âme à cet édifice, en y projetant leurs volontés, leurs rêves, leurs goûts, leurs récits et leur imagination, en ajoutant un balcon, en prolongeant une chambre, en supprimant une fenêtre, en modifiant une porte ou en transformant une cuisine.

Pourquoi retoucher une œuvre architecturale initialement conçue pour une population européenne il y a plus de soixante ans ? Que veulent exprimer les habitants algériens actuels à travers ces transformations ?

En fait, à travers ces modifications et ces « expérimentations architecturales », ces derniers relatent leurs histoires personnelles, qui témoignent d'une réelle culture de l'habiter, contribuant ainsi à écrire l'histoire, en mouvement constant, de l'édifice. De ce fait, l'aéro-habitat constitue un excellent terrain d'étude pour examiner les notions d'« habiter » et d'« appropriation », et tenter de répondre aux questions formulées précédemment.

Méthodologie de recherche et déroulement des entretiens

75

Il est nécessaire de faire un point sur la méthode de recherche employée au cours de cette enquête, permettant de comprendre les modifications réalisées par les habitants algériens de l'aéro-habitat.

Pour appréhender ce qu'il est advenu de l'œuvre de Miquel au fil des décennies et comprendre comment les habitants vivent, utilisent, s'approprient les lieux et expérimentent de nouvelles formes architecturales, il était judicieux de s'entretenir avec les différentes catégories de personnes en lien avec l'aéro-habitat, à savoir : les habitants, leurs familles, leurs amis, les anciens résidents et les riverains, afin de récolter leur « parole », à la lumière d'une série d'entretiens non-directifs réalisés à intervalles différents.

Ainsi, sur cent soixante-trois logements, vingt-trois personnes ont pu être interrogées, dont une ancienne habitante de l'immeuble, un marchand d'antiquités dont le magasin est situé à proximité, un membre de la société des copropriétaires et trois anciennes habitantes du quartier du Télémly (où est implanté cet édifice), qu'elles ont fréquemment côtoyé. Si l'on exclut les logements non habités, ainsi que les habitants ayant refusé catégoriquement de s'entretenir avec nous, la majorité des résidents a accepté de nous livrer ses ressentis et ses expériences.

L'enquête in situ a été menée en deux parties. La première a permis d'expérimenter la méthode des entretiens non-directifs, de mettre en place les questions et d'établir un premier contact avec les habitants. Douze entretiens d'une durée variant de vingt à quarante minutes ont alors été soit enregistrés sur magnétophone si l'habitant l'acceptait, soit repris par écrit si l'habitant ne souhaitait pas qu'on enregistre ses propos. À l'exception d'un entretien réalisé à travers le grillage de la cuisine, tous le furent dans le logement même de l'habitant, ce qui permettait de mieux observer les comportements de ce dernier au sein de son logement. Par ailleurs, les entretiens ont été réalisés dans la langue que l'habitant maîtrisait le mieux, c'est-à-dire en arabe, en français ou les deux

simultanément, et ceci, afin de laisser une latitude optimale à l'habitant pour exprimer au mieux son sentiment.

La deuxième série d'entretiens a été menée quatre mois plus tard et conduite suivant le procédé cité ci-dessus. Cependant, les entretiens ont été réalisés selon une durée plus courte variant entre vingt et trente minutes. Contrairement à la première enquête, les questions de la seconde investigation ont été plus nombreuses et reformulées de façon à atteindre plus rapidement les objectifs de l'enquête.

76

Ces fonds oraux ont permis de comprendre comment les individus décrivent un espace bâti, habité et approprié, démontrant, par conséquent, que les mots sont de véritables « indicateurs » dans lesquels diverses cultures et identités « parlent » de leur habiter, contribuant ainsi à donner une forme à l'espace et à en définir les usages.

En outre, une observation très attentive des logements et espaces collectifs, tels que les aménagements, les modifications, les noms donnés à certains espaces, ainsi que la description par écrit des différentes sensations observées au cours de cette immersion dans l'aéro-habitat, ont été menées conjointement aux entretiens.

Cette enquête in situ nous a, ainsi, permis de tirer d'intéressantes conclusions à travers l'interprétation de la « parole » de l'habitant. Car, à notre sens, celui-ci possède son propre regard sur son lieu de vie et est à même d'apporter d'importantes déductions concernant la notion d'habiter, qu'on ne pourrait trouver dans les archives et les ouvrages car, comme le souligne Henri Raymond : « L'architecture n'est peut-être rien d'autre que ce que l'on peut en dire. »¹

Le projet Aéro-habitat : expérimentation d'une nouvelle modernité algéroise

Afin d'analyser les transformations réalisées par les habitants actuels de l'aéro-habitat, il était primordial de s'intéresser à l'histoire et à la conception de l'édifice qui en découle.

Après la Seconde Guerre mondiale, la ville d'Alger connaît un développement considérable dans le domaine de l'aviation où travaille une cen-

¹ H. RAYMOND, *L'Architecture, les aventures spatiales de la raison*, Centre de création industrielle, Éditions du Centre Georges Pompidou, Paris, 1984, p.171.

taine d'ouvriers et d'employés issus des Ateliers Industriels de l'Air.

Pour fixer cette main-d'œuvre à Alger malgré le manque de logements dû aux destructions de la guerre et à la croissance démographique, une société coopérative d'HLM, nommée société coopérative d'HLM Aéro-habitat est créée en 1949². Fondée par un groupe de fonctionnaires des Ateliers Industriels de l'Air en quête de logements, la société coopérative acquiert, en 1949, un terrain d'environ 15 000 mètres carrés sur les hauteurs d'Alger, à proximité du carrefour des boulevards Télémly et Saint Saëns, pour la construction de logements sociaux au profit des employés, ouvriers et cadres des Ateliers Industriels de l'Air.

77

Attirés par le discours révolutionnaire de Le Corbusier qui venait d'achever sa première unité d'habitation à Marseille, les membres de la société HLM Aéro-habitat souhaitent concevoir des logements modernes à l'image de cet architecte français précurseur. Monsieur Abou, président de la société coopérative, fait donc appel à Jean De Maisonneul³, fidèle ami et accompagnateur de Le Corbusier lors de ses multiples voyages en Algérie. Ce dernier, qui s'était lié d'amitié avec le jeune Louis Miquel⁴ durant son stage au bureau de Pierre-André Emery⁵, décide de lui confier l'importante conception de logements sociaux à destination des employés de l'Atelier Industriel de l'Air.

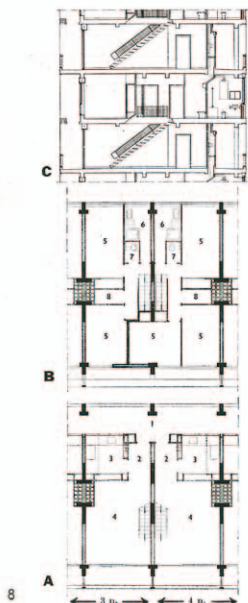
Ainsi, Miquel va s'appliquer, de 1950 à 1955, à concevoir des logements sociaux selon sa vision de la modernité. Ce sera l'occasion, pour lui, d'expérimenter ses propres principes concernant l'habitat à Alger, issus des idées de Le Corbusier, mais essentiellement de ses observations et analyses du contexte algérois.

² « Cette société coopérative a été formée en 1949 par quelques travailleurs de l'A.I.A, qui n'arrivaient pas à se loger » cité par N. ZANNETTACI, « L'Aéro-habitat est inauguré aujourd'hui à Alger par M. Claudius-Petit, ancien ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme », *L'Echo d'Alger*, 21 mai 1955.

³ Jean de Maisonneul (1912-1999) est un urbaniste et peintre français, né le 3 août 1912 à Alger et mort à Cuers le 3 juin 1999.

⁴ Louis Miquel (1913-1986) est un architecte français né le 22 novembre 1913 à Ain Timouchent (Algérie) et décédé en 1986 à Marseille. Ancien dessinateur et collaborateur de Le Corbusier de 1933 à 1935, il réalisa plusieurs édifices à Alger, de la villa à l'immeuble de bureau, du marché à l'immeuble d'habitation et du gymnase aux décors de théâtre pour la troupe du « Théâtre du travail » dirigée par Albert Camus. Il est, notamment, connu pour ses travaux de rénovation du quartier du Pontiffroy à Metz et pour l'aménagement du musée des Beaux-Arts de Besançon.

⁵ Pierre-André Emery, l'un des premiers stagiaires de Le Corbusier au cours des années 1920, est un architecte suisse. Il s'installe à Alger en 1928 où il réalisa, seul ou en collaboration avec Louis Miquel, plus d'une trentaine d'œuvres architecturales remarquables (villas Contou, école Volta, cité HLM Henri-Sellier, etc.)



Les deux cent quatre-vingt-quatre logements se répartissent en studios et appartements de deux pièces, trois pièces, quatre pièces, cinq pièces, avec une majorité de trois et quatre pièces.

Dans les bâtiments B et D, ils sont à deux niveaux et desservis par des coursives situées tous les deux étages. Cependant, la partie supérieure du bâtiment D est composée d'appartements sur un plan accessible par la terrasse.

Les bâtiments A et C comportent des logements classiques desservis par une cage d'escalier, à raison de deux par étage.

Les compteurs d'eau, gaz, électricité sont accessibles de l'extérieur. Les salles de bain, livrées toutes équipées, comprennent une baignoire sabot, un lavabo et un accumulateur d'eau chaude fonctionnant au gaz. Dans la cuisine : table de travail avec évier inoxydable, garde-manger et placard double face accessible du séjour. L'eau chaude est donnée au février par l'accumulateur de la salle de bain. Chaque logement bénéficie d'une loggia prolongement du séjour.

Les appartements, occupant l'épaisseur du bâtiment, bénéficient ainsi d'une double exposition, donc d'une excellente ventilation. Ils sont ensoleillés durant deux heures au moins sur l'une de leurs façades au solstice d'hiver. Enfin, à partir de la cote 125, ils jouissent d'une vue sur la baie.

Aujourd'hui repère des tous les algérois et des habitants du quartier du Télémly, l'unité résidentielle aéro-habitat, implantée au cœur du centre de la ville, est caractérisée par une plasticité très corbuséenne. Néanmoins, elle répond, de l'appartement à l'édifice et de l'édifice au quartier, aux spécificités d'un terrain complexe et à la dynamique d'un site et d'une ville.

En effet, pour répondre aux impératifs d'un terrain à forte déclivité et à la végétation très dense, Miquel choisit de concevoir quatre immeubles élevés et espacés, n'occupant que 22,34% du terrain global et permettant ainsi de garder les magnifiques arbres qui couvrent le terrain. Afin de préserver les vues sur les terrains et petites villas situés en amont, Miquel plante deux immeubles de seize et vingt-deux étages perpendiculairement aux courbes de niveau, et deux autres édifices bas, de quatre étages, parallèles aux courbes de niveau, faisant liaison avec les deux immeubles hauts grâce à un cheminement horizontal. Afin de composer avec ce site d'une grande complexité, Miquel décide d'implanter le plus grand immeuble en proue, suivant l'arête déterminée par les deux grands plans inclinés du sol. C'est à partir de ce grand immeuble qu'une batterie d'ascenseurs située à la côte 100 (soit au niveau du boulevard du Télémly) conduit les résidents de l'aéro-habitat au plancher de côte 129,5 du même édifice, où un cheminement horizontal, communément appelé « galerie marchande » en raison de la présence de commerces, dessert les trois autres bâtiments de l'unité.

L'immeuble le plus haut, qui fait l'objet de cette enquête, se présente sous la forme d'un prisme rectangulaire en béton brut de quatre-vingt-dix mètres de longueur, soixante-cinq mètres de largeur et douze mètres de profondeur. Il est traversé en son milieu, soit à la côte 129,5, par un cheminement horizontal ponctué de poteaux rectangulaires, donnant ainsi l'impression d'un édifice qui se détache du sol pour toucher le ciel. L'immeuble se décompose sur toute sa hauteur selon des lignes horizontales qui abritent soit les loggias, soit les galeries de distribution. Contrairement à la rue intérieure de Le Corbusier, ces dernières sont aménagées, de manière régulière et répétitive tous les deux niveaux, le long de la façade nord-est de l'immeuble. Grâce à son ouverture sur le paysage, la galerie ne représente plus ce simple couloir de distribution, mais elle devient aussi cet espace rythmé par une série de poteaux rectangulaires inscrits dans la logique constructive de l'immeuble, offrant ainsi rythme et dynamique à l'espace, en filtrant les

vues et la lumière. Elle permet également aux habitants de rejoindre leurs logements tout en profitant du ciel, du soleil et de la mer, et aux visiteurs de s'accouder à l'appui supérieur de la balustrade afin de profiter de l'air frais et de contempler le paysage à couper le souffle qu'offre cet imposant immeuble sur la ville d'Alger.

80

La façade sud-ouest de l'aéro-habitat est caractérisée par sa parfaite régularité obtenue par la répétition, à grande échelle, d'un même élément : le carré. Ce dernier représente deux cellules familiales contiguës. Il est obtenu grâce au prolongement, au-delà du pan de verre du séjour de deux cellules, par deux loggias d'une saillie d'un mètre et demi. Afin de séparer deux cellules voisines sans perturber la lecture globale du carré, Miquel utilise le brise-soleil vertical. D'une part, il protège chaque cellule du fort ensoleillement que connaît la ville d'Alger en été et, d'autre part, il fournit une ombre à chaque carré, formant ainsi une majestueuse composition faite de rythmes, de silence, de zones d'ombre et de lumière.

Contrairement à Le Corbusier, qui réalisa un système de couples de cellules, c'est-à-dire deux cellules traversantes, orientées est/ouest et imbriquées autour d'une rue intérieure, Miquel organise son bâtiment à travers la succession d'une série de cellules traversantes, positionnées le long de la galerie de distribution, qui vont définir la longueur totale de l'immeuble et aboutir à un système d'étage courant qui s'organise tous les deux niveaux.

L'entrée principale permettant d'accéder à la cellule s'organise avec un sas d'entrée destiné à préserver l'intimité de la cellule, des passages continus des habitants dans la galerie de distribution. Dès l'entrée, l'habitant est interpellé par une intense lumière surgissant du séjour grâce à son grand pan de verre qui occupe toute la hauteur du niveau inférieur de la cellule. Situé sur la droite ou sur la gauche de l'entrée selon le type et la position du logement dans l'immeuble, la cuisine, dont la surface est de cinq mètres carrés seulement, est indépendante du séjour grâce à une paroi de séparation qui épouse toute la hauteur du niveau inférieur du logement. Néanmoins, les deux espaces peuvent communiquer à travers un placard à double face situé au creux du mur de séparation, faisant également office de passe-plats, et permettant ainsi de créer une relation visuelle et fonctionnelle entre les deux espaces.

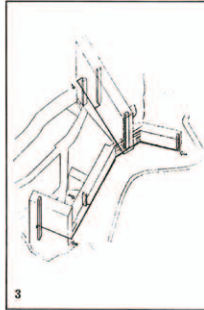
Au bout de la séquence entrée-cuisine-séjour, l'habitant peut accéder à une loggia. Sorte de jardin suspendu à différentes hauteurs, la loggia est destinée à préserver la vie familiale en dehors de la structure même de la cellule.

D'une part, elle compose l'ensemble de la façade sud-ouest de l'immeuble et, d'autre part, elle permet de relier la cellule au paysage. L'usage du brise-soleil vertical et l'emploi de claustras en béton brut pour le garde-corps font de la loggia un espace intime, rattaché au dehors et mis en scène par de multiples effets de lumière et d'ombre.

81

Situé sur la paroi opposée de la cuisine et s'intégrant harmonieusement dans l'espace du séjour, un escalier longitudinal conduit l'habitant au niveau supérieur de la cellule. Ce dernier comprend trois zones : une salle de bains et des sanitaires communs, la chambre des parents, située au-dessus du séjour, et deux chambres traversantes orientées sud-ouest/nord-est, imbriquées autour d'une penderie.

La conception générale de la cellule repose sur l'enchaînement rationnel des espaces, offrant à l'habitant une véritable promenade architecturale, orchestrée par différentes séquences spatiales et rythmées par la lumière. Il y a lieu de préciser également que cette « promenade architecturale » est née d'une conception architecturale dépourvue de tout élément porteur à l'intérieur de la cellule, permettant à l'architecte d'organiser et d'agencer les espaces en toute liberté, et aux habitants, de cheminer à travers les lieux sans jamais être gênés par des éléments encombrants. Ainsi, alors même que Miquel ne se réfère pas au plan libre pour la conception des cellules, le plan de ces dernières devient, toutefois, « libre ». Cette caractéristique du plan de Miquel a eu d'importantes conséquences sur le comportement de plusieurs habitants, que nous essaierons d'examiner ci-dessous.



3

Cette unité résidentielle, inaugurée le 21 mai 1955 par M. Claudius-Petit, a coûté un milliard de francs de l'époque, c'est-à-dire sensiblement le même prix, à la pièce habitable, — mais toutes dépenses confondues y compris garage, salle de réunion, locaux communs divers et V.r.d. — que celui annoncé à grands sons de trompe électorale pour la cité de Diar-es-Saada.

L. Miquel

1 Vue perspective du projet d'utilisation du site de Malgouira, P. Guion, architecte, 1955.
2 Vue générale.
3 Schéma des circulations générales.
4 Facade.
5 à 7 Vue intérieures d'un appartement.
8 Une coursive.



4
5 6
8 7

Les habitants face à la conception de Miquel : entre expérimentation, modification et appropriation

Aujourd'hui, en observant attentivement l'aéro-habitat, architectes et habitants de la ville d'Alger ou d'ailleurs pourraient être outrés de voir une œuvre architecturale changée et bouleversée. Certains contesteront ces multiples transformations sur une œuvre d'art et crieront au scandale, qualifiant ces modifications de massacre et un non-respect envers une œuvre censée être finie et achevée le jour où son architecte a prononcé son discours d'inauguration.

En effet, soixante ans après l'achèvement du projet aéro-habitat et sa réception par une population européenne puis algérienne, l'édifice s'est métamorphosé. Certes, ce dernier a perdu de sa beauté, de son ordre et de sa fraîcheur originelle, car l'architecte ne détient ni le pouvoir d'agir et d'intervenir sur sa conception à long terme, ni même celui d'imposer certains éléments de sa conception aux habitants.

Néanmoins, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle notion de l'architecture, celle d'une « architecture vivante » qui dévoile, à travers les divers changements et expérimentations apportés par les habitants, une réelle culture de l'habiter.

Il est alors apparu primordial de poser un regard sur l'édifice tel qu'il est aujourd'hui, avec ses modifications et ses altérations, et de tenter de comprendre : pourquoi les habitants algériens actuels interviennent-ils, de façon mineure, mais aussi majeure, sur une conception architecturale construite à une autre époque et pour une autre population ?

C'est à travers l'interprétation et l'analyse des différents entretiens réalisés in situ qu'une somme d'hypothèses a pu être vérifiée ou non. L'hypothèse la plus naturelle qu'on pouvait faire a priori, était de considérer ces modifications comme une réaction contre une architecture jugée « impersonnelle » et inapte à répondre aux usages quotidiens et aux pratiques culturelles de ses habitants. On était fondé à penser, dans ce cas, qu'à travers ces transformations, les habitants dévoilent leur recherche permanente vouée à faire de cet espace existant « leur habiter ».

Ill. 2 : vues sur les extérieurs et les intérieurs de l'aéro-habitat.

Source : L. MIQUEL, « Groupe de l'Aéro-habitat, Alger », *Techniques et Architecture*, fév/mars 1980, n°329, p. 61.



Certes, cette hypothèse a pu être vérifiée : l'exemple de la réalisation d'une porte en bois et en verre entre le séjour et l'entrée de la cellule, ainsi que la fermeture totale de la loggia, démontrent clairement que ce sont là des moyens de reconstituer, dans un espace existant, la « s'kifa⁶ » et le « k'bou⁷ », deux espaces issus de la maison traditionnelle de la Casbah, toujours ancrée dans la mémoire de ses anciens habitants. Néanmoins, il est apparu que chaque habitant a structuré son espace de vie selon son vécu et son monde sensoriel issus, soit de la perception et de l'utilisation de la maison traditionnelle, soit d'autres langages architecturaux : ainsi, deux jeunes habitants ont supprimé le placard à double face situé au creux du mur séparant la cuisine du séjour, afin de créer une cuisine-bar à l'américaine, correspondant à une image issue de leurs souvenirs d'expériences formelles antérieures.

Ill. 3 : la façade sud-ouest de l'aéro-habitat transformée par les habitants de l'édifice. Photo : W. Tedjini-Bailliche, immeuble aéro-habitat, Alger, janvier 2014

⁶ « ...cette porte d'accès au patio, la plupart du temps, va correspondre, dans une entrée, avec l'espace d'une sqiffa (s'kifa)... Dans ce court vestibule (la sqiffa), le maître de maison aura soin d'annoncer par quelque bruit, raclement de gorge, discret mais audible toussotement, et de s'arrêter un instant pour permettre à quelque visiteur de son épouse ou de ses filles, de se couvrir, ou éventuellement de se retirer par la terrasse... »

Cité par A. RAVERAU, *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville*, Sinbad Éditions, Paris, 1989, p.232.

⁷ « En Alger, chaque pièce présente en principe une forme en T sur les quatre côtés de la cour. Les chambres longues et étroites dont le mur du fond se creuse en son centre d'un nouvel espace carré : le k'bou (de kouba, coupole qui souvent la surplombe), juste en face de la porte ouverte sur la galerie... c'est le lieu privilégié pour les réceptions, les conversations, ou même les travaux calmes nécessitant l'adossement... d'où provient en Europe, le mot « alcôve »... » Cité par *Ibid.*, p.73.

Ce qui précède nous amène naturellement au résultat le plus important de cette recherche : « l'ouverture » de l'œuvre de Miquel. Selon Umberto Eco, les esthéticiens parlent « d'achèvement » ou « d'ouverture » de l'œuvre d'art, pour éclairer ce qu'il se passe au moment de sa consommation⁸.

Or, dans le cas de l'aéro-habitat, une « ouverture » est manifestement constatée, au moment de la réception de l'œuvre par les habitants actuels qui ont aménagé leurs espaces de vie selon leurs tendances, leurs cultures et leurs sensibilités personnelles.

Alors, comment l'espace de l'aéro-habitat permet-il cette ouverture et cette liberté d'intervention ?

La réponse peut tenir en une phrase : la conception de Miquel, caractérisée par l'absence de tout élément porteur à l'intérieur de la cellule, rendant ainsi tous les organes qui la composent libres, tout comme la présence d'espaces ouverts au sens propre (loggia, niches de décoration, etc.), ont appelé, voire incité les habitants à réinterpréter cette œuvre achevée en 1955. L'œuvre de Miquel, alors même qu'elle est finie, se présente à l'attention de l'habitant comme inachevée et « ouverte » aux sens propre et figuré. Elle provoque chez l'habitant une émotion, une frustration et une attente de satisfaction. Alors, quelles sont les solutions pour le satisfaire ? Intervenir. Face à ce « champ stimulant » et à cette œuvre structurée et achevée mais de façon ouverte, l'habitant intervient. Il apporte des solutions inhabituelles à cette œuvre, commettant parfois à son encontre, ce qui pourrait être considéré comme des entorses, mais il refuse cette « inertie psychologique » qui consisterait à contempler ce lieu sans pouvoir agir, alors que celui-ci, en vertu de sa conception ouverte, lui offre une multitude de possibilités d'intervention.

En conséquence, l'œuvre aéro-habitat n'est pas un objet fini, dont l'habitant contemple la beauté, qu'il perçoit, reçoit et habite passivement, mais elle est une sollicitation émotive, un lieu à accomplir et un stimulant pour son imagination⁹. Grâce à sa conception « ouverte », cette œuvre autorise le résident à la réinterpréter.

⁸ U. ECO, *L'Œuvre ouverte*, Éditions du Seuil, pour la traduction française, Paris, 1965, p.17.

⁹ *Ibid.*, p.21.



Cette conception architecturale est caractérisée également par ses logements standards ; ce qui amène à dire que les modifications réalisées par les habitants sont une réaction contre le caractère standard des logements et la manifestation d'une volonté de personnaliser des espaces de vie trop identiques. Ainsi, afin d'oblitérer ce caractère stéréotypé, les habitants ont proposé un florilège de styles architecturaux, d'aménagements et de décorations, perceptibles à l'intérieur des logements, où chacun a profité de l'ouverture de l'œuvre de Miquel pour rendre son appartement unique et exceptionnel, mais également visibles de l'extérieur, depuis la galerie commune, notamment par la réalisation de portes d'entrée aux matériaux et couleurs divers, par l'agencement de jardinières et de pots de fleurs, et par la mise en place de rideaux aux couleurs, textures et motifs variés.

À cet égard, nous avons été conforté dans cette idée relative à un désir de personnalisation, en constatant que les cinq logements, positionnés à l'extrémité sud-est de l'édifice et bénéficiant d'une configuration spatiale différente de celle des autres, n'ont en revanche subi aucune modification, leurs habitants ayant jugé inutile d'en exalter davantage la conception déjà singulière.

Ill. 4 : suppression du placard à double face de la cuisine et modification du sens de montée de l'escalier d'une cellule. Photo : W. Tedjini-Bailliche, immeuble aéro-habitat, Alger, janvier 2014

Ainsi, ces résultats laissent entrevoir une relation entre les modifications et les positions du logement dans l'immeuble. Par conséquent, on pouvait penser que les logements les moins impersonnels, du fait de leurs positions dans l'immeuble, sont ceux qui présentent le plus de changements... Hypothèse vérifiée, mais dans le sens contraire, puisque les logements situés à proximité du hall des ascenseurs, tout comme l'ensemble du 21ème et dernier étage, qui bénéficie de la plus belle vue sur Alger, ainsi que les niveaux inférieurs à la galerie marchande, très fréquentés par l'ensemble des habitants de l'aéro-habitat, sont ceux qui présentent une grande variété de portes d'entrée, de décorations, de plantes et d'aménagements. Dès lors, on peut dire que ces habitants ont profité du facteur « position » pour faire apparaître une personnalité sous-jacente et effacer le caractère standard de leurs logements, mais également afin de créer ou d'empêcher le développement de liens sociaux.



Ill. 5 : la galerie de distribution du 21ème étage de l'aéro-habitat, aménagée par les habitants qui se la sont appropriée. Photo : W. Tedjini-Bailliche, immeuble aéro-habitat, Alger, janvier 2014

En effet, les modifications réalisées par les habitants font plus que définir un certain type d'opérations : elles constituent, en réalité, des indications à même de livrer, de manière spontanée, des informations sur les systèmes sociaux. Ainsi, nous avons pu constater, par exemple, que les habitants des logements ayant subi des modifications, par la réalisation de portes d'entrée aux couleurs vives et aux matériaux chaleureux, par l'aménagement d'une variété de plantes et par la présence de rideaux translucides, souhaitaient développer des liens sociaux et acceptaient facilement de nous introduire chez eux. Tandis que les occupants des logements aux portes peu engageantes (vues précédemment) refusaient de s'entretenir avec nous. Ainsi, ces habitants modifient leurs logements en exploitant le facteur « position » afin de créer ou d'éviter le développement de liens sociaux.

Au demeurant, pourquoi et comment se créent les liens sociaux dans cet immense édifice ?

Une fois de plus, la conception de Miquel a incité les habitants à établir des liens sociaux : la faible largeur de la galerie ne permet que le passage de deux personnes et conduit forcément celles-ci à se voir, à se saluer, voire à bavarder. Cette même largeur permet également de regrouper les voisins autour d'une table. En outre, la situation de la cuisine face à la galerie donne aux femmes l'occasion de rejoindre ce regroupement tout en demeurant à proximité de leurs logements, mais aussi de surveiller les enfants des voisins jouant dans la galerie, tout en restant à l'intérieur de l'appartement. Par ailleurs, le hall des ascenseurs, situé au milieu de la galerie, représente l'aire de jeux favorite des enfants, qui le convertissent en terrain de football, ce qui leur permet de nouer des relations avec les autres enfants de l'immeuble. Evidemment, d'autres espaces contribuent au développement de liens sociaux comme les interstices entre les poteaux qui permettent à deux personnes de discuter sans gêner la circulation dans la galerie ; ou la galerie marchande qui, grâce à ses commerces, constitue un lieu de rencontre de tous les habitants de l'immeuble ; ou encore les 11ème et 13ème étages, qui permettent aux parents de se regrouper, tout en surveillant leurs enfants qui jouent sur le chemin Laperlier, situé en contrebas de ces deux étages. Grâce à ses dimensions et à sa configuration spatiale, l'aéro-habitat apparaît comme un village qui se développe en trois dimensions, animé par une véritable vie sociale qui le rend vivant.

Conclusion

Ainsi, à travers les transformations qu'ils réalisent au sein de l'aéro-habitat, ses habitants dévoilent leur recherche permanente vouée à créer et à inventer, dans un espace existant, de nouvelles formes plus aptes à répondre à leurs besoins, à leurs intentions et à leurs motivations. Dans ce processus de transformation, les habitants bricolent, cherchent, essayent et expérimentent, sans trêve, de nouvelles formes. Ce qui peut alors être considéré comme une accumulation de laideurs choquantes, traduit en fait la volonté de défaire, refaire et remodeler un espace appartenant, désormais, aux personnes qui y vivent quotidiennement. Comme pour un enfant qui s'approprie une langue en opérant toutes sortes de distorsions sur cet instrument qu'est le langage verbal, les habitants de l'aéro-habitat s'approprient et s'accaparent l'espace pensé, conçu, réalisé puis donné par Miquel, en juxtaposant des formes mentales issues d'un habitus corporel et culturel, aux formes physiques préexistantes de l'espace. Ce dernier devient alors un support d'opérations et d'expériences individuelles ou collectives, faisant surgir de nouvelles formes de l'habiter reflétant la personnalité de chaque usager.

Ainsi, pour les habitants de l'aéro-habitat, l'édifice n'est pas une fin en soi, une œuvre à regarder, un musée destiné à la contemplation, mais plutôt un moyen d'expression, de liberté, de création, d'expérimentation et d'appropriation. Une appropriation qui va au-delà du simple fait de percevoir son lieu de vie, une appropriation qui ne veut rien dire d'autre qu'avoir la possibilité d'exprimer, dans un espace existant, ce que les gens souhaitent y projeter d'eux-mêmes, aboutissant généralement à l'émergence de nouvelles formes spatiales. Ainsi, à travers ces expériences individuelles et collectives, l'œuvre de Miquel entre en résonance avec les personnalités de ceux qui l'habitent et l'exploitent. Elle devient vivante ; elle bouge, change, se transforme et prend une nouvelle configuration au rythme du passage continu et des multiples expériences des gens qui l'habitent et l'utilisent, en y greffant leurs exigences, leurs volontés, leurs passions et leurs histoires personnelles.

À cet instant où les habitants modifient les espaces, s'ajoutent à l'œuvre de Miquel les traces de ceux qui y habitent et qui expérimentent, formel-

lement et concrètement, leurs usages quotidiens et leurs habitudes culturelles, contribuant ainsi à la construction de l'identité de l'immeuble par leur propre identité et rappelant, à cet effet, le discours de Jésus Rábago : « Les expériences émotives des habitants font les lieux. »¹⁰

90

Finalement, ces expériences et transformations formelles réalisées à l'aéro-habitat sont de véritables actes de création, où l'habitant-spectateur devient habitant-acteur. En effet, une fois l'immeuble de Miquel fini et achevé, un nouveau cycle de vie commence, grâce à la participation intense et incessante de l'habitant-exécutant¹¹. Ses expériences formelles, son utilisation et son appropriation de l'espace deviennent une véritable re-conception et re-création des lieux. Sa participation contribue alors à esquisser l'image actuelle de l'édifice et à écrire une partie de son histoire, en mouvement constant.

¹⁰ J. RABAGO, *Le Sens de bâtir architecture et philosophie*, Théétète éditions, Lecques, 2000, p.16.

¹¹ U. ECO, *L'Œuvre ouverte*, Éditions du Seuil, pour la traduction française, Paris, 1965, p.17.

HABITER, C'EST AGIR SUR SON CADRE DE VIE

Vers de nouvelles formes de participation en architecture ?

Thibaud Loegler

92

Lorsque l'on s'intéresse à *l'habitat* – autrement dit, le logement et son architecture –, on en vient nécessairement à se poser la question de *l'habiter*. Cette notion regroupe différentes acceptions : on peut notamment en distinguer une définition « faible » et une définition « forte ». La première assimile l'habiter à la façon d'être *dans* l'espace¹. C'est sa définition dans le langage courant : avoir son domicile quelque part², occuper habituellement un lieu³. Toutefois, peut-on véritablement se limiter à cet aspect purement géographique ? Habite-t-on tous les lieux de la même manière ? Ne s'agit-il que d'une conduite passive vis-à-vis du milieu qu'on occupe ?

Cette approche de l'habiter s'apparente à la situation des « logés » tels que les définit Ivan Illich⁴, qui désigne ainsi les habitants des logements modernes. Ces derniers bénéficient d'un habitat qui répond à leurs besoins minimaux – un « abri » –, mais il s'agit d'un produit générique, préconçu, qui ne doit pas être modifié :

« Le logé vit dans un monde qui a été fabriqué. Il traverse l'existence sans inscrire de trace. Les marques qu'il dépose sont considérées comme des accros, des signes d'usure. Le logement assigne aux gens des casiers de résidence. »⁵

¹ M. STOCK, « Théorie de l'habiter. Questionnements », *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte, 2007, p. 103-125.

² Définition du dictionnaire Larousse, www.larousse.fr.

³ Définition du dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.fr.

⁴ I. ILLICH, « L'art d'habiter », *Dans le miroir du passé, conférences et discours, 1978-1990*, Mayenne : Descartes & Cie, 1994, p. 64-74.

Penseur de l'écologie politique et figure importante de la critique de la société industrielle, Ivan Illich (1926-2002) a étudié la théologie et la philosophie à Rome, avant d'entamer une carrière académique aux États-Unis ; il dirigera notamment l'Université Catholique de Puerto Rico. Il est l'auteur de plusieurs essais, dont le premier et le plus connu est *Une société sans école (Deschooling society)*, paru en 1971. Dans « L'art d'habiter », Illich fait l'éloge de l'habitat « traditionnel » vernaculaire, qu'il oppose au logement moderne.

⁵ *Ibid.*, p. 67.

Si le terme « logé » implique une certaine passivité, la forme substantivée du verbe « habiter » suggère au contraire un rapport plus actif à l'espace. Ainsi, selon sa définition « forte », l'habiter ne se limiterait pas à être *dans* l'espace, mais faire *avec* de l'espace. Dès lors, cet espace n'est plus une simple étendue mais une condition et une ressource de l'action : un médium⁶. L'habiter implique donc des pratiques actives sur l'environnement. Illich y voit même un art, « l'art d'habiter » (dont sont précisément privés les « logés »). Celui-ci consiste à « demeurer dans ses propres traces (et) laisser la vie quotidienne écrire les réseaux et les articulations de sa vie dans le paysage »⁷. Ce savoir-faire caractérise l'habitat vernaculaire, et se serait perdu avec la modernité. Selon cette approche, une demeure n'est considérée comme achevée que lorsqu'elle est occupée activement, et se transmet de génération en génération. Par ailleurs, ces pratiques s'inscrivent, pour Illich, dans un « espace vernaculaire » fondamentalement différent de l'espace cartésien et rationnel de l'architecte et des autres professionnels de la construction :

« Les architectes ne peuvent rien faire d'autre que de construire. Les habitants vernaculaires engendrent les axiomes dans lesquels ils font leur demeure. »⁸

Architecture participative : l'opposition de deux modèles

Poser la question de l'habitat nécessiterait donc de dépasser les strictes problématiques architecturales, pour essayer de comprendre comment les habitants « participent » à leur environnement. Les interactions entre les usagers et le cadre bâti dans lequel ils évoluent, constituent en effet un des enjeux majeurs de l'architecture. Selon l'architecte belge Lucien Kroll, « nous construisons nos murs, puis nos murs nous construisent »⁹. La formule souligne le rôle décisif de l'architecture dans la formation de la personnalité et l'épanouissement personnel de ses occupants. Pour atteindre cet aspect émancipateur de l'architecture, il est essentiel que les usagers puissent agir sur leur cadre de vie. Ce processus permet aux individus de s'identifier aux lieux où ils vivent et travaillent, d'en éprouver un certain sentiment de propriété – autrement dit, de se les approprier.

⁶ M. STOCK, « Théorie de l'habiter. Questionnements », *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte, 2007, p. 103-125.

⁷ I. ILLICH, « L'art d'habiter », *Dans le miroir du passé, conférences et discours, 1978-1990*, Mayenne : Descartes & Cie, 1994, p. 64.

⁸ *Ibid.*, p. 66.

⁹ BOHNING, *Autonome Architektur und partizipatorisches Bauen : zwei Architekturkonzepte*, Basel, Boston, Stuttgart : Birkhäuser, 1981, p. 121.

93

Les réflexions sur la prise en compte de l'utilisateur et sa participation à l'architecture – c'est-à-dire la capacité qui lui est donnée de transformer son cadre de vie – apparaissent dans le débat architectural à la fin des années 1960 et au début des années 1970. L'intérêt subit que suscitent ces questions n'est par fortuit ; il repose notamment sur une contestation du modernisme, accusé d'avoir nié le contexte et la culture des habitants au profit d'une vision simpliste de l'architecture. Kroll rejette ainsi un mouvement moderne qui « pose des objets sans signification sur un espace sans signification », et prône plutôt un « anti-modernisme qui conserve la complexité du monde »¹⁰. Cette période doit également être replacée dans un contexte post-Mai 68, où les sciences sociales – sociologie, psychologie – occupent une place importante dans l'enseignement et les débats architecturaux. Favoriser le développement personnel des individus est alors un enjeu majeur, qui passe précisément par la capacité de ces individus à agir sur leur environnement.

Certains architectes cherchent, au moyen de diverses expérimentations, à intégrer ces questionnements à leur pratique architecturale, et s'inscrivent ainsi dans ce que l'on appelle « l'architecture participative ». La participation active de l'utilisateur au processus de conception du bâtiment puis à son utilisation est dès lors considérée comme partie intégrante de l'architecture, sans quoi celle-ci reste nécessairement inachevée. L'instauration de tels processus participatifs fait particulièrement sens pour les programmes liés à l'habitat. Le logement constitue en effet le lieu où l'on passe la majorité de son temps, et que l'on souhaite le plus s'approprier. L'enjeu majeur concerne plus précisément le logement collectif. Cette forme d'habitation a atteint une échelle supérieure avec le mouvement moderne, et s'est lar-

¹⁰ L. KROLL, *Bio psycho socio. Eco, Ecologies urbaines*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 13.

Lucien Kroll (1927-) est un architecte belge, acteur incontournable du mouvement participatif. Il oriente son travail vers une participation active des usagers dès le début de sa carrière, dans les années 1960. Il a réalisé de nombreux projets depuis, cherchant à chaque fois à adapter l'architecture à ses habitants, de manière progressive et harmonieuse : il défend une « architecture homéopathique » face au modernisme « criminogène ». Les bâtiments doivent refléter la diversité de leurs usagers. C'est avec cet objectif qu'il réalise de 1969 à 1975 un ensemble de résidences étudiantes et d'équipements socioculturels pour l'Université Catholique de Louvain. Véritable manifeste de l'architecture participative, où les étudiants ont pu directement prendre part à la conception de leurs logements, ce projet a eu un grand impact médiatique lors de sa construction et vaudra à Lucien Kroll une renommée internationale. Il réalisera par la suite de nombreux ensembles d'habitations, cherchant toujours à y associer les futurs habitants. L'ouvrage cité ici n'a été publié qu'en 1995, mais il rend compte d'une réflexion entamée plus de 25 ans auparavant, que Kroll a mise en pratique tout au long de sa carrière.

gement répandue. Or, aucune tradition vernaculaire – aucun « art d'habiter » – n'existe dans ce domaine. De plus, le concepteur n'a habituellement aucun contact avec les futurs habitants, qui ne sont pas encore connus au moment de la construction.

Parmi les réalisations majeures des années 1960-70 s'inscrivant dans cette démarche participative, on trouve ainsi différentes formes d'habitat collectif (résidences étudiantes, logements sociaux, quartiers ouvriers), mais également différentes approches de la participation. Le théoricien néerlandais John Habraken¹¹ et le groupe de recherche SAR¹² tentent par exemple de mettre au point, de manière technique et juridique, une nouvelle division de la construction entre « structure-support » et « éléments de remplissage ». Cette distinction doit permettre d'identifier clairement les parties du bâtiment qui relèvent de la collectivité (structure) et celles qui peuvent être « personnalisées » par chaque habitant (remplissage). Cette forme de participation est ainsi relativement cadrée, mais pensée pour être adaptée à un grand nombre de réalisations. L'architecte anglais Ralph Erskine¹³ expérimente quant à lui une participation bien plus informelle. Pour la reconstruction du quartier Byker à Newcastle, il installe en effet son agence directement sur place durant toute la durée du projet. Le bureau, ouvert à tous, devient un véritable lieu de vie du quartier, et permet d'instaurer un dialogue direct avec les habitants. Lucien Kroll, enfin, réalise avec la Maison Médicale de l'Université Catholique de Louvain un projet manifeste de l'architecture participative.

¹¹ John Habraken (1928-) est un architecte et un théoricien néerlandais. Il a principalement travaillé sur les questions du logement collectif et de l'intégration des usagers dans le processus de conception. Après avoir étudié à l'Université Technique de Delft, il fut directeur du SAR (*Stichting Architecten Research*), une fondation qui avait pour objectif de développer des méthodes de conception et de construction de logements modulables, qui puissent être « personnalisés » par leurs occupants. Habraken fut également professeur à l'Université Technique d'Eindhoven ; il a ensuite dirigé le département architecture du Massachusetts Institute of Technology à Cambridge (USA).

¹² *Stichting Architecten Research* (Fondation pour la Recherche Architecturale). Le principe de séparation entre structure-support et remplissage développé par le SAR, est initialement décrit dans l'ouvrage écrit par John Habraken et paru en 1961 : *De Draggers en de Mensen, Het einde van de massa Woningbouw*, traduit en anglais en 1972 sous le titre *Supports, an alternative to mass housing*.

¹³ Ralph Erskine (1914-2005) est un architecte anglais. Après avoir travaillé quelque temps à Londres, il décide très jeune de s'expatrier en Suède, peu avant le début de la Seconde Guerre Mondiale. Il y fonde son agence en 1946 et conduit de nombreuses réalisations dans tout le pays (logements collectifs, villas, équipements scolaires ou plans de quartier). A la fin des années 1960, Erskine commence à acquérir une reconnaissance internationale et réalise alors plusieurs projets à l'étranger, notamment au Canada et en Grande-Bretagne. Toutefois, c'est la reconstruction du quartier de Byker à Newcastle qui contribuera le plus à la diffusion de son travail. Dans sa pratique, Ralph Erskine expérimente une méthode de conception fondée sur la participation des usagers et la prise en compte de l'environnement. Ce sont également des thèmes qu'il porte aux discussions du Team 10 dont il devient un des membres réguliers à partir des années 1960.

Différents degrés de participation y sont mis en œuvre : participation à la conception et à la construction, grande flexibilité spatiale et d'usage, dispositifs visant à favoriser l'appropriation par les usagers. Toutefois la véritable particularité de la « Mémé », telle qu'elle a été surnommée, tient plutôt à l'idéologie très affirmée qui sous-tend l'ensemble du projet : c'est une nouvelle vision de l'architecture, et de la société en général, que Kroll cherche à exprimer au travers de ce complexe universitaire.

96

Au-delà des différences d'approche, c'est précisément cette volonté d'inscrire une pratique dans un nouveau modèle de société qui réunit les architectes participatifs des années 1960-70. Cette nouvelle vision se veut construite et cohérente, constituant un contre-modèle vis-à-vis du modernisme dominant. Elle se caractérise notamment par une conception de l'architecture, non pas comme un objet figé mais comme un processus, en adaptation permanente au contexte et aux usages.

Par ailleurs, elle s'appuie également sur des métaphores biologiques¹⁴ : les relations entre les bâtiments, entre les espaces ou entre les différents usages, sont analysés à la manière d'écosystèmes ; un « ordre organique »¹⁵ doit garantir l'équilibre entre la totalité et les parties d'un projet.

Un nouveau théorique et pratique de la participation en architecture

L'architecture participative devient plus confidentielle à partir des années 1980, qui voient le développement du mouvement post-moderne – et ainsi un retour à une architecture comme « discipline autonome »¹⁶. Les réflexions sur l'histoire de l'architecture prennent alors le pas sur les questions d'usage ou d'appropriation. Au début des années 2000, la participation connaît toutefois un certain regain d'intérêt. De jeunes architectes mettent en œuvre des pratiques participatives, mais dont les objectifs et les supports idéologiques se distinguent de l'architecture participative des années 1960-70.

¹⁴ A titre d'exemple, John Habraken compare le tissu urbain à un organisme dont les plus petites cellules seraient les logements (I. BOHNING, *Autonome Architektur und partizipatorisches Bauen...*, op. cit., p. 225). Lucien Kroll revendique quant à lui une approche « écologique » de l'urbanisme (L. KROLL, *Bio psycho socio. Eco. Ecologies urbaines*, op. cit., p. 75).

¹⁵ C. ALEXANDER, *Une expérience d'urbanisme démocratique : l'université d'Oregon*, Paris : Seuil, 1976, p. 26.

¹⁶ I. BOHNING, *Autonome Architektur und partizipatorisches Bauen...*, op. cit., p. 255.

Sur le plan théorique, un des textes fondamentaux pour saisir ces nouveaux enjeux a pourtant été écrit près de quinze ans auparavant : il s'agit des *Trois Ecologies* de Félix Guattari¹⁷. Cet essai constitue un outil essentiel pour comprendre comment la société – et, avec elle, l'architecture – s'est transformée au cours de ces dernières années.

Guattari fonde sa réflexion sur le constat d'une détérioration généralisée des modes de vie : réseaux de parenté réduits, vie domestique pervertie par la consommation, standardisation des comportements. Ce sont tout à la fois « les rapports de l'humanité au socius, à la psyché et à la nature »¹⁸ qui sont menacés. La cause de cette déliquescence est à rechercher en premier lieu dans la domination du marché mondial, qui remet en cause les systèmes particuliers de valeur, en plaçant comme équivalents les biens matériels, les biens culturels et les sites naturels.

La société de consommation, qui a uniformisé les pratiques culturelles, tend à faire disparaître le sentiment d'appartenance sociale et l'affirmation de la subjectivité. Le système à l'origine d'un tel bouleversement est désigné par Guattari sous le nom de Capitalisme Mondial Intégré (CMI). Ses valeurs capitalistes « aplatissent tous les autres modes de valorisation, lesquels se trouvent ainsi aliénés à son hégémonie »¹⁹. De plus, il est présent à tous les niveaux de la société : dans les grands groupes financiers, mais également au sein des syndicats ou des partis qui luttent, en principe, pour défendre les intérêts des travailleurs et des opprimés.

Pour empêcher cette déliquescence de la société, Félix Guattari construit une pensée qui s'articule sur trois registres écologiques : l'écologie environnementale (qui questionne le rapport à la nature), l'écologie sociale (qui traite des relations sociales) et l'écologie mentale (qui concerne la subjectivité humaine). Le cumul de ces trois approches constitue *l'écosophie*. Cette réflexion transversale est un outil qui permet de mieux comprendre la complexification extrême des contextes politiques, sociaux ou économiques d'aujourd'hui.

97

¹⁷ F. GUATTARI, *Les trois écologies*, Paris : Galilée, 1999 (1989).

Félix Guattari (1930-1992) est un psychanalyste et philosophe français, proche de Jacques Lacan puis de Gilles Deleuze, avec qui il a collaboré à de nombreuses reprises. A la fin de sa vie, il s'empare des problématiques écologiques, en publiant notamment *Les trois écologies* en 1989.

¹⁸ *Ibid.*, p. 31.

¹⁹ *Ibid.*, p. 66.

Face à la multiplication des antagonismes et des lignes de fracture dans le monde actuel, « la nouvelle référence écosophique indique les lignes de recomposition des praxis humaines »²⁰. Ces nouvelles pratiques peuvent s'établir à toutes les échelles et dans toutes les activités humaines. Elles ont en commun de produire une « subjectivité allant dans le sens d'une resingularisation individuelle et/ou collective »²¹ ; elles permettent aux individus de devenir « à la fois solidaires et de plus en plus différents »²².

Ces praxis de subjectivation et de resingularisation naissent souvent de symptômes ou d'incidents « hors normes ». Ces éléments à la marge échappent plus facilement à l'emprise du Capitalisme Mondial Intégré et deviennent ainsi potentiellement le siège de nouvelles solidarités, de nouvelles pratiques micro-politiques ou micro-sociales. La révolution écologique rassemble, de ce fait, une somme d'initiatives individuelles poursuivant un objectif commun, mais dont la forme et les moyens mis en œuvre peuvent être très variables. En effet, ces pratiques écologiques se distinguent précisément par leur singularité et leur culture du dissensus : « l'éco-logique n'impose plus de résoudre les contraires »²³. La grande reconstruction sociale nécessaire pour palier aux dégâts du CMI devra donc certainement passer par une multitude de transformations à petite échelle. Le véritable changement sera porté par « l'essaimage d'expériences alternatives (et) de pratiques innovantes »²⁴, productrices de subjectivité et s'articulant au contexte dans lequel elles s'inscrivent. Par ailleurs, ces initiatives individuelles à petite échelle — qui peuvent parfois sembler anecdotiques (par exemple, planter des légumes dans son jardin) — présentent en réalité un potentiel important de resingularisation. En effet, Guattari affirme que la reconquête d'une d'autonomie créatrice dans un domaine particulier appelle d'autres reconquêtes dans d'autres domaines. Ainsi, par ces moyens les plus insignifiants, c'est toute une « catalyse de la reprise de confiance de l'humanité en elle-même »²⁵ qui est enclenchée.

²⁰ Ibid., p. 20.

²¹ Ibid., p. 21.

²² Ibid., p. 72.

²³ Ibid., p. 46.

²⁴ Ibid., p. 57.

²⁵ Ibid., p. 73.

L'innovation majeure qu'apporte ce texte ne réside pas tant dans son diagnostic de la société actuelle, que dans la manière dont les trois écologies sont appelées à se développer. En effet, durant la majeure partie du XX^e siècle, les nouveaux modèles philosophiques, sociaux ou économiques se construisent généralement dans une opposition frontale avec le système en place. C'est la révolution, la lutte sociale pour changer l'ordre établi. Cette influence, notamment de la pensée marxiste, a fortement imprégné les soulèvements étudiants de Mai 68. Comme cela a été évoqué précédemment, on ressent également cette logique de confrontation dans le discours des architectes participatifs des années 1960-70. Le système à combattre n'est alors pas directement le capitalisme mais plutôt le fonctionnalisme ou le mouvement moderne en architecture. Chez Guattari au contraire, les pratiques écologiques ne forment pas un modèle homogène, prêt à remplacer immédiatement le CMI. La mise en œuvre et la diffusion de ce nouveau paradigme de société dépend entièrement d'initiatives individuelles et dispersées, d'actions entreprises librement par chaque citoyen : le mouvement vient de la « base », c'est une organisation de type *bottom-up*. Dès lors, il n'y a pas une seule « bonne pratique » écologique, mais de très nombreuses possibilités que chacun est libre d'imaginer ou de s'approprier.

Cette approche constitue ainsi un outil pour penser la complexité de la société contemporaine, que l'opposition de deux modèles ne suffit plus à appréhender. Elle s'applique également aux nouvelles formes de participation en architecture. En effet, on ne voit plus aujourd'hui de projets participatifs de grande envergure, comme le quartier Byker de Erksine, ou de bâtiments-manifestes, comme la « Mémé ». Ce sont plutôt de petites interventions, des expérimentations concrètes, à la marge. La petite échelle ne retire rien cependant aux enjeux mobilisés : il s'agit, pour ces nouveaux architectes participatifs, de trouver la subversion dans les interstices du système.

Le collectif Coloco, qui regroupe architectes, artistes, paysagistes ou encore botanistes, illustre bien ces pratiques participatives contemporaines. La structure, créée en 1999 par Nicolas Bonnenfant, Pablo Georgieff et Miguel Georgieff, cherche, pour chacun de ses projets, à agir directement avec les habitants, les associations ou les artistes locaux. Il s'agit de prendre de cours le fonctionnement habituel de la société, d'infléchir les structures

économiques et sociales existantes, en redonnant prise aux individus sur leur milieu de vie. Pour Coloco, c'est donc l'action sur le terrain qui prime sur la conceptualisation ou la représentation du projet. Ces interventions concrètes se veulent être des actes de résistance à la normalisation et à la standardisation de la société : des pratiques de resingularisation, telles que les définit Guattari. Chaque projet doit être l'occasion de créer dans la ville de petits lieux privilégiés, à l'abri des flux du capitalisme. Cette « réoccupation microbienne de l'espace urbain »²⁶ par des actes singuliers et originaux est appelée à proliférer, parfois même de manière illégale (après Habraken ou Alexander, on retrouve ici une nouvelle métaphore biologique). Cela se traduit notamment par la réintroduction de la nature dans les interstices de la ville : organiser, par exemple, des plantations sauvages dans les quelques centimètres qui séparent les façades des trottoirs — et persévérer en dépit des cantonniers. Ou bien, de manière plus symbolique, créer un « jardin mobile » en installant des jardinières dans un caddie de supermarché : l'objet qui symbolise la société de consommation est détourné pour permettre une production autonome de fruits et de légumes.

Parmi les réalisations du collectif Coloco, un projet remarquable – et concernant plus particulièrement le thème de l'habitat – est celui dit des « squelettes ». Ce programme combine à la fois réutilisation de l'existant et participation des habitants. Les « squelettes » désignent des bâtiments abandonnés ou inachevés dans les villes d'Amérique du Sud, dont seule la structure primaire subsiste. Ils sont le résultat de la crise économique, d'impasses juridiques ou d'échecs de l'industrie de la construction. Ils restent ainsi désaffectés car personne ne souhaite payer pour leur démolition. Certains de ces immeubles ont ainsi été investis par des mouvements de population (les « sans-toit ») qui ont commencé à y aménager leurs logements avec des matériaux de récupération. Comme pour les maisons construites dans les favelas, ces habitants ne disposent alors d'aucune autorisation officielle leur permettant d'occuper ces bâtiments. Les membres de Coloco, conscients du potentiel de réutilisation que représentent ces structures à l'abandon, décident de soutenir cette pratique.

²⁶ Nicolas Bonnenfant : entretien dans A. BAILLY, « Contre-courant : l'œuvre ouverte », mémoire de master sous la direction de Joseph Abram, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 2009, p. 38.

Ils recensent les « squelettes » disponibles, en vue de les transformer en de nouveaux logements économiques et participatifs. L'action des architectes consiste avant tout à organiser le mouvement citoyen : à mettre en place une dynamique collective autour de l'appropriation de ces bâtiments. Ils installent ensuite les réseaux et les noyaux de distribution ; ils aident enfin les habitants à « remplir » la structure pour réaliser une façade étanche — tout en leur laissant une totale liberté quant à la disposition intérieure des logements. Une fois cette installation pérennisée, les membres de Coloco s'investissent également aux côtés des habitants afin que cette appropriation soit reconnue juridiquement.

Si les propos et les stratégies de projet mises en œuvre par le collectif montrent bien une filiation avec la pensée écosophique de Guattari, ces pratiques témoignent également d'une certaine permanence des enjeux abordés par les architectes participatifs des années 1960, qui justifie le parallèle opéré ici entre ces deux périodes. A titre d'exemple, on peut aussi voir dans le projet des « squelettes », la séparation qu'effectue Habraken entre structure-support et remplissage. Par ailleurs, si les acteurs contemporains de l'architecture participative tels que Coloco multiplient les projets de petite échelle, les interventions à la marge, c'est certes, en partie, en raison de convictions politiques ou philosophiques ; mais ce phénomène constitue aussi, plus prosaïquement, le symptôme d'une économie en crise. La société n'a plus forcément les moyens de financer de grands projets architecturaux, comme ce fut le cas durant les Trente Glorieuses. Désormais, face au désengagement annoncé de l'Etat, certains citoyens commencent, dans divers domaines, à se prendre en main, à agir de manière plus autonome. Les projets de Coloco s'inscrivent en quelque sorte dans cette tendance, entre libéralisme et décroissance... Les citoyens qui y prennent part revendiquent toutefois rarement une doctrine philosophique : c'est plutôt le pragmatisme qui motive ces comportements. De même, les acteurs de cette « nouvelle architecture participative » ne limitent généralement pas leur pratique à la mise en œuvre d'une idéologie : ils pensent en faisant, privilégient une approche ouverte et empirique. Il faut préciser d'une part, que ces nouvelles pratiques sont encore relativement récentes, et de l'autre, que la période actuelle — qui a vu l'échec du bloc communiste puis la crise du capitalisme financier — n'est pas propice aux certitudes. Ainsi, on comprend aisément que ces architectes favorisent l'expérimentation à l'affirmation.

102



Ill.1 : Coloco. « Les squelettes » - Un exemple de structure existante à l'abandon. Les squelettes sont des échecs de l'industrie de la construction.

Ill.2 : Coloco. « Les squelettes » - Investissement spontané de la structure par des habitants. La façade évolue, ici en 1981.

103



Ill.3 : Coloco. « Les squelettes » - Les architectes aident les habitants à pérenniser leur logement en améliorant la façade et en installant les réseaux et les équipements. Elle est ravalée en 2001.

Source : agence Coloco, 213 rue du Faubourg St-Antoine, 75011 Paris, www.coloco.org

L'impact des nouvelles technologies sur les pratiques participatives contemporaines

104

Outre les questions d'échelle ou d'approche, il est essentiel, afin de mieux saisir les enjeux que pose aujourd'hui la participation en architecture, d'étudier les mutations entraînées par la révolution numérique. Certains architectes participatifs ont vu très tôt dans ces technologies le moyen d'échanger efficacement des concepts spatiaux avec les habitants. C'est notamment le cas de Lucien Kroll, qui fut un pionnier dans l'usage de l'informatique en architecture. Cependant, au-delà de ces progrès d'ordre technique, le numérique a également provoqué des modifications plus profondes de la société : il a engendré de nouvelles pratiques culturelles. Parmi celles-ci, un modèle innovant — celui du logiciel libre — intègre une dimension participative, et semble aisément transposable au domaine de l'architecture. Certains praticiens s'en sont d'ailleurs déjà emparés. Les membres du collectif d'architectes et d'artistes Exyzt²⁷ affirment ainsi :

« Nous produisons une architecture open source qui offre un accès aux équipements publics de base et un lieu pour les échanges : un cadre physique pour une émulation directe entre les gens et les espaces. »²⁸

Les travaux du philosophe français Bernard Stiegler²⁹ permettent de mieux comprendre les enjeux que porte ce nouveau mode d'organisation du travail³⁰.

²⁷ Le collectif Exyzt est une « constellation libre de créateurs indépendants » (CATSAROS, C. *D'Architectures* n°192, p7), dont le travail commun est particulièrement sensible aux enjeux sociaux et pédagogiques. Chaque projet donne lieu à une confrontation des outils et des savoirs de chacun, aboutissant à une oeuvre collective. La structure est née en 2003, à l'initiative de cinq architectes : François Wunschel (1978-), Pier Schneider (1977-), Philippe Rizzoti (1978-), Nicolas Henninger (1975-) et Gilles Burban (1975-). Parmi leurs réalisations, on compte de nombreuses installations temporaires pour des événements festifs. Elles ont en commun « d'inciter le visiteur à quitter une attitude purement contemplative pour devenir lui aussi un acteur à part entière du projet » (Ibid.). L'objectif affirmé du collectif est de permettre par ses interventions à quiconque de s'impliquer dans son environnement physique et social, et ainsi de pouvoir se le réapproprier.

²⁸ www.exyzt.org, section « Manifesto » - traduction personnelle

²⁹ Bernard Stiegler (1952-) est un philosophe français. Fondateur et président du groupe de réflexion Ars Industrialis, il axe ses recherches sur les enjeux des mutations actuelles — sociales, politiques, économiques, psychologiques — portées par le développement technologique et notamment par les technologies numériques. Il dirige également depuis avril 2006 l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) qu'il a créé au sein du centre Georges-Pompidou.

³⁰ Cette présentation s'appuie sur une série de conférences de Bernard Stiegler sur le thème de « l'économie de la contribution », diffusées sur le site internet d'Ars Industrialis : www.arsindustrialis.org ; en particulier, une intervention intitulée « Logiciel libre et économie de la contribution : le temps de la déprolétarisation », prononcée le 06/03/2010 dans le cadre du débat organisé par Ars Industrialis à La Colline.

Ce dernier établit pour cela une analyse comparative qui remonte jusqu'au XIXe siècle, avec le développement du capitalisme industriel et productiviste. Selon Stiegler, les ouvriers, qui commencent alors à travailler à la chaîne, n'ont plus la possibilité de « s'individuer » — c'est-à-dire de se transformer par soi-même, de créer des savoirs en se remettant sans cesse en question —, ni d'individuer leur milieu. Ils sont donc réduits à leur simple force de travail : c'est un phénomène de prolétarisation. Au XXe siècle se répand un nouveau modèle : le consumérisme. Après les travailleurs, ce sont les consommateurs qui perdent leur savoir vivre. Avec l'expansion des sociétés de service et l'omniprésence de la publicité, le consommateur ne maîtrise plus ce qu'il achète et assiste à la transformation de son existence sans même pouvoir y participer. L'Homme n'étant plus en capacité de décider de sa propre façon de vivre, sa « désindividuation » se trouve encore renforcée. Cette prolétarisation de la consommation est bien plus large encore que celle de la production, car elle atteint tous les niveaux de la société, jusqu'aux intellectuels et aux classes dirigeantes. Face à cette situation de crise sans précédent, il est désormais impératif pour Stiegler, de trouver une alternative au consumérisme : la contribution. Dans cette optique, un modèle industriel singulier présente un potentiel considérable : c'est précisément le logiciel libre. Stiegler y voit le premier processus depuis l'industrialisation qui se développe sur un modèle anti-prolétarisation.

105

Le logiciel libre est un mouvement regroupant un ensemble de pratiques numériques, qui s'est progressivement auto-organisé. Son principe fondateur consiste à rendre le code source d'un programme accessible à tous : chacun a le droit de le copier, de le modifier ou de l'améliorer. Une collaboration s'organise ainsi entre les internautes qui contribuent à la réalisation d'une oeuvre collective, en évolution permanente. Ce système se démarque également par son autorégulation : la production est assurée sans qu'aucune instance dirigeante ne coordonne l'action des développeurs. Il s'agit ainsi d'un mode de production qui permet aux travailleurs d'échanger entre eux, d'acquérir des savoirs et de les partager. En somme, le modèle du logiciel libre permet aux travailleurs de s'individuer et de se co-individuer (s'individuer mutuellement en échangeant des connaissances), d'où son caractère déprolétarisant. Il s'affranchit également de la distinction production-consommation qui caractérise le modèle consumériste : chacun est susceptible, à la fois d'utiliser le logiciel et de contribuer à son amélioration. Les producteurs étant également des consommateurs, ils connaissent pré-

cisement les besoins auxquels ils doivent répondre, et perçoivent clairement la finalité de leur travail, ce qui renforce d'autant plus leur individuation.

106

Le logiciel libre est un modèle d'organisation du travail qui constitue une rupture philosophique importante dans notre société. Ainsi, il paraît intéressant de transposer cette approche à d'autres domaines de la création, et en l'occurrence à la conception du cadre bâti. Si l'on considère de plus près les caractéristiques des logiciels libres, on réalise que ce sont des objets en modification permanente : il n'y a pas d'état « fini », mais une adaptation constante aux besoins des utilisateurs. En outre, ces logiciels « vivent » grâce aux communautés de développeurs et d'utilisateurs qui les animent : ils constituent ainsi le résultat visible de la collaboration des internautes. Lorsque toute contribution cesse, le logiciel se fige, et « meurt ». L'accessibilité du code permet enfin à quiconque d'améliorer le fonctionnement du programme pour la communauté, mais également d'utiliser cette base pour créer des variantes personnalisées, répondant à des besoins spécifiques. Aussi, ces logiciels constituent des supports ouverts à l'appropriation de chacun. Tous ces attributs, lorsqu'ils sont transposés au développement d'objets « physiques », et en particulier au domaine architectural, font écho aux grands principes du mouvement participatif des années 1960-70 : une propriété d'usage (le droit pour tous d'agir sur son environnement, que ce soit par la contribution à une œuvre collective – conception des espaces partagés –, ou par des initiatives personnelles – transformation du logement), une implication volontaire des habitants pour s'approprier leur cadre de vie (qui n'est plus déterminé uniquement par des professionnels), une architecture issue de la contribution des usagers (dont la forme traduit la communauté qui l'habite, et s'adapte en permanence à ses évolutions), ou encore la fin de la dichotomie entre producteurs et consommateurs, concepteurs et utilisateurs.

Par ailleurs, tenter de transposer le modèle contributif du logiciel libre à l'architecture, et plus particulièrement à la production de logements, implique de revoir la répartition du travail dans la construction, plus radicalement encore que les expériences participatives menées dans les années 1960-70. Les rôles des différents acteurs, dont naturellement celui de l'architecte, sont à redéfinir. Ce dernier n'est plus le concepteur unique d'une œuvre dont il peut revendiquer la paternité. L'architecture est une somme de contributions diverses, une œuvre collective en perpétuelle évolution et

adaptation, qui appartient à ses habitants/contributeurs. Dans ce contexte, la fonction principale de l'architecte pourrait reposer plutôt sur le conseil aux participants : les aider à déterminer leurs véritables besoins, à se défaire de leurs conditionnements et leurs préjugés. Il est également bien placé pour initier une dynamique de groupe, aider les différents participants à définir leur projet commun – avant tout au sens humain et social, plutôt qu'architectural. C'est là une fonction presque politique. Les travaux entrepris par le collectif Coloco et ses « squelettes » s'inscrit précisément dans cette démarche. Enfin, conservant une certaine distance vis-à-vis du processus participatif, l'architecte a l'avantage de garder une vue d'ensemble. Selon les règles que se fixent les contributeurs, il est ainsi en mesure d'arbitrer entre l'intérêt commun qui fonde le projet et les libertés individuelles de chacun des participants.

107

Le mode de production qui caractérise le logiciel libre constitue donc une piste de développement intéressante pour (ré)inventer des formes de participation contemporaines en architecture. Bien-sûr, ce parallèle reste encore théorique : passer d'une collaboration numérique à la construction, en commun, d'un objet concret pose de nouvelles contraintes (proximité géographique, savoir-faire techniques). Néanmoins, certains architectes, comme le groupe Exyzt, revendiquent déjà cette approche et on peut imaginer que les nouvelles générations, imprégnées de la culture numérique, se révéleront particulièrement sensibles à cette nouvelle possibilité d'agir sur leur cadre de vie. Selon Félix Guattari, les nouvelles pratiques écologiques sont souvent initiées par des actions marginales, qui deviennent ensuite le catalyseur d'une véritable « reprise en main » par chacun de sa propre vie. Les processus collaboratifs dans lesquels sont impliqués les usagers et les contributeurs du logiciel libre pourraient ainsi constituer cet élément déclencheur de nouvelles expérimentations concrètes dans la production et l'appropriation de l'habitat.

MAISONS INDIVIDUELLES INDUSTRIALISÉES, DE LA CONCEPTION À LA PRODUCTION

L'exemple de Ferdinand Fillod (1891-1957)

Karine Thilleul

108

Les expérimentations en matière d'industrialisation dans le domaine de l'habitat ont représenté l'un des domaines de recherche les plus conséquents du XX^e siècle ; dans ce champ extrêmement riche et complexe d'expérimentations variées, la recherche porte autant sur l'objet final que sur les processus de production. Ce texte propose d'explorer un exemple représentatif de cette production, celui de la maison à cadres métalliques imaginée en 1928 par le constructeur jurassien Ferdinand Fillod (1891-1956).

Les maisons industrialisées métalliques : perspectives historiques

S'il existe de nombreux types de maisons préfabriquées en bois, dès la fin du XVIII^e siècle, puis, en béton, dès la fin du XIX^e siècle, le métal reste à la même époque confiné à des expériences isolées ; en effet, il ne s'imposera que très tardivement dans la construction. Dans l'ouvrage *Espace, temps, architecture*, Siegfried Giedion rappelle qu'aussi ancien qu'il soit, le fer a très longtemps été considéré comme un matériau non noble, dont l'usage restait extrêmement limité.¹ Pour que le regard des constructeurs sur ce matériau évolue, il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle, période durant laquelle la production de l'acier s'améliore : le matériau devient plus abondant, plus facilement adaptable et moins coûteux.

Comme le note Marc Braham, les conditions de fabrication d'une maison entièrement métallique sont cependant réunies dès le premier tiers du XIX^e siècle avec l'apparition en 1829 de la tôle ondulée, et plus encore, avec l'invention en 1868 de la tôle emboutie et de la tôle estampée. Marc Braham

¹ GIEDION Sigfried, *Espace, temps, architecture*, traduit par Irmeline Lebeer et Françoise Rosset, Paris : Denoël, coll. « Médiations », 2004, p. 119-120.

dénombrer d'ailleurs pour la période 1880-1900 une dizaine de maisons françaises de ce type, qu'il rattache à quatre systèmes constructifs.²

Si la maison tout acier est réalisable techniquement dès cette époque, ce n'est que bien plus tard qu'elle se généralise. L'Angleterre jouera là un rôle précurseur, et des expériences significatives y sont menées très tôt : « dès 1924 plusieurs milliers de maisons métalliques y ont été construites avec un système faisant appel à des murs composés en acier. »³ Ces réalisations intéressent rapidement les architectes français, une mission se rend ainsi au Royaume-Uni à la demande du Ministère du travail français pour étudier les procédés de fabrication et juger de l'habitabilité de ces maisons.⁴ Ces recherches trouveront rapidement un écho en France, et quelques expériences sont menées en ce sens à la fin des années 1920, avec les procédés Decourt, « H.C. » (Henri Coanda⁵), Comentry, et Fillod.

Siegfried Giedion note cependant en 1928, dans son ouvrage *Construire en France, construire en fer, construire en béton*, combien le transfert des nouvelles techniques industrielles au domaine plus affectif de l'habitat est lent et délicat :

Il n'est pas question de vouloir transférer aux maisons cette expérience exceptionnelle qu'aucune époque n'avait connue auparavant. [...] La pesanteur des choses humaines veut que ce soient les domaines objectifs – comme la construction ou l'industrie – qui nous dévoilent la nouvelle philosophie de la vie bien avant que ne le fassent les domaines qui nous sont les plus proches. C'est seulement maintenant que la forme de l'habitat est rattrapée par ces forces cachées qui, il y a cent ans, poussèrent l'homme à adopter une conception relevant de la construction et de l'industrie.⁶

² POUPARD Laurent, « Les maisons 'tout acier' Fillod », *L'archéologie industrielle en France*, n°29, décembre 1996.

³ ABRAM Joseph, *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*, rapport de recherche, Nancy : École d'architecture de Nancy/ Secrétariat de la recherche architecturale, 1985, p. 283.

⁴ Idem. Voir également l'article publié à ce sujet dans la revue *La Construction Moderne* : « On va construire en France des maisons en acier, la Mission française envoyée en Angleterre », GOISSAUD Anthony, n°22, 3 mars 1929.

⁵ Henri Coanda est le directeur de la Société des Constructions multicellulaires HC. ROUSSEAU Pascal, « *Dormus mobilis*, la maison portable et le modèle de la construction automobile », *Exposés, revue d'esthétique et d'art contemporain*, volume 1, la maison, n°3, 1997, p. 195.

⁶ GIEDION Sigfried, *Construire en France, en fer, en béton*, traduit par Ballangé Guy, avant-propos de Cohen Jean-Louis, Paris : éditions de la Villette, coll. « Textes fondamentaux modernes », 2000, p. 9.

109

Selon Giedion, les nouvelles techniques sont donc sur le point de faire émerger des désirs auparavant latents quant à la configuration de l'habitat. Il évoque avec grand intérêt les expériences menées en ce sens par Le Corbusier. La même année, en 1928, Ferdinand Fillod dépose un premier brevet et débute sa production de maisons tout acier, prenant ainsi place au sein du groupe des précurseurs qui tentent, chacun à leur manière, de proposer de nouvelles solutions pour la maison individuelle grâce aux apports techniques de la révolution industrielle.

Un constructeur précurseur : Ferdinand Fillod

Ferdinand Fillod est né le 10 août 1891 à Saint-Amour, petite ville du sud du Jura. En 1908, il obtient son diplôme d'apprenti chaudronnier à Bourg-en-Bresse. En 1912, il est appelé pour son service militaire, durant lequel il poursuit dans la voie du travail du fer, acquérant les C.A.P. de chaudronnier en fer, en « cuivre de précision » et de soudeur au chalumeau et à l'arc électrique.⁷ Au début de la Première Guerre mondiale, il occupe le modeste poste de quartier-maître mécanicien. Durant la guerre, Ferdinand Fillod, incorporé dans la marine, a l'occasion d'acquérir un savoir-faire nouveau : la soudure autogène⁸, qui commence alors à peine à se développer⁹ ; ces connaissances seront d'une grande importance pour la suite de sa carrière. Il est libéré de ses obligations en 1919 : il aura accompli au total sept années de service militaire.

Fort de ses nouvelles compétences, de retour de la guerre en juin 1919 à Saint-Amour, Ferdinand Fillod ouvre un petit atelier, livrant ses produits lui-même à motocyclette¹⁰. Ce premier local devient rapidement trop petit, et lorsqu'en 1922¹¹, son épouse hérite d'un hôtel, situé à quelques rues de là, il décide d'utiliser les dépendances disponibles pour son activité ; ces

⁷ Ces renseignements concernant les différents diplômes de Ferdinand Fillod proviennent d'un article de Michel GREBOT, époux d'une nièce de Ferdinand Fillod, intitulé « Un grand patron » et publié en 1956 en hommage au constructeur peu de temps après sa mort (revue non identifiée, collection personnelle Alain Heyer).

⁸ Il s'agit de soudage oxyacétylénique. Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

⁹ Entretien avec Jean-Paul Fillod, neveu de Ferdinand Fillod, Saint-Amour, le 7 juillet 2011.

¹⁰ GREBOT Michel, « L'usine Fillod... La fin d'une certaine époque... », *L'écho du patrimoine de Saint-Amour*, n°1, janvier 1998.

¹¹ Curriculum vitae de Ferdinand Fillod, Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

locaux deviennent l'« Usine du Grand Saint-Michel », nom hérité de celui de l'hôtel. Fort de son savoir-faire de chaudronnier, Ferdinand Fillod décide de fabriquer des abreuvoirs et des buanderies, sortes de chaudrons destinés à cuire les aliments destinés au bétail, en acier soudé. Ce matériel représente une innovation par rapport à celui utilisé habituellement dans les fermes, en fonte et en ciment, très lourd : il rencontre donc rapidement un certain succès dans le domaine du matériel agricole.

Mais Ferdinand Fillod ne se contente pas de cette économie de fonctionnement. Il procède à de nombreuses recherches concernant la construction industrialisée, et élabore un projet de maison en acier, composée d'éléments préfabriqués. En 1927 ou 1928¹², il construit, dans une rue toute proche de son usine, au 23 rue d'Allonal à Saint-Amour, un prototype destiné à valider les principes imaginés (ill.1).

Composé à l'origine de trois pièces, cuisine, salle à manger et chambre à coucher (mesurant chacune 4x4 mètres en plan) et d'une pergola, il est réalisé grâce à une structure entièrement métallique : les murs porteurs sont composés de deux parois d'acier maintenues par des entretoises, distantes de 40 cm et entre lesquelles est disposé de la sciure de bois en guise d'isolant. Son toit en appentis, couvert de tôle nervurée, est masqué par une grosse corniche. L'intérieur est connu grâce aux photographies illustrant un article du *Courrier de l'Ain* daté du 3 mars 1929 : entièrement tapissé, il semble très traditionnel et ne laisse rien deviner du matériau structurel.

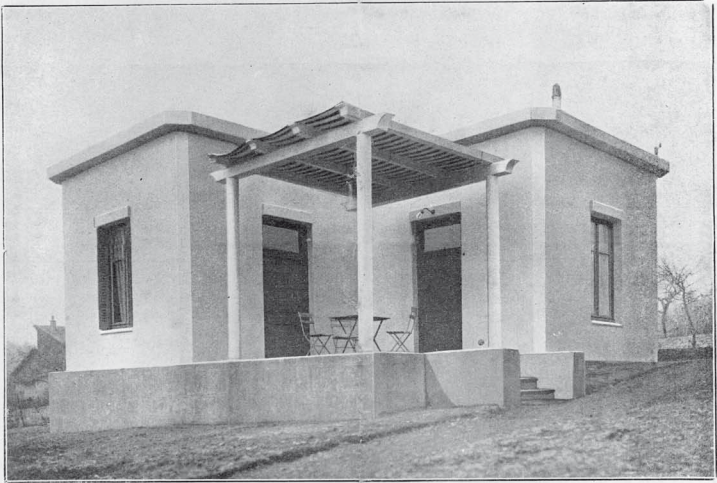
Après avoir éprouvé les potentialités du système constructif grâce à ce prototype, Ferdinand Fillod lui apporte quelques améliorations, et fait enregistrer son invention. Son premier brevet, déposé le 21 novembre 1928 (n°664.378), sera fondateur de son activité dans le domaine de la construction métallique. Résumé en les termes suivants « Construction métallique par panneaux doubles avec assemblages à boulons ou points de soudure, de montage rapide, raidis et fixés par la toiture formant noue centrale », il débute par ces mots :

¹² Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

La maison "tout acier" F. S. A.
unique sur le marché mondial
 BREVETÉE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

.....

La **MEILLEUR MARCHÉ**, la **PLUS CONFORTABLE** et la **PLUS SAINTE** de toutes les Maisons
 Ne craint ni la **FOUDRE**, ni l'**INCENDIE**, ne **S'EFFONDRE PAS**



Photographie d'un modèle habité à SAINT-AMOUR
 Comprenant 3 pièces de 4 mètres de long, 4 mètres de large, 3 mètres de hauteur, avec terrasse et pergola
LIVRÉE CLEFS EN MAINS EN 15 JOURS

F. FILLOD, SAINT-AMOUR (JURA)
 Usine du Grand St-Michel

Télégrammes : F. FILLOD, St-Amour
 TÉLÉPHONE N° 2

" F. S. A. "
 Marque Déposée

R. C. Lons-le-Saulnier 2.163
 C. C. Postaux : DIJON 4.007

MAISON - 107 - DU OUVRIER DE L'AIN

Ill.1 : la maison « tout acier » F.S.A. vers 1928 : façades antérieure et latérale droite. Photographie, 1ère page d'un dépliant publicitaire, s.d. [1ère moitié 20e siècle, vers 1928]. Collection particulière - Reproduction Jérôme Mongreville © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 1993

« Le présent brevet a pour objet un mode d'établissement de constructions entièrement métalliques, par pièces unitaires facilement montables, formant en fin de compte des habitations d'élévation rapide, confortables et de modèles variés. »¹³

Le brevet est délivré en avril 1929 ; il contient la plupart des grands principes qui seront ensuite développés pendant près de trente ans par Ferdinand Fillod. Le texte est complété par une série de croquis, dont une coupe sur une construction de deux pièces qui montre clairement le système de murs à double parois métalliques écartés par des entretoises, le toit à double pente inversée et à noue centrale, ainsi que plusieurs détails d'accroche.

Le principe du brevet est relativement simple. Les murs sont composés de deux parois : deux panneaux verticaux de 50 à 85 cm de largeur et de 3 mm d'épaisseur, en acier doux Martin au cuivre inoxydable. Leur hauteur correspond à celle d'un étage. Leur assemblage est, dans ce premier brevet du 21 novembre 1928, prévu par boulonnage ou soudure électrique. L'écartement entre les deux parois est assuré par des entretoises, et l'espace vide est comblé par un matériau isolant quelconque, à choisir en fonction des ressources disponibles localement : sciure ou copeaux, paille, liège, étoupe, ponce métallique (laitier), etc. La rigidité naturelle des panneaux est renforcée par les cadres métalliques utilisés pour les baies et par le type de toiture adopté - toit à longs pans, à pentes inversées et noue centrale - et dispense de toute autre structure porteuse. Le contreventement dans le sens perpendiculaire aux parois est assuré par les entretoises, et le contreventement dans le sens parallèle aux parois est assuré par leur propre rigidité.¹⁴

Une première modification est apportée à ce brevet dès 1929 par un système d'emboîtement original avec tube fendu formant pince (1ère addition au brevet de 1928, n° 664.378, demandée le 25 janvier 1929 et délivrée le 4 mars 1930), qui permet de simplifier et d'accélérer le montage en supprimant tout boulonnage ou soudure.

¹³ Brevet d'invention, n°663.378 pour un nouveau type de construction métallique, Institut national de la propriété industrielle.

¹⁴ « Les maisons métalliques françaises », *Acier*, n°2, août 1929, p.4.

Le prototype construit rue d'Allonal en 1928, témoin de la conception du système des panneaux acier, et modèle sur la base duquel sera établi le brevet fondateur, a été conservé et existe toujours à Saint-Amour, bien qu'étant en très mauvais état. Après avoir servi de logement de contremaître à la Manufacture de Tôlerie F. Fillod F.S.A., le prototype a été acquis par un frère de Ferdinand Fillod. Désaffecté en 1949, il est par la suite partiellement englobé dans un entrepôt des Ets Fillod Matériaux, commerce de matériaux de construction.

114 Depuis son inscription sur la liste supplémentaire des Monuments historiques en 1995, son état ne cesse de se dégrader. D'une part, il a connu autrefois au moins un incendie, le feu ayant pris dans la sciure servant d'isolant entre les deux parois. D'autre part, faute d'entretien, la tôle s'est oxydée, notamment en partie basse, et la rouille a ouvert de nombreux trous. Malgré les efforts de Laurent Poupard, ingénieur de recherches à l'inventaire général de Franche-Comté, associés à ceux d'autres connaisseurs, le déplacement et la restauration du prototype n'ont pu être menés à bien, et son état, déjà alarmant au début des années 1990, ne cesse d'empirer, la rouille ouvrant sans cesse de nouvelles brèches, la végétation reprenant peu à peu ses droits et les eaux de pluie s'infiltrant par les tôles disloquées du toit.



Ill.2 : ensemble de construction mécanique de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA : exemple de construction : maison T4 à usage de conciergerie. Photographie, s.d. [1ère moitié 20e siècle, années 1930]. Photographie également publiée dans : *Les maisons des Constructions Métalliques Fillod* / [Constructions Métalliques Fillod S.A.], Paris : Ed. Paul-Martial, s.d. [années 1930], [p. 10]. Collection particulière - Reproduction Yves Sancey © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 1994



115

Le principe constructif établi rue d'Allonal sera quelque peu modifié afin de donner naissance au type de maisons qui sera produit en grande série dans les années 1930 (ill.2). Les proportions sont légèrement modifiées. La rive de toiture devient plus haute, et les angles coupés, à peine marqués rue d'Allonal, seront traités d'une manière plus franche par la suite. La forme des baies tend à s'allonger. Des poteaux ronds sont utilisés pour soutenir un léger porte-à-faux de la toiture au-dessus de l'entrée. Une frise décorative fait son apparition sous le débord de toiture. Et par ailleurs, si certains types de maisons de trois ou quatre pièces présentaient des façades asymétriques, à l'instar de celle de la rue d'Allonal, les façades des maisons de sept ou huit pièces seront le plus souvent symétriques par rapport à un axe vertical médian.

La distribution devient par ailleurs plus fluide. Le prototype présentait des enfilades de deux pièces, qui sont abandonnées au profit d'une distri-

Ill.3 : plans de différents types de maisons tout acier. Dessin K. Thilleul.

bution gérée par un espace central, hall ou vestibule (ill. 3). Ces maisons ne s'inscrivent pas dans la recherche sur la maison rationaliste du début du 20^e siècle.¹⁵ En effet, la taille des pièces, comme celle des percements, ne varie pas relativement à leur fonction : il est fréquent que la chambre, la salle à manger et le bureau aient exactement la même surface et disposent du même type de baie. Les plans restent d'une simplicité extrême.

116 Il est intéressant de constater qu'au niveau des volumes, du dessin des façades et des décors, l'architecture de Ferdinand Fillod semble inspirée de celle de Tony Garnier, et en particulier de ses dessins de cité industrielle, programme qui sera également cher au constructeur jurassien. Sous les abords d'une architecture essentiellement technique, conçue et réalisée par un artisan chaudronnier, se devinent des références qui permettent d'imaginer une certaine culture ainsi que des considérations pour les questions spatiales et sociales.

La symétrie des façades, les volumes, les hautes baies jumelées, les formes des soubassements et des escaliers d'accès, les frises dessinées afin de composer des corniches sous les débords de toiture sont comparables à celles que l'on trouve à l'hôpital de Grange-Blanche à Lyon, conçu entre 1909 et 1911 et réalisé entre 1920 et 1934, ou dans le projet de cité industrielle de Tony Garnier. On peut ainsi supposer que le constructeur jurassien ait eu connaissance de l'ouvrage *Une Cité industrielle: étude pour la construction des villes*, dont la version définitive est parue en 1917, bien qu'il n'applique pas les principes prônés par l'architecte au niveau urbain, qu'il n'adopte pas ses plans de distribution intérieure, plus complexes, et que la technique de construction utilisée soit totalement différente du béton armé préconisé par Tony Garnier.

Les atouts de l'industrialisation sont cependant exploités de la meilleure manière qui soit par Fillod qui voit la production de ses systèmes constructifs atteindre un niveau élevé. Le coût de production est faible grâce à la préfabrication en usine, celui de la main-d'œuvre est de même extrême-

¹⁵ Voir à ce sujet Vincent BRADEL, Patrick DIEUDONNÉ, Jean-Claude VIGATO (direction), *Existe-t-il une architecture de la maison ? Nancy 1904-1975*, Nancy : rapport de recherche, Archives modernes d'architecture lorraine (AMAL), École d'Architecture de Nancy, 1986, 353 p.



ment bas grâce aux assemblages par emboîtements qui ne nécessitent pas le concours d'ouvriers spécialisés : le prix de vente d'un bâtiment est ainsi réduit de moitié par rapport à la maçonnerie. Une maison de quatre pièces peut être montée en dix jours sur les fondations ; elle est livrable clé en main en quatorze jours, peintures et tapisseries comprises (ill. 4). Des plans types sont proposés sur catalogue à l'acquéreur, dans le cadre de la loi Loucheur ; il peut choisir de réaliser le montage lui-même, avec un marteau et une échelle.

Le prototype de la rue d'Allonal, outre son rôle fondateur pour la définition du système constructif, sera également utilisé dans des publicités, lesquelles auront un impact non négligeable, puisque c'est grâce à elles que les maîtres de forge De Wendel entreront en contact avec Ferdinand Fillod, assurant la pérennité de la production. La publicité que l'on peut considérer comme étant la première produite montre le prototype dans son état initial, comprenant trois pièces et une pergola (laquelle sera par la suite transformée en une quatrième pièce). Elle a été datée par Laurent Poupard de l'année 1928 (ill. 1).

Ill.4 : ensemble de construction mécanique de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA : montage d'une maison tout acier dans les années 1930 : mise en place des murs. Photographie, s.d. [2e quart 20e siècle]. Tiré de *Les maisons des Constructions Métalliques Fillod* / [Constructions Métalliques Fillod S.A.], Paris : Ed. Paul-Martial, s.d. [années 1930], [p. 6] - Reproduction Yves Sancey © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 1994

L'utilisation du terme « tout acier », entre guillemets dans l'accroche de cette publicité, est à relever. En effet, ces mots sont présentés comme s'ils s'agissaient d'une citation ; or, à cette époque, ils sont également utilisés par Citroën depuis 1925 pour ses nouvelles carrosseries. On retrouve ainsi l'analogie fréquemment utilisée par les acteurs du Mouvement Moderne, et en particulier par Le Corbusier, entre maisons industrialisées et automobiles. Cette analogie n'a cependant jamais été employée explicitement par Ferdinand Fillod pour vendre ses réalisations, contrairement à d'autres constructeurs ; le lien existe probablement malgré tout, et l'on peut supposer qu'il apparaît de manière sous-jacente à travers l'emploi de ce terme.

Ferdinand Fillod n'hésite pas à employer les superlatifs les plus élogieux pour vanter son invention : selon lui, il n'existe pas de maison moins chère, plus confortable et plus saine. Les termes employés ont un côté quelque peu naïf : affirmer que la maison ne craint ni la foudre, ni l'incendie, et ne s'effondre pas, a cependant paru nécessaire à Ferdinand Fillod pour vaincre certains préjugés qui risquaient de nuire à son invention ! Il semble qu'un coup de force publicitaire était nécessaire pour présenter la première version du système de maisons tout acier Fillod.

Le texte sous l'image indique : « Photographie d'un modèle habité à Saint-Amour comprenant 3 pièces de 4 mètres de long, 4 mètres de large, 4 mètres de hauteur, avec terrasse et pergola. Livrée clefs en mains en 15 jours. » Le fait que la maison soit occupée est mis en avant, afin de prouver l'habitabilité de ce type de maisons. L'argument de la rapidité de la livraison est également important. Ainsi, la qualité d'un produit non traditionnel, son habitabilité, son faible coût et sa rapidité d'exécution représentent les principaux arguments utilisés.

Après l'obtention du brevet, Ferdinand Fillod s'associe avec de grands patrons, les maîtres de forge mosellans De Wendel, lesquels étaient alors à la recherche de débouchés potentiels pour la production d'acier. A cette période, la consommation de cette matière première est en baisse ; la demande, très forte durant la Première Guerre mondiale et la première Reconstruction, a tendance à décroître. A la suite de premiers contacts, décision est donc prise d'ouvrir une usine au plus près des sources de matière première, à Florange en Moselle, qui sera administrée par Ferdinand Fillod,

avec le soutien des Wendel, probablement en contrepartie de l'achat des aciers nécessaires à la production des maisons. Cela s'accomplira rapidement, dès 1929. Tout en s'implantant solidement en Lorraine, Fillod continue à vivre à Saint-Amour, maintient la production de son usine locale dans les domaines du matériel agricole et des petits abris (garage, remise, abri d'autobus). Il s'implique dans la vie politique locale, devenant maire de la commune en 1935 ; il le restera jusqu'en 1943, année où il est destitué par le gouvernement de Vichy. Il est réélu en 1944, s'étant illustré par ses activités de résistance face à l'occupant allemand, et il conserve ses fonctions jusqu'en 1947.

L'usine de Florange

L'usine est florissante dans les années 1930, jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. Par ce paragraphe introductif, un article du « Républicain Lorrain » rend hommage en 1959 à la capacité des Constructions Métalliques Fillod (C.M.F.) à s'intégrer dans le paysage sidérurgique de la région :

Le 4 septembre 1929, l'usine Fillod ouvrait ses portes. [...] A partir d'un brevet de M. Fillod, concernant le raidissement de la tôle par plissage, nervurage et agrafage des éléments les uns aux autres, bases d'une technique nouvelle très astucieuse, l'usine florangeoise [a] su s'intégrer et [...] occuper une place de choix dans le complexe sidérurgique de la vallée de la Fensch, en orientant sa production vers la construction de maisons métalliques.¹⁶

Après la fondation de l'usine de Florange, au début des années 1930, la production consiste essentiellement en maisons et en écoles, sur la base du système constructif établi en 1928. Une église totalement métallique est également conçue et réalisée pour la ville de Crusnes, en collaboration avec les architectes Claude Robbe et Alphonse Fenaux. En 1938, l'usine est appelée à répondre aux besoins militaires, ce qui aboutira à la conception, en collaboration avec la direction centrale du Génie, d'un nouveau type de bâtiments à parois inclinées. Un certain nombre d'unités furent employées

¹⁶ « 4 septembre 1929... 4 septembre 1959. Aujourd'hui, l'usine florangeoise Fillod fête son trentenaire », *Le Républicain Lorrain*, 4 septembre 1959.

dans l'équipement de la ligne Maginot. « Tous les mois, cent bâtiments étaient livrés aux services du Génie militaire » affirme le même article du Républicain Lorrain.¹⁷ L'entreprise employait, jusqu'à la guerre, 550 ouvriers à l'usine et 400 sur les chantiers.¹⁸

En 1940, après l'invasion et l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Moselle, l'usine ferme ses portes ; elle est occupée à partir de l'année suivante par les Allemands, qui procèdent peu à peu à un démantèlement systématique. Ils rééquipent ensuite l'usine pour la fabrication de douilles d'obus. A la Libération, les Alliés reprennent possession des lieux, et transforment le site en un vaste dépôt. Plusieurs années seront ensuite nécessaires pour retrouver le niveau de production d'avant-guerre.

Le type de maisons à cadres métalliques, qui représentait l'une des principales productions d'avant-guerre, ne sera pas reconduit après-guerre.¹⁹ En effet, à la suite du conflit mondial, les prix de l'acier ont remarquablement augmenté, ce qui rend cette maison autrefois très économique beaucoup plus coûteuse. Un nouveau système constructif dans lequel la part de l'acier est proportionnellement plus faible est alors inventé pour le remplacer.

Ferdinand Fillod semble s'être désengagé de cette usine vers la fin de sa vie, puisqu'en 1954, il ne figure plus parmi les administrateurs des C.M.F.²⁰ Selon Laurent Poupard, il quitte tout poste de responsabilité (il était directeur technique et administrateur) le 31 décembre 1949.²¹

Lors de son décès, en 1956, les articles de journaux tenant lieu de faire-part ont été conservés, et sont toujours présents dans les archives, signe

¹⁷ Idem.

¹⁸ Curriculum vitae de Ferdinand Fillod, s.d. Collection particulière Michel Grebot, Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

¹⁹ D'après la consultation des archives du fonds Constructions Métalliques Fillod, Espace Archives Arcelor, Florange.

²⁰ Extrait des inscriptions portées au registre du commerce (Kbis), greffe du tribunal de commerce de la Seine, le 27 septembre 1960. Fonds Constructions Métalliques Fillod, Espace Archives Arcelor-Mittal, Florange.

²¹ Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

qui semble marquer l'attention et le respect dont les administrateurs des C.M.F. continueront à faire preuve envers le fondateur de l'entreprise jusqu'après sa mort.

Par la suite, l'usine continue sa production, mais elle s'oriente de plus en plus sérieusement vers la production d'éléments de construction métallique et en particulier de panneaux de façade préfabriqués en acier, au détriment de celle de bâtiments entiers. Après avoir employé jusqu'à 900 salariés, elle poursuit ainsi son activité jusqu'en 1986, trente ans après le décès de son créateur.²² Sa fermeture se fait dans le contexte de la grave crise qui touche le secteur sidérurgique à cette époque.

Les dernières années de Ferdinand Fillod, l'héritage et la reconnaissance

À la fin de sa vie, Ferdinand Fillod reçoit de nombreuses distinctions : le 7 février 1953, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur²³ ; en 1955, il devient Chevalier de l'Ordre de l'économie nationale, et en 1956, il est nommé « Commandant » de l'Ordre national du mérite pour la recherche et l'invention. On dénombre au total plus d'une cinquantaine de brevets et additions déposés par lui-même ou par ses sociétés, entre 1928 et 1960.²⁴

À partir des années 1990-2000, des chercheurs, des ingénieurs, des constructeurs et des architectes se sont intéressés à ses réalisations, à la suite des travaux précurseurs de Laurent Poupard (Inventaire régional de Franche-Comté). Les débats de l'époque sur la nécessaire réhabilitation de l'église de Crusnes attirent l'attention sur le reste de sa production. Dans un contexte marqué par la montée de la notoriété de Jean Prouvé, avec lequel le parcours de Fillod présente des similitudes, et par un regain d'intérêt pour l'architecture industrielle, les qualificatifs les plus élogieux viennent à lui être attribués ; Bertrand Lemoine le qualifie ainsi de « visionnaire », et écrit ainsi :

²² AMIAUX Florence, LEMOINE Bertrand (préface), L'industrialisation selon Fernand Fillod [exposition réalisée à la demande d'ARCELOR par le CAUE de la Moselle, Metz, 2002], Metz : CAUE de la Moselle, 2002.

²³ MICHEL Jean-Daniel, *Ferdinand Fillod, notes biographiques*, d'après les archives communales de Saint-Amour.

²⁴ Inventaire régional de Franche-Comté, POUPARD Laurent, *Dossier d'Inventaire : ensemble de construction mécanique dit ensemble de la Manufacture de Tôlerie F. Fillod FSA*, Besançon : Direction régionale des Affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'Inventaire général, 1993.

Fillod mériterait sans doute de siéger au panthéon des inventeurs-constructeurs aux côtés d'un Jean Prouvé, avec qui il partageait l'amour de la « tôle » et surtout la vision que l'avenir de la construction passait par l'industrialisation. « Il faut des maisons usinées » disait Prouvé en 1946. Fillod les a réalisées.²⁵

POUR UN NOUVEL ART DE VIVRE

Dispositifs innovants dans l'habitat nancéien de l'Entre-deux-guerres

Gilles Marseille

124

L'Entre-deux-guerres, vue à travers le prisme déformant du Mouvement moderne, est perçue comme une période de profond renouvellement des dispositifs domestiques¹. L'avant-garde européenne, soutenue par une clientèle ouverte à l'innovation et tirant profit de nouvelles techniques constructives, repense alors tous les paramètres de la demeure et, ce faisant, réforme la vie quotidienne de ses habitants. Mais qu'en est-il dans une ville excentrée comme Nancy ? Le recensement exhaustif de la production bâtie nancéienne des années 1919-1945 mené dans le cadre du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, couplé à la consultation des plans de près de 1 500 maisons et immeubles, fournit les éléments nécessaires pour répondre à cette question². Parmi ces quelque 6 600 édifices, n'émerge qu'une trentaine de réalisations témoignant d'une volonté de reconsidérer les solutions architecturales conventionnelles (ill.1).

Comprendre cette minorité novatrice³ suppose d'interroger ses conditions d'émergence en dressant bilan, par exemple, du milieu socio-culturel des maîtres d'ouvrage, de la formation des architectes et de leurs réseaux professionnels, de la circulation des références et discours d'avant-garde dans la presse nationale et régionale, des techniques de construction innovantes et de leur maîtrise par les acteurs de la construction en Lorraine, etc. Ces facteurs ont été interrogés dans notre thèse de doctorat⁴. Nous nous concentrons ici sur leur résultante, à savoir les dispositifs mis en œuvre dans le corpus restreint défini précédemment et leur impact sur les usages quotidiens des habitants. En la matière, trois thèmes se dégagent : la relation entre la maison et son environnement, le décloisonnement des pièces de séjour et les évolutions touchant des moments plus intimes comme la toilette et le sommeil.

¹ « Dispositif » désigne ici une « organisation spatiale destinée à produire un effet en terme d'usage » selon les termes de Monique Eleb dans son article « Petites pièces d'architecture domestique », in *In extenso* n°15, 1985, p. 6.



125

Ill.1 : rue de la Paix à Malzéville vers 1930, carte postale, collection Pierre Boyer. Au premier plan, la maison de l'industriel Pierre Auguste Diébold construite selon les plans de Raphaël Oudeville vers 1930.

² Ce recensement est le fruit d'un partenariat entre l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et la Communauté Urbaine du Grand Nancy (finançant le projet et mettant à disposition son système d'information géographique), en association avec les Archives Modernes de l'Architecture Lorraine (AMAL, association loi 1901). Notre thèse de doctorat *Urbanisme et architecture domestique de l'Entre-deux-guerres à Nancy et dans son agglomération*, soutenue en 2013, a été menée dans le cadre de l'Université de Lorraine, sous la direction de Pierre Sesmat (professeur à l'UL) et Jean-Baptiste Minnaert (professeur à l'Université François-Rabelais de Tours). La documentation des édifices s'appuie sur le dépouillement des fonds W34 et W38 aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD54), du fonds du Casier sanitaire 668W aux Archives municipales de Nancy et des fonds d'architectes et d'entrepreneurs conservés dans l'une et l'autre institutions. Un dépouillement tout aussi conséquent avait été mené au milieu des années 1980 par Vincent Bradel et Patrick Dieudonné (exclusivement dans le fonds du Casier sanitaire), aboutissant à la publication de l'ouvrage J.-Cl. VIGATO, V. BRADEL & P. DIEUDONNÉ, *Existe-t-il une architecture de la maison ? Nancy 1904-1970*, Villers-lès-Nancy, CEMPA, 1985. Notre propos s'inscrit dans la suite de cette étude de référence.

³ Nous désignons ce corpus restreint par l'expression « minorité novatrice ». Ce sont autant les objets construits que leurs maîtres d'œuvre et leurs commanditaires qui s'avèrent minoritaires et novateurs face aux milliers d'édifices plus conventionnels de la production courante.

⁴ G. MARSEILLE, Op. cit., p.162-183 et p.534-571. Le Comité Nancy-Paris (1923-1927), grâce à l'action d'André Lurçat et de deux de ses membres tardifs Jacques André et Jean Prouvé, joue un rôle déterminant dans la diffusion locale des conceptions du Mouvement moderne.

Une nouvelle relation au paysage

Investir de nouveaux territoires dans la ville

126

Dans le théâtre social qu'est la ville, la bourgeoisie a ses lieux favoris. À Nancy, il s'agit des rues Lepois et de la Ravinelle au nord de la gare, de la rue des Bégonias et de l'avenue Anatole France à l'ouest ou encore des lotissements du Parc de Saurupt et du Parc du Placieux plus au sud. La maîtrise d'ouvrage progressiste de l'Entre-deux-guerres rompt avec ces usages. Elle anticipe, au moment de l'achat du terrain, le mode de vie spécifique qui sera le sien une fois la demeure construite. Pour elle, l'entre-soi des quartiers fortunés et le désir d'exhiber aux regards du passant la plus belle façade ont peu de poids face à la recherche du meilleur panorama sur la ville et la nature. Le bassin nancéien est propice à cela par son relief ménageant quantité de points de vue lointains sur la vallée de la Meurthe. Le développement de l'automobile permet de s'éloigner du centre ville et d'investir de nouveaux territoires. Parmi ceux-ci, la pente traversée par l'avenue de Boufflers au nord-ouest de l'agglomération permet une orientation idéale vers le paysage plein sud. De nouveaux lotissements sont susceptibles d'accueillir les demeures de ces maîtres d'ouvrage particuliers. Le chauffagiste Maurice Chapuis achète un lot aux Terrasses de Beauregard pour construire en 1934 une maison sur les plans de Jacques et Michel André, à quelques mètres de la résidence de l'architecte suisse César Donnadiu (1931)⁵. D'autres commanditaires fortunés n'hésitent pas à se mêler aux classes moyennes et populaires de l'avenue de Boufflers et des rues de la Côte et Ernest Albert (Laxou). C'est le long de cette dernière voie que Jean Prouvé projette en 1930 de construire sa maison personnelle selon les plans des frères Jacques et Michel André⁶. Le chaos urbain généré en ces lieux par la multitude d'initiatives individuelles prenant place dans un parcellaire non remembré ne semble pas décourager tous ces projets de construction. Les qualités du site et du panorama qui lui fait face l'emportent. Charge à l'architecte de les exploiter à plein en concevant un plan favorisant la relation au paysage.

⁵ Le lotissement des Terrasses de Beauregard est initié en 1921. Les deux maisons sont respectivement 5 et 19, rue de Gerbéviller.

⁶ Voir AD54, W34 11. Jean Prouvé renoncera à ce projet pour une raison inconnue.

S'affranchir des conventions distributives pour tourner la maison vers le dehors

Rien dans les dispositifs distributifs conventionnels ne favorise la relation intérieur/extérieur. L'enfilade longitudinale salon – salle-à-manger entre rue et jardin induit des pièces et des baies étroites et une zone centrale particulièrement sombre. La même enfilade placée transversalement au-dessus du rez-de-chaussée de service⁷ place les pièces de séjour et de réception sur rue et rejette sur jardin les espaces secondaires (escalier, cuisine, salle de bains, etc.). La minorité novatrice casse ces schémas traditionnels en redéployant les fonctions au sein du plan. Cela passe notamment par la migration de la cuisine sur rue. Lucien Weissenburger, architecte de la génération de l'École de Nancy, montre la voie au début des années 1920 avec deux maisons construites aux 3, rue Jacquinet (1923) et 23, rue du général Clinchant (1924), plaçant l'enfilade transversale sur jardin. Les frères André agissent de même en 1934 avec la maison Chapuis, dans laquelle la cuisine s'ouvre sur un balcon donnant sur la rue au nord, libérant toute la façade sud pour les pièces de séjour. De même pour l'architecte Raymond Gombeau et sa petite villa personnelle du 84, rue du Petit Arbois (1931), à ceci près que c'est son bureau qui fait face au paysage.

127

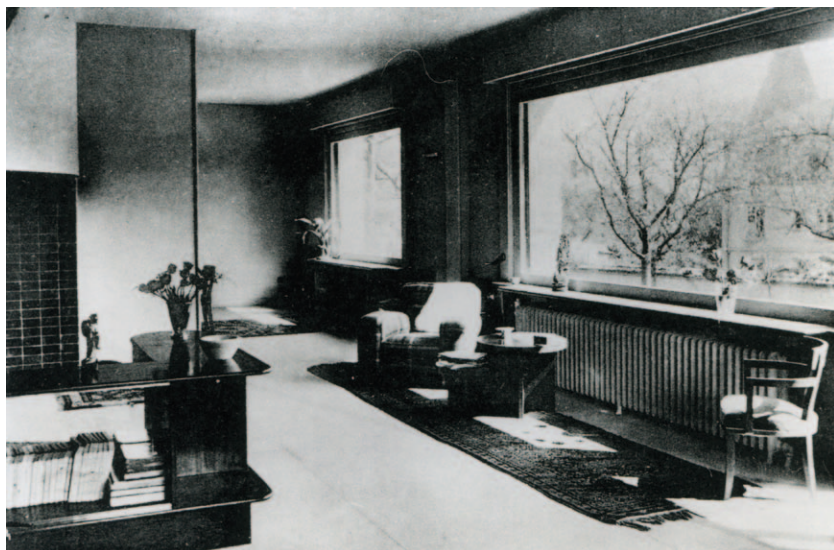
De nouvelles baies pour un contact immédiat avec le paysage

Ce dernier exemple pointe la conception spécifique des baies prévues par les architectes de la minorité novatrice. Raymond Gombeau déploie en effet un bandeau vitré de plus de 10 mètres de large pour ouvrir son séjour, son bureau et sa chambre plein sud⁸. Pour sa maison personnelle, Jean Prouvé, aidé par le duo Jacques et Michel André, imaginait ouvrir une baie de 2,9 x 7,5 m sur le jardin. Cette dilatation des surfaces vitrées trouve une

⁷ Ce dispositif se diffuse au cours des années 1920 et 1930 du fait de l'intégration du garage au premier niveau des maisons mitoyennes et, plus rarement, des villas.

⁸ Ce bandeau de fenêtres n'a rien en commun techniquement avec l'invention de Le Corbusier. Voir les plans in AD54, W38 19.

autre expression dans le cas des maisons Bachelet et Mandleur⁹ dont les minces corps de bâtiment, simples en profondeur, sont percés à la fois sur rue et sur jardin pour éclairer les pièces de séjour des deux côtés. L'expérience spatiale s'en trouve profondément renouvelée, marquant une nette rupture avec les enfilades conventionnelles, encaissées et sombres. Dans tous ces exemples, l'ouverture sur l'extérieur est accrue par l'emploi de fines menuiseries métalliques. Fréquentes alors dans la conception des vitrines de commerces, ces dernières sont rarissimes dans la production domestique. Elles réclament ponctuellement un savoir-faire particulier : seul Jean Prouvé aurait pu concevoir la baie de près de 22 m² de son séjour. Les trois villas dites « Majorelle »¹⁰ appellent une solution technique tout aussi novatrice : les fenêtres à menuiseries bois fermées d'une seule glace pouvant atteindre 2 x 4 m disparaissent dans le sous-sol grâce à un mécanisme à manivelle (ill. 2). L'interpénétration intérieur/extérieur est totale.



Ill.2 : vue de l'enfilade hall - salle-à-manger de la villa de Madame Pierre Majorelle, vers 1934, publiée in *Jacques et Michel André, Architecture Nancy 1933-1936*, Strasbourg, Batimod, 1936.

⁹ La maison du sculpteur Émile-Just Bachelet, 40, rue Lothaire II, est l'œuvre de l'architecte Henri Antoine (1925). La villa de l'entrepreneur Marcel Émile Mandleur est due à Albert Michaut (15, avenue du Château à Malzéville, 1934).

¹⁰ En 1933, la famille Majorelle commande aux frères Jacques et Michel André trois villas, sises 14, rue de Santifontaine, destinées à la veuve de Pierre Majorelle, à Jean Majorelle et à Georges Francin (lié à la famille par alliance) (AD54, 119 J 716-717-1190-1192-1193).



Prendre de la hauteur grâce aux terrasses et toits-terrasses

À l'étage de deux de ces trois demeures, les frères André ménagent de larges terrasses offrant un point de vue plus dégagé sur le paysage. Cependant, ils n'adoptent pas le dispositif moderniste du toit-terrasse. La référence assumée à l'architecte américain Frank Lloyd Wright, couplée au climat local, les oriente vers une couverture à pans peu prononcés. Pour la maison du docteur Véraïn¹¹, ils optent pour une toiture similaire associée à une casquette de béton armé couvrant 35 des 70 m² de terrasse. Georges et Pierre Clément font fi de ces considérations météorologiques lors de la conception de la maison de l'assureur André (55, rue Marquette, 1933) dont le toit-terrasse imite le solarium aux baies vitrées rétractables de la villa Noailles (Hyères, Robert Mallet-Stevens, 1925). L'analyse de cette réalisation, comme d'autres similaires, fournit une autre explication à la rareté

Ill.3 : vue de la villa Colbert-Beaulieu depuis le jardin, vers 1934. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 4 N 99.

¹¹ La maison du docteur Véraïn est 12, rue de la Croix Gagnée. Le projet de 1933 que nous évoquons ici n'a pas été réalisé (AD54, 119 J 514).

d'un tel dispositif à Nancy : sa difficile intégration au concert des pièces de séjour. Ainsi, pour bénéficier du toit-terrasse de 80 m² de leur villa conçue en 1933 par Georges Vallin, les membres de la famille Colbert-Beaulieu¹² doivent quitter les salon, bureau et bibliothèque de l'étage noble et gravir deux étages d'escaliers (ill. 3). C'est peu engageant. Pour ses réalisations franciliennes, Le Corbusier avait bien anticipé cette difficulté en rapprochant le plus possible séjour et terrasse, jusqu'à les fondre l'un l'autre dans le cas de la villa Savoye (Poissy, 1928-1931).

La nouvelle relation au paysage contribue à l'ouverture de la demeure sur son environnement. Pour être totale, cette évolution doit s'accompagner d'un décloisonnement des espaces de vie afin de libérer la circulation du corps et d'étendre la portée du regard.

Vers le séjour moderne

Sur la clôture de l'espace héritée du XIX^e siècle

Le XIX^e siècle aura été celui du cloisonnement¹³. La recherche d'ordre, dans toutes les sphères de la vie sociale, a contribué à diviser les espaces plurifonctionnels en autant de pièces spécialisées que de pratiques spécifiques. Pas à pas s'est construite toute une codification des usages et des comportements dont l'architecture et le mobilier forment le cadre par la clôture des pièces, leur volume, leur décor, leur équipement (désormais fixe). Cloisonnement et spécialisation des espaces deviennent des signes de distinction sociale : les plus fortunés conquièrent ainsi leur intimité à l'étage des chambres et prouvent à l'étage noble que leur vie fastueuse nécessite l'aménagement d'une grande et d'une petite salle-à-manger, d'un ou deux salons, d'un fumoir, d'un boudoir, etc. Tandis que l'essentiel de la production courante nancéienne s'inscrit dans la continuité de ces modèles hérités, la minorité novatrice s'écarte de cette division spatiale systématique.

¹² La villa est 16, rue Sainte-Cécile (AD54, 4 N 99).

¹³ Les ouvrages de Jean Baudrillard, Georges Duby (*Histoire de la vie privée*), Monique Eleb et même Michel Foucault (*Histoire de la sexualité, La Volonté de savoir*) décrivent tous les enjeux de ce cloisonnement intérieur.

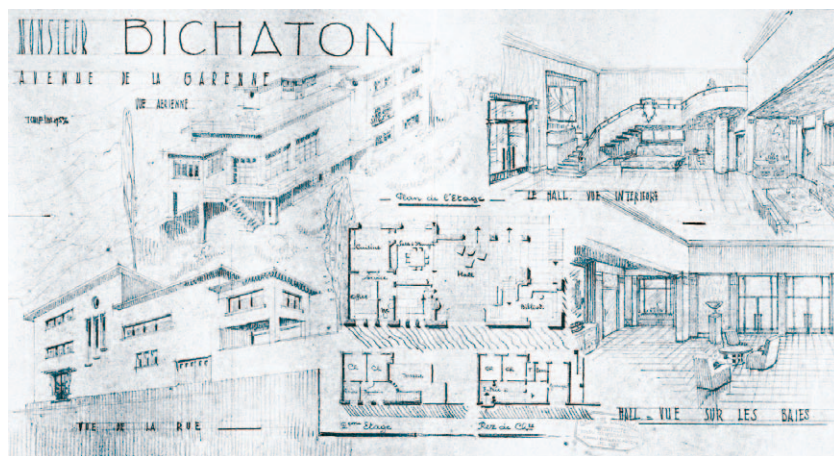
La technique à la rescousse

Les nouvelles techniques de construction jouent un rôle déterminant dans cette volonté de dilater les espaces de vie. Raphaël Oudeville en use pour la modeste maison de M. Thomas, 25, rue du général Clinchant (1937), dont la pièce à vivre de 35 m² ne peut être couverte sans point porteur intermédiaire que par une dalle de béton armé. Le même architecte dessine un séjour de 5 x 8,5 m pour M. Colson (33, rue de la Côte, 1931). La difficulté est renforcée dans ce cas par l'ouverture maximale que recherche l'architecte entre les pièces : le premier espace de 42,5 m² communique avec la salle-à-manger de 28 m² (4,5 x 6,3 m) par un passage de 4 m de large sans aucune reprise de charge. Jacques et Michel André, conjuguant les qualités d'architecte de l'un et d'ingénieur de l'autre, proposent une solution plus novatrice encore pour la villa de Jean Majorelle. Souhaitant unifier les trois espaces de séjour formés par la salle-à-manger, le hall (tous deux unis en une unique surface de 10,4 x 5 m) et le salon (20 m² environ), ils laissent apparent le poteau métallique nécessaire au soutien de la dalle entre le salon et le hall. Cette idée serait banale dans une maison du Mouvement moderne mais dans le contexte conservateur du Nancy d'Entre-deux-guerres, elle relève de l'exception remarquable. Tout autre architecte aurait camouflé le point porteur dans une cloison. Le cheminement vers le plan libre est bien difficile loin des grands centres de création avant-gardistes européens.

Le hall comme support d'expérimentation spatiale

Ces expérimentations spatiales, si rares à Nancy qu'on serait tenté de les qualifier d'avant-gardistes, sont pourtant désignées sur les plans par un mot hérité du XIX^e siècle : le « hall »¹⁴. L'architecte Jacques Duvaux respecte la forme originelle de ce dispositif anglo-saxon pour la villa de Mme Chambert (14, rue de la Foucotte, 1937) : le vestibule double hauteur accueille l'escalier menant à une galerie distributive au premier étage. Pièce de séjour et de passage faisant communiquer les niveaux entre eux, le hall ne peut qu'intéresser la poignée d'architectes locaux adeptes d'une conception ouverte et

¹⁴ Voir M. ELEB & A. DEBARRE, *L'Invention de l'habitat moderne, Paris 1880-1914*, Bruxelles-Paris, AAM-Hazan, 1995, p.76-81.



dynamique de l'espace domestique. L'emploi de ce mot sur les plans, en remplacement des conventionnels « salon » ou « salle-à-manger » révèle une approche plus souple de la relation entre la pièce et sa fonction. Pour la villa Aubriot (4 bis, chemin de Bellevue, 1933), les frères André substituent à la salle-à-manger un « hall » reliant le vestibule d'entrée surélevé, la cuisine, le salon et la terrasse extérieure. Raphaël Oudeville confère ce même rôle nodal au hall du projet le plus novateur qu'il propose en 1937 à André Bichaton pour sa villa de l'avenue de la Garenne¹⁵ : l'espace se développe dans les trois dimensions et joue le double rôle de communication et de séjour, connectant l'escalier d'entrée, la salle à manger, la terrasse, la bibliothèque accessible par quelques marches, l'escalier des chambres et la galerie haute totalement ouverts (ill. 4). Le même architecte n'en est pas à son coup d'essai : en 1930, le hall de sa propre maison établissait des connexions semblables à ceci près que la chambre principale de l'étage était elle-même ouverte sur la pièce de séjour double hauteur¹⁶.

Ill. 4 : projet non réalisé pour la villa d'André Bichaton vers 1937, collection particulière.

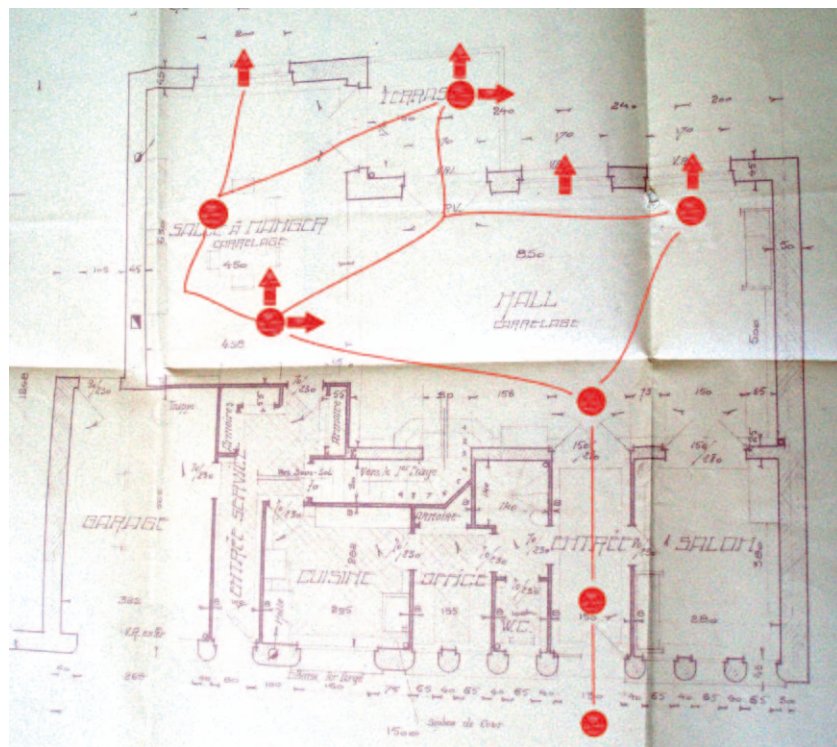
¹⁵ La villa d'André Bichaton, sise 13-15, avenue de la Garenne, a donné lieu à sept projets successifs de Raphaël Oudeville au cours de l'année 1937. Celui cité dans le texte est le plus proche du Mouvement moderne. L'architecte et son client préféreront finalement une référence plus monumentale à la villa Winslow de Frank Lloyd Wright (1893) pour l'enveloppe extérieure, couplée à un plan plus conventionnel.

¹⁶ La maison est 51, avenue de Boufflers. Pour un rapprochement avec le type parisien de l'atelier d'artiste, voir J.-Cl. VIGATO, V. BRADEL & P. DIEUDONNÉ, *Op. Cit.*, p. 208.

Faire circuler la lumière, le corps et le regard

Abattre les séparations entre les pièces modifie l'ambiance intérieure et le rapport de l'individu à l'espace et à la vue. Ce faisant, on permet à la lumière naturelle de se diffuser plus profondément dans le logement. Le corps n'est plus enfermé dans le tunnel des enfilades salon - salle-à-manger entre rue et jardin mais se déplace avec aisance dans des espaces dilatés où toutes les transitions entre les pièces sont facilitées. Le regard traverse l'espace sans contrainte, portant son attention sur un objet ou une personne se tenant à plusieurs mètres. Regard et mouvement agissent donc de concert dans un espace où les barrières psychologiques des usages codifiés se relâchent, autorisant toutes les souplesses de la vie moderne. L'expérience de ces intérieurs sans équivalents à Nancy devait particulièrement frapper les visiteurs qui en poussaient la porte pour la première fois. Citons deux cas parmi bien d'autres. L'invité de la famille Colson garait son automobile devant le 33, rue de la Côte voit se dresser devant lui une singulière façade nord dont les petites baies laissent peu de place au regard. Le seuil franchi, il s'engage dans un étroit couloir d'1,5 x 4 m fermé aux deux extrémités. Il s'avance, écarte les deux vantaux de la porte battante et se trouve alors dans le séjour de plus de 40 m² où trois baies ouvrent la quasi-totalité du mur sud sur le paysage nancéien. Son regard est appelé par le développement plus profond encore de la salle-à-manger sur la gauche. Et libre à lui de s'avancer sur la terrasse à la jonction entre les deux pièces pour découvrir de nouveaux points de vue sur l'extérieur (ill. 5). Les frères André savent jouer des mêmes subtilités. Le regard du visiteur de la villa Aubriot bute d'abord sur la large conduite de cheminée placée volontairement face à l'entrée. Il ne découvrira l'ampleur de l'espace du séjour et surtout le bandeau quasi continu de baies oblongues ouvrant sur le paysage qu'après avoir fait un pas de côté sur sa droite. Le fait que le vestibule d'entrée surplombe de quelques marches les pièces à vivre ajoute encore au dynamisme de cette découverte spatiale. Ici aussi, le corps peut suivre le regard vers le paysage en sortant sur le balcon filant qui prolonge l'espace intérieur.

On voit à travers ces exemples comment les architectes nancéiens les plus novateurs conçoivent des demeures dont la dynamique centrifuge conduit subtilement le visiteur à explorer l'espace décloisonné de la maison et ses liens avec le paysage. Leur volonté de repenser les usages concerne également la vie intime et quotidienne de leurs clients.



Réforme de la vie intime

Une autre façon de faire sa toilette

La seule évocation de la villa Savoye ou de la Maison de verre (Pierre Chareau et Bernard Bijvoet, 1928-1931) suffit à démontrer à quel point l'Entre-deux-guerres est une période d'innovation dans la conception des pièces d'eau. À l'époque, la question de l'hygiène anime quantité de débats dans la presse nationale tant sur le thème de l'éducation à la propreté du prolétariat que sur celui du style le plus convenable des espaces de toilette de la bourgeoisie. Le dépouillement des archives et la lecture des ouvrages de Monique Eleb démontrent que la nouveauté des années 1920-1930 n'est

Ill. 5 : plan du rez-de-chaussée de la maison Colson. Archives Municipales de Nancy, 668 W 72. Nos annotations transcrivent le déplacement d'un visiteur.

pas à chercher dans la multiplication de ces pièces au sein de la demeure, mais dans leur dispositif et leur équipement¹⁷. L'alternative entre baignoire et douche semble être un thème significatif pour marquer la ligne de partage entre la production bourgeoise courante et le sous-corpus plus novateur évoqué ici. Au début du XX^e siècle, cette question était associée aux ouvriers : la douche leur était conseillée car elle est plus économique et plus rapide¹⁸. Au cours de l'Entre-deux-guerres, le débat intéresse les plus aisés par le biais de l'hydrothérapie. Selon le *Larousse ménager* de 1926 :

L'eau froide, projetée avec force, comme dans la douche, agit sur la circulation. [...] La sensibilité est régularisée, c'est-à-dire relevée chez les déprimés, atténuée chez les excités. L'eau tiède [...] agit comme calmant. [...] L'eau très chaude tonifie en application courte. L'hydrothérapie a des résultats bienfaisants sur la nutrition ; elle habitue à réagir contre le froid atmosphérique ; elle est particulièrement recommandable aux lymphatiques et aux nerveux, aux enfants qui s'enrhument au moindre froid, aux personnes fatiguées par la vie mondaine ou les travaux intellectuels. [...] La douche est un emploi de l'eau avec effet de percussion ; et pour cette raison, elle est plus active que le bain.¹⁹

C'est sans doute sur la base de tels conseils que s'opèrent les choix des familles Aubriot, Chambert, Chapuis, Colson, Francin, Majorelle et Michon. Toutes font installer une douche dans leur salle de bains²⁰. Chez Mme Chambert, Georges Francin et Jean Majorelle, la douche intervient en complément de la baignoire dans la même pièce d'eau. Les Colson et Michon²¹, devant gérer une famille nombreuse, choisissent d'ajouter une cabine de douche isolée à l'autre extrémité de l'étage des chambres, sans doute pour faciliter le passage à la toilette de chacun lors des matinées chargées. Le docteur Aubriot, pour sa part, abandonne totalement la baignoire et ne conserve qu'un bac de douche. Mais le cas nancéien le plus significatif de l'évolution de la pratique de l'hygiène est la maison Chapuis.

¹⁷ La multiplication des pièces d'eau dans les intérieurs est un fait qui concerne la période 1870-1914 ; nous en avons confirmation dans le dépouillement du fonds du Casier sanitaire de Nancy.

¹⁸ Y. CARBONNIER, *Les Premiers logements sociaux en France*, Paris, La Documentation française, 2008, p. 166-167.

¹⁹ « Hydrothérapie », in E. CHANGRIN & F. FAIDEAU, *Larousse ménager*, Paris, Larousse, 1926, p. 674-677.

²⁰ Le seul exemple d'une douche hors du sous-corpus novateur présenté ici est la villa de l'architecte André César-Millery, 7, rue des Brice, 1925. C'est dire la rareté de ce dispositif.

²¹ La maison du docteur Michon est 8 bis, rue Désilles. Elle est l'œuvre des frères Marcel, Maurice et Maxime Schreiner et date de 1935.

À l'étage noble, la salle d'eau, voisine des pièces de séjour, est non seulement équipée d'une baignoire et d'une douche, mais est surtout éclairée zénithalement à travers un plafond de verre. Hygiène et lumière sont ici intimement liées. L'innovation hygiéniste concerne aussi la domestique logée au rez-de-chaussée dans une chambre qui ouvre, luxe suprême, sur une salle de bains toute équipée avec baignoire. C'était probablement la seule bonne de Nancy à jouir d'un tel privilège.

136 Une nouvelle conception de la chambre chez les frères André

La chambre est un second espace intime connaissant des évolutions ponctuelles parmi la production architecturale novatrice des années 1920-1930 à Nancy. Sa mutation concourt au rapprochement entre les membres de la famille dite nucléaire (parents, enfants) qu'observent les historiens des mœurs pour cette période. Les frères Jacques et Michel André proposent ici les conceptions les plus innovantes. Leur projet de maison pour Jean Prouvé (1930) et ceux imaginés pour les médecins Vérain et Aubriot sont fondés sur un dispositif modifiant profondément la relation entre les chambres et le reste de la demeure. Observons tout d'abord que, dans les trois cas, l'ensemble du logement s'organise sur un seul étage, ce qui tend à rapprocher les pièces de jour et de nuit et ainsi à unifier tous les moments de la vie familiale. On constate par ailleurs que les chambres ont une surface très réduite. La plupart mesure 9 m²; la plus grande, pour les parents, 14 m². Si l'on considère l'ensemble du plan de ces logements, on comprend la logique des deux concepteurs : aux petites chambres répond le grand séjour ouvert sur le jardin et le paysage. Autrement dit : à l'espace individuel (voire individualiste) de la cellule privée répond l'espace de vie familiale commun où l'on partage des moments ensemble. Ce dispositif est doublement évocateur pour l'historien de l'architecture nancéienne. Il rappelle d'une part la dialectique entre les 161 chambres individuelles de 10 m² et les espaces collectifs (sanitaires, restaurant, salles de réunion) que les frères André employaient déjà en 1930 lors de la conception d'un immeuble pour ouvriers et ouvrières célibataires à construire avenue du XX^e corps²².

²² On trouvera les détails de ce projet de la SAHBM de l'Est in AD54, W34 11.

Le projet, laissé sans suite du fait de la crise économique, tirait probablement son organisation du modèle des Dom-komuna soviétiques où l'individualisme est exclu au profit de la vie en collectivité. Les maisons Prouvé (1930), Vérain et Aubriot anticipent par ailleurs une autre réalisation singulière de l'architecture domestique nancéienne : la « seconde » maison de Jean Prouvé qui, contrairement à celle de 1930, dépassa le stade du projet pour être construite durant l'été 1954 sur les hauteurs de la rue Augustin Hacquard. La relation entre petites chambres et vaste séjour est identique et, cette fois, le maître d'œuvre a expliqué son choix : pour Jean Prouvé, cela correspond à une conception de la famille où l'essentiel se passe dans l'espace collectif tandis que la chambre est réservée au sommeil et à l'étude²³. L'analyse des demeures dessinées par les frères André au début des années 1930 démontre que cette idée avait en fait germé dans l'esprit des deux hommes et de leur premier client privé dès septembre 1930.

137

Une nouvelle proximité avec les domestiques

La maison bourgeoise du début du XX^e siècle comporte une autre catégorie de chambres connaissant une évolution sous le crayon des architectes les plus novateurs : les chambres des domestiques. L'usage hérité veut que les bonnes logent sous les combles, dans un espace résiduel, qui tend à maintenir une certaine ségrégation sociale. Il en est encore ainsi dans la plupart des maisons bourgeoises nancéiennes des années 1930. Mais qu'advient-il quand, à force d'innovation, on remplace le toit à pans par une couverture surbaissée ou un toit-terrasse ? Sans combles, où loger les domestiques ? C'est la question à laquelle font face les frères André, les frères Clément, Albert Michaut, Raphaël Oudeville et Georges Vallin. Certains continuent de parquer les domestiques au sommet de la demeure, mais l'aménagement d'un toit-terrasse rend ce choix totalement paradoxal : les bonnes ont la meilleure part de la maison, au soleil, à l'air libre, face à la plus belle vue et en contact étroit avec une terrasse de plusieurs dizaines de m². C'est pourtant ainsi que sont conçues les demeures André (assureur), Colbert-Beaulieu et l'immeuble 6, rue Émile Gallé à Laxou²⁴.

²³ Entretien avec Catherine Coley, mars 2010.

²⁴ Cet immeuble est attribué, par style, à Raphaël Oudeville (circa 1934).

Une deuxième solution consiste à renverser le dispositif de la maison traditionnelle en mettant les domestiques au rez-de-chaussée parmi les pièces de service. C'est ainsi que procèdent Michaut pour la villa Mandeur et les André pour les résidences Chapuis et Madame Pierre Majorolle. Une nouvelle proximité entre maîtres et domestiques est plus sensible dans le troisième dispositif observé. Cette fois, les deux classes dorment ensemble au même niveau. La hiérarchie sociale impose encore de souligner la *distinction* : à l'étage des villas Colson, Francin et Jean Majorolle, une cloison isole les chambres des bonnes, celles-ci sont toujours au nord (soit au plus mauvais emplacement pour la lumière et la chaleur) et chacun est tenu d'employer ses propres sanitaires. Mais l'évolution est bien là : maîtres et serviteurs se rapprochent au point de dormir au même étage, à quelques mètres les uns des autres.

Conclusion

L'innovation est le fait de quelques-uns, rarement de la masse. À l'échelle nationale ou européenne, les réalisations de l'élite avant-gardiste du Mouvement moderne ne représentent qu'une poignée d'objets parmi des centaines de milliers plus conventionnels. Le même phénomène s'observe à l'échelle d'une ville comme Nancy où la minorité novatrice atteint péniblement les 5‰ de la production bâtie totale. Le parallèle s'arrête là car, tandis que l'élite européenne trouve les relais éditoriaux, critiques puis historiographiques pour occuper le devant de la scène et frapper les esprits, les efforts des architectes locaux pour repenser la conception de la maison restent dans l'ombre. Il n'en existe aucune trace dans la presse d'époque, encore moins dans l'histoire de l'architecture, et seul un patient travail de repérage de terrain et de dépouillement d'archives permet d'en donner un aperçu.

Pourtant, sans atteindre la sophistication des œuvres de Le Corbusier, Ludwig Mies van der Rohe ou Pierre Chareau, cette production n'en reste pas moins intéressante. Loin de se limiter à l'introduction ponctuelle de solutions modernistes glanées dans quelque revue, elle se distingue par une refonte totale des dispositifs domestiques, depuis le choix du site d'implantation jusqu'à l'équipement de la salle de bains, en passant par les techniques de construction. Et tout démontre que cette reconfiguration du système de la maison en tant qu'objet bâti vise une modification

concrète des usages quotidiens au sein du foyer, tant dans le rapport à l'environnement que dans les relations entre les individus d'une même cellule familiale. En cela, cette production constitue une forme de modernité spécifique qu'une exploration historique et analytique plus poussée permettrait de raccorder aux développements que connaîtra l'architecture domestique au cours des Trente Glorieuses.

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Hélène Vacher

140

Hélène Vacher est professeure en Histoire et cultures architecturales à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, où elle dirige le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine. Ses travaux portent principalement sur les conceptions de l'aménagement et de l'urbanisme, en particulier dans les anciens territoires coloniaux et en Europe du Nord. Elle mène également des recherches sur les techniques constructives, les cultures professionnelles et les formations qui y sont liées, ainsi que sur les relations entre conservation, restauration et projet.

Lucile Pierron

Lucile Pierron est architecte diplômée d'Etat de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et titulaire d'un master recherche en histoire culturelle et sociale de l'architecture et de ses territoires (Université de Versailles Saint-Quentin/ENSA-Versailles). Depuis 2012, elle prépare une thèse de doctorat en architecture (UVSQ/ENSA-Versailles) sous la direction de M. Paolo Amaldi et de Mme Catherine Bruant. Elle est également enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy depuis 2011 et chercheur associé au LHAC.

Vianney Leheup

Vianney Leheup, architecte du patrimoine et historien de l'art, exerce au sein du cabinet François et Henrion à Nancy. Ingénieur de recherche au MetaLab, rattaché au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, il mène des recherches qui interrogent la transition énergétique au sein du bâti existant.

Pierre Maurer

Pierre Maurer mène actuellement une thèse de doctorat au sein du LHAC, sous la direction d'Hélène Vacher et d'Anne-Marie Châtelet. Il travaille sur l'architecture et l'urbanisme à Metz au XX^e siècle et tout particulièrement entre 1947 et 1970, sous les mandatures du maire Raymond Mondon. Enseignant vacataire à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, il mène également d'autres sujets de recherches, sur l'architecture de l'entre-deux-guerres à Metz, le patrimoine universitaire de l'université de Lorraine ou encore sur l'architecture en Lorraine de 1945 à nos jours.

141

Sébastien Labruyère

Sébastien Labruyère est titulaire du diplôme d'état d'architecte. Depuis trois ans, il effectue des recherches sur le thème de l'habitat ouvrier, et plus particulièrement sur le cas de Thaon-les-Vosges, dont il est originaire et membre de l'Association du Patrimoine. Ces travaux ont été conduits notamment au travers d'une vacation au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Vosges, en 2013, et d'un mémoire de fin d'études, en 2014. Il travaille aujourd'hui sous la direction de l'architecte des Bâtiments de France de Meurthe-et-Moselle.

Wydad Tedjini-Baïliche

Wydad Tedjini-Baïliche est titulaire de deux diplômes d'architecte d'État, délivrés respectivement par l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger, en juillet 2010, et par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, en septembre 2014. Désormais doctorante au LHAC, Wydad Tedjini-Baïliche consacre ses recherches à l'architecture moderne à Alger, de 1948 à aujourd'hui, et interroge le rapport entre l'homme et son habitation moderne, notamment par la question de l'appropriation.

Thibaud Loegler

Thibaud Loegler (1990-) est architecte diplômé d'État depuis 2014, après un cursus à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et un échange à la Fakultät Architektur & Stadtplanung der Universität Stuttgart. Dans le cadre de son Master, il a notamment rédigé un mémoire mention recherche sur le thème « La participation en architecture : exemples et théories des années 1960-70 ». Après avoir travaillé deux ans - comme stagiaire puis comme employé - dans l'agence Devanthery & Lamunière Architectes à Genève, il est collaborateur, depuis septembre 2015, au sein du bureau Brauen Wälchli Architectes à Lausanne.

Karine Thilleul

Karine Thilleul est actuellement maître-assistant associé et chercheur au LHAC, à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Architecte de formation, elle a accompli la majeure partie de ses études dans le même établissement. Elle a soutenu en 2012 une thèse portant sur les maisons industrialisées métalliques à l'Université de Versailles-saint-Quentin/ENSA-Versailles, sous la direction de Jean Castex.

Gilles Marseille

Gilles Marseille est maître de conférences en Histoire de l'art (période contemporaine) à l'Université de Lorraine, chercheur au Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) et chercheur associé au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC). Ses recherches portent principalement sur l'histoire urbaine et architecturale en Lorraine au XX^e siècle.

Les Cahiers du LHAC n°2

2015

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Parvis Vacchini
2, rue Bastien-Lepage
B. P. 40435
54001 NANCY Cedex

Tél. : +33 (0)3 83 30 81 00
Fax : +33 (0)3 83 30 81 30
Site : www.nancy.archi.fr
E-mail : ensa@nancy.archi.fr

Directeur de la publication :
Lorenzo DIEZ
Coordination éditoriale :
Prof. Hélène VACHER
Valérie BALTHAZARD
Relecture et corrections :
Caroline BAUER
Pierre MAURER
Graphisme : Martin PAYOT

Impression : Bialec, Nancy - n° 88306

Tirage : 500 exemplaires
Diffusion gratuite

L'éditeur s'est efforcé d'obtenir les autorisations nécessaires pour la publication des illustrations. Cependant, aucun renseignement n'a pu être donné sur les ayants droit de certains auteurs. Si cette publication attire l'attention d'ayants droit, leurs droits leur sont d'ores et déjà réservés.



HABITAT & EXPÉRIMENTATION

Après avoir consacré leur premier numéro à Jean Prouvé, les Cahiers du LHAC explorent la thématique Habitat et expérimentation. La présente livraison rassemble huit contributions émanant de chercheurs du LHAC et de diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ayant, pour certains, engagé une thèse dans le cadre du laboratoire. La note introductive d'Hélène Vacher, directrice scientifique du LHAC, présente les articles de Lucile Pierron, Vianney Leheup, Pierre Maurer, Sébastien Labruyère, Wydad Tedjini-Bailiche, Thibaud Loegler, Karine Thilleul et Gilles Marseille ; ils questionnent essentiellement des problématiques lorraines, mais aussi des thématiques articulées sur d'autres territoires.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, LHAC, créé en 1985, est une unité de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Il a investi plusieurs champs de recherches et s'est fait reconnaître dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme du XXème siècle.

Couverture : Constructions métalliques Fillod S. A., Paris, 1930. Photographie (détail) - Reproduction Yves Sancey © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 1994



LHAC

Laboratoire d'histoire
de l'architecture contemporaine



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



ISBN 978-2-906147-15-7



9 782906 147157

DIFFUSION GRATUITE

ENSarchitecture de Nancy
2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex

www.nancy.archi.fr